



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

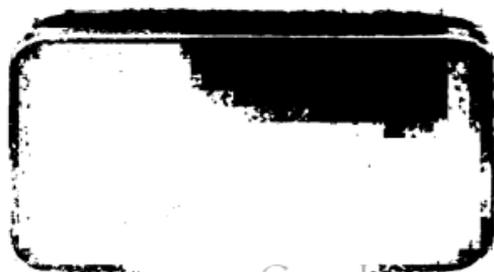
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Env. 511^m

1706,2

Mercurie



<36624505190019

<36624505190019

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN
FEVRIER, 1706.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du
Palais, au Mercure galant.

Comme il est impossible dans la con-
joncture presente de ne pas grossir
le Mercure, ce qui en augmente conside-
rablement les frais, on ne peut se dispen-
ser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les
volumes qui seront reliez en veau se ven-
dront dorenavant trente-huit sols, quant
aux volumes qui seront reliez en parche-
min, on n'en payera que trente-cinq.
Les Relations se vendront autant que
les Mercurus.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.**

**M. D C C VI.
*Avec Privilege du Roy.***

Bayerische
Staatsbibliothek
München



AU LECTEUR.

*I*L y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume au Mercure, puis que malgré les prieres répétées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on ne glige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Memoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MEMBRE
CAVANT

FEVRIER 1706.

I Ly a presentement trentè
ans, que j'ay commencé
à vous adresser des lettres
remplies de nouvelles, qui ont
esté renduës publiques, & mal-
gré ce grand nombre d'années,

A iij.

6 MERCURE

& l'inconstance , si naturelle à tous les hommes , & sur tout aux François ; ce que l'on peut voir par leurs changements continuels de modes , non seulement , en ce qui regarde leurs habits , mais généralement en toutes choses, ainsi que par quantité d'autres endroits ; mes Lettres n'ont pas laissé d'avoir toujours le bonheur de plaire. J'en devine la cause, & je n'y ay aucune part ; mais cela vient , sans doute , de ce que j'ay l'avantage d'écrire , sous le regne d'un Monarque qui par ses conquestes , par

Y
tout ce qu'il a fait pour faire fleurir la Religion, la Justice, & les beaux Arts, & par les Reglemens qu'il a fait pour le bien, la commodité, le repos de ses sujets, & la gloire de la France, s'est plus acquis de reputation & à plus fait seul, & paru plus grand, que tous les Rois ses Predecesseurs ensemble. Je ne dis rien du passé, il est connu de toutes les nations, dont il fait l'admiration, & mesme de celles qui sont jalouses de sa gloire. Je ne veux, pour faire connoistre tout ce qui fait admirer ce

A iiii

8 MERCURE

grand Prince (supposé qu'il y ait quelqu'un qui l'ignore dans les Climats les plus reculés) que faire voir la situation où il se trouve aujourd'huy. Il a seul , les forces de presque toute l'Europe à combattre , & les plus puissans Etats , voyant qu'après la fatalité de l'affaire d'Hochstet , après laquelle ils croyoient pénétrer en France l'année suivante , il avoit rendu tous leurs projets inutiles , & que le Duc Marlborough avoit fini la campagne , sans exécuter aucune des choses dont il s'estoit vanté , se persuadant

GALANT 9

qu'il estoit impossible de l'en empêcher , & que mesme , à bien examiner tout ce qui s'est passé pendant la campagne , elle estoit plus avantageuse aux François , qu'aux Alliez ; ayant commencé par la fuite de Marlborough , avec la perte de tout ce qu'il avoit préparé pour l'exécution de ses grands desseins , continué par le gain d'une Bataille en Italie , & fini par la prise d'une partie du Piémont , & de tout le Comté de Nice , sans avoir perdu que quelques postes en Flandres , où l'on est rentré depuis que la

10 MERCURE

Campagne est finie , à l'ex-
ception de Lewe , & que les
avantages avoient esté parta-
gez en Allemagne ; M^r le Ma-
réchal de Villars & M^r le Prin-
ce de Bade , ayant triomphé
tour à tour , & pris chacun de
leur costé des Chasteaux ,
pris & rasé des Lignes , & que
même M^r de Villars avoit fait
d'abord un grand nombre de
Prisonniers , & que M^r de Bade
n'avoit pas eu l'avantage d'en
faire. Enfin les Alliez voyant
que nous avions rompu leurs
mesures pendant une Campa-
gne , sur laquelle ils avoient fait

GALANT II

de grands fondemens, & que nous avons même fait plusieurs Conquestes, & jugeant bien qu'elles augmenteroient toujours, s'ils ne se mettoient en estat de s'y opposer, & même de remporter de grands avantages ; c'est pourquoy le Parlement d'Angleterre a accordé de grandes sommes, pour la Campagne prochaine, pour laquelle les Etats Generaux ont résolu de lever deux fois le deux-centième denier, ce qui doit monter à vingt-deux millions de florins, qui font près de trente millions, & les Prin-

12 MERCURE

ces de l'Empire d'augmenter le nombre de leurs Troupes ; mais nonobstant tout cela , ils sont justement persuadez , que les forces de la France seront superieures , & qu'elles seroient même déjà en estat d'agir , si on vouloit les mettre en campagne. Les Etats Generaux l'ont fait connoître par la Lettre qu'ils ont adressée à l'Assemblée de Ratisbonne , dans laquelle ils disent , que si les Membres de l'Empire ne se mettent de bonne heure en estat , ils seront prévenus par les François , dont les Recrues sont déjà faites , &

la Cavalerie remontée. Ils ne se trompent pas, & c'est ce qui doit aujourd'hui faire redoubler l'admiration qu'a toujours donné la prévoyance, & la sage conduite du Roy. Ce Prince a huit Armées en estat d'entrer en Campagne, puisqu'il luy en faut deux en Italie, une en Catalogne, une en Portugal, une en Flandres, une sur la Moselle, & une sur le Rhin; & comme une Armée navale est nécessaire pour remettre la Catalogne sous l'obéissance du Roy d'Espagne, la saison qui ne permet pas ordinairement

14 MERCURE

d'en avoir une de prête en ce temps-cy, n'empêche pas qu'il n'en ait une, en estat d'agir, & c'est la huitième Armée qui se trouve sur le point d'entrer en Campagne, sans qu'il ait paru que le Roy ait eu plus d'affaires qu'à l'ordinaire, & sans qu'il paroisse presentement qu'il soit plus occupé, qu'il se donne plus de soins, & que rien luy fasse la moindre peine & le moindre embarras; & pendant que ce Prince travaille seul à imaginer tout ce que ce grand nombre d'armées doivent faire pendant la Campagne, & qu'il

GALANT 15

invente tous les ressorts qui les feront agir , toutes les affaires marchent d'un pas égal , rien n'est dérangé , les plaisirs régnent dans leur saison , & l'on ne croiroit pas à voir la tranquillité du Souverain , qu'il ait à combattre presque toutes les forces de l'Europe , & si quelque Etranger , se trouvoit tout d'un coup au milieu de la Cour en sortant d'un autre monde , sans rien sçavoir de ce qui se passe en celuy - cy , il croiroit que la France est dans une paix profonde ; & qu'elle n'est occupée , qu'à jouir de ses dou-

16 MERCURE

ceurs ; cependant les travaux de son Prince sont immenses , il imagine tout , il refout tout , sa prudence prévoit à tout , & pendant que plusieurs de ses ennemis tremblent au milieu de leurs Villes Capitales , on ne craint pas seulement sur ses Frontieres , tant on se repose sur les mesures qu'il prend pour les assurer ; de maniere que lorsque tout est tranquille , dans ses Etats , & que l'on n'y pense aux Ennemis , que pour aller au devant d'eux , l'esprit de ce Monarque travaille seul pour maintenir toutes choses ,

GALANT 17

& est dans une continuelle occupation interieure , pour procurer à ses sujets le repos qu'il ne se donne pas.

Comme je commence ma Lettre dès les premiers jours du mois , pour ne vous l'envoyer qu'à la fin , il y aura peut-estre bien des troupes en campagne , lorsque vous la recevrez. Il n'est pas necessaire que l'on attende pour agir, que tous les nouveaux Regimens soient levez , au contraire on les doit regarder comme des troupes de reserve , qui peuvent servir à faire de grands coups ,

Fevrier 1706. B

18 MERCURE

lorsque celles des ennemis seront affoiblies.

Ce que le Roy d'Espagne , vient de faire en recompensant tous ceux qui ont mieux aimé abandonner la Catalogne que de rester sous la domination de l'Archiduc , en leur donnant des récompenses proportionnées à l'état present de ses affaires , merite bien l'amour & l'attention de ses Peuples , & que , luy gardant la fidelité qu'ils luy ont jurée , ils demeurent inviolablement attachez à leur devoir & à son service. Voicy l'état des récom-

penſes données par ce Monarque. Je vous l'envoie avec le titre qui ſ'y trouve joint.

**LISTE
DES MINISTRES,
ET GENTILS HOMMES
CATALANS,**

Dont le Roy a recompensé, par des Pensions & de bons Emplois, la fidelité, l'amour, & le zele à son service, dans les Troubles presens de Catalogne.

A Don Baltazar Montomer,

B ij

20 MERCURE

Evêque de Vicq, deux mille Ducats de rente, situez sur les biens confisquez de Castille; avec recommandation, aux Conseils de la Chambre & au Conseil d'Italie, de luy donner la premiere Abbaye, ou le meilleur Benefice simple qui vacquera à la nomination de Sa Majesté, jusqu'à concurrence du même revenu, de deux mille Ducats.

Aux Inquisiteurs Don Pedro de Soto, & Don Antonio Romero, & au Secretaire Don Joseph de Alva, des Emplois répondans à leur rang & à leur merite, & cela dés-à-present, sans avoir

égard à d'autres ordres anterieurs.

On a donné à Don Felix & à Don Joseph Taberner, dont le premier a une dignité & un Canoncat de Barcelone, & qui y estoit Juge pour Sa Majesté, du Bref Apostolique; & au second qui y estoit Chanoine; sçavoir, au premier, douze cens Ducats de rente, & à l'autre huit cens, sur les mêmes biens confisquez de Castille, en attendant qu'il vacque quelques Benefices de la nomination du Roy, proportionnez aux pertes qu'ils ont faites.

A Don Olaguer Taberner; Chevalier de S. Jean, un Brevet

22 MERCURE

pour une des premieres Compagnies de Cavalerie , qui vaquera & en attendant , qu'il y en ait de vacante ; il sera Cadet dans les Gardes du Roy , où on luy fournira dequoy subsister.

Au Pere Don Francisco Pasto & Descallar , au Pere Placide Claver , au Pere Antoine Mauri ; au Pere Joseph de Rocoberti , au Pere Ignace March , & au Pere Antoine Sampso , cent écus de rente à chacun , sur les deniers du Roy dans chaque lieu où ils seront , & ordre à leurs Superieurs , de les mettre dans les Convens qu'ils choisiront eux-mêmes , avec dispense

des occupations qui gênent le plus dans leurs Ordres.

Au Marquis de Gironella , la Clef de Gentilhomme de la Chambre , avec le rang & les appointemens de Colonel de Cavalerie, jusqu'à ce qu'il vacque un Regiment.

Au Marquis de Arzensola , la Clef de Gentilhomme de la Chambre , & une place dans le Conseil d'Italie , dés-à-present , avec la liberté du choix de celles qui viendront à vacquer.

Au Comte. d'Arnins , une Clef de Gentilhomme de la Chambre , & un employ de Brigadier en exercice , & les appointemens

24 MERCURE

dans l'Armée qu'il voudra choisir.

A Don Antonio de Oms, une place dans le Conseil des Indes, presentement, avec liberté de choisir dans celles qui vacqueront.

A Don Joan de Jossa & Agullo, les biens dont joiüissoit en Aragon Don. Joseph de Eril, qui est demeuré à Barcelone.

A Don Raphaël Cortada, deux mille Ducats d'argent pour luy, & mille autres pour estre distribuez à son choix, à ses enfans, & ce revenu assigné, sur celuy qu'avoit à Saragoſſe, Bastero, qui est resté à Barcelone, & si ce revenu ne montoit

pas

pas à ces deux sommes, le surplus sera pris sur les Confiscations en Castille.

On a assigné au Marquis de Sardenñola du Conseil d'Aragon, le même revenu dont il jouïssoit en Catalogne.

A Don Joseph de Marimon & Corvera, fils aîné du Marquis de Sardenñola, la survivance de Conseiller d'Epée & de Manteau du Conseil d'Aragon; & en attendant qu'il en tire les émolumens, il les recevra sur les confiscations de l'Isle de Maïllorque.

A Don Michel de Marimon,
Fevrier 1706. C

26 MERCURE

Archiprestre de Ager dans Barcelonne, fils du Marquis de Sardena, un Canonat vacant dans l'Eglise de Malaga.

A Don Raymond de Marimon, Archidiacre & Chanoine de Tarragone, & à Don Antoine de Marimon, Doyen de Gironne, aussi tous deux fils du Marquis de Sardena, six cens Ducats de Vellon, qui valent quarante-deux sols chacun, & cela à chacun d'eux, en attendant qu'on leur donne de bons Benefices.

A Don Jean Copons, un Brevet de Brigadier, avec exercice dans une des Armées du Roy.

GALANT 27

A Don Francisco Grimau & Corvera, cinq cens Ducats de rente sur les confiscations de Castille.

Au Mestre de Camp Don Tomas Marti, un Brevet de Colonel, en attendant qu'il vacque un Regiment.

A Don Baltazar Arenty & au fils de François Muxal, Viguiier de Catalogne, des Brevets de Capitaines de Chevaux, en attendant qu'il vacque quelque Compagnie.

A Francisco Muxal, six cens Ducats de rente, à Antonio Manegat & Ruy, & à Nicola Esquirro, trois cens Ducats à chacun.

C ij

28 MERCURE

le tout sur les mêmes confiscations de Castille.

On a accordé à Don Honorato Pallexa Erura , qui s'est retiré en Roussillon , une recommandation au Roy tres-Chrestien , afin qu'il plaise à Sa Majesté de luy faire toucher sur le bien confisqué des Catalans , le revenu dont il jouïssoit.

Au Comte de Llar , mille Ducats , avec un ordre de luy donner un poste convenable.

A Don Joseph Pastor y Mora , une entrée au Conseil d'Aragon , avec un revenu proportionné , en attendant qu'on luy donne une

place qui luy convienne.

Au Docteur Don Joseph Guell Esoler , une place de grand Audiencier du Conseil des Finances.

Au Docteur Don Melchior Prous , une place de Juge de la Cour & de la Maison du Roy.

Au Marquis de Floresta , une place du Conseil des Finances dans la Chambre du Gouvernement.

Au Docteur Don Jerôme Marti , une place de Juge de la Cour dans la Chancellerie de Valladolid, avec dix-sept cens livres une fois payez pour son voyage.

A Don Augustin Copons , huit cens Ducats , sur les confiscations

C iiij

30 MERCURE

*de Castille , en attendant qu'on luy
donné une place convenable.*

*Au Mestres de Camp Don Bal-
tazar Bru , les appointemens de
Colonel reformé , avec l'augmen-
tation de soixante écus par mois
de plus , pour qu'il ait les mêmes
émolumens des Colonels en pied.*

Cette Liste est traduite d'un
imprimé Espagnol qui se debite
à Madrid , avec Permission de
S. M. C.

Le Roy a donné l'Abbaye
de S. Bertin à Don Chomme-
lin le Richer , Grand Prieur
de cette Abbaye. Ce Reli-

gieux a esté élevé à cause de son seul merite & des grands exemples de vertu qu'il a donné depuis qu'il a esté employé dans les Charges de son Ordre; il y a toujours fait voir une si grande conduite & une sagesse si solide que le Roy qui a voulu estre instruit des sujets de cette Abbaye qui estoient les plus estimez & dont la vertu estoit plus connuë, se détermina en faveur de Don le Richer aussitost qu'on luy en eut fait le portrait. Ce poste demandoit une personne de ce merite. L'Abbaye de Saint Bertin est

32 MERCURE

une des premières dignitez Ecclesiastiques des Pays-Bas. Elle a produit de grands sujets. Fouques Abbé de Saint Bertin y est dans une grande veneration il a fait de grands biens à cette Eglise ; & la Ville de S. Omer dans le territoire de laquelle est située l'Abbaye de Saint Bertin , conserve un tendre souvenir de cet Abbé. En effet il luy fit de grands biens & il entourra cette Ville de muraille vers la fin du neuvième siècle , & Saint Omer Evêque de Theroüenne avoit fait la mesme chose deux siècles aupa-

ravant. Baudoin dit *le Chauve* Comte de Flandre acheva en 902. ce que cet Evêque avoit commencé.

On a jugé à Toulouse un procès sur une fort belle question. Il s'agissoit de sçavoir si un Conseiller Clerc du Parlement, Chanoine dans une Eglise, estoit dispensé de la residence; le Syndic du Chapitre de Saint Sernin de Toulouse, & M^r de Saget Conseiller Clerc au Parlement, & Chanoine de S. Sernin, estoient les parties. Cette question avoit paru si délicate, que le sçavant Pere de Thomassin & le Pere

34 MERCURE

Alexandre n'ont osé la décider. L'Arrest rendu le 17. Juin 1705. porte que *Mr de Saget* sera regardé comme present pendant la tenuë du Parlement, toutes les fois qu'il sera absent de son Chapitre, à cause de sa Charge de Conseiller, & qu'il sera payé par les *Sindic* & le *Celierier* dudit Chapitre, de tous & un chacun des fruits, comme les autres Chanoines, à l'exception néanmoins des Distributions qui se font manuellement dans ledit Chapitre.

Vos amis se plaignent dites-vous de ce que depuis long-

temps on trouve peu de Vers & de pieces galantes dans mes Lettres ; ils ont raison , mais il est difficile dans un temps de guerre de trouver beaucoup de place pour ces sortes d'ouvrages , les autres articles historiques devant avoir la préférence ; cependant je tâcheray à l'avenir de me conformer le plus qu'il me fera possible au goust de tous ceux qui lisent mes Lettres , & pour commencer, je vous envoie un ouvrage de l'Auteur du beau Sonnet qui remporta l'année dernière le prix des Lanternif-

36 MERCURE

tes. J'ajoute au Sonnet que je vous envoie une Epitaphe de M^r de Launay-le-Sec , fort connu dans le monde. Je ne doute point que cette Epitaphe ne vous divertisse beaucoup , si j'en juge par le plaisir qu'ont pris ceux qui en ont entendu la lecture.

EMBARRAS.

SONNET.

*M*Es Amis , mes Parens , tous
veulent que je cesse
D'aimer l'aimable Iris s'^{seul} objet de
mes vœux.

GALANT 37

Iris veut qu'à jamais nous nous aimions tous deux :

Juste Ciel ! qui croiray-je, ou Parens, ou Maïstresse.

S

De finir mes amours, un Pere, hélas ! me presse,

Il veut que je consente à me voir maïheureux.

De nos tendres liens, Iris serre les nœuds,

Je sens à chaque instant redoubler ma tendresse.

S

Periray-je, accablé sous le poids de mon sort.

Pour plaire à mes Parens, dois-je vouloir ma mort ?

Pour contenter Iris, dois-je commettre un crime ?

S

38 MERCURE

*Immoleray - je Amour, ou respect
Paternel.*

*Je meurs, si le Respect a l'Amour
pour victime,*

*Si l'Amour est plus fort, je deviens
criminel.*

E P I T A P H E

Repose, dort, & gist illec,
Dessunt Thomas Launay-le-Sec
Gentilhomme Corbin à Bec,
Issu des Sieurs de Pont-au-Sec,
Petit-Fils de Janne Dorbec,
Les Mornay alliez au Sec,
Et neveu d'un Abbé Dubec,
Parent de loin d'Abimelec,
Et de rien à Melchisedec,
Il sçavoit jouër du Rebec,
Et d'autres instrumens avec,

Sçavoit aussi le Romestec,
 Pas trop mal son Salamalec,
 Peu de Latin & point de Grec,
 Portoit Castor non Caudebec,
 Aimoit bien mieux Vin que Sor-
 bec,

Virgouleuze que Martin-Sec ;
 Voicy le *hic* & non le *hæc*,
 C'est que par maint & maint
 echec,

Il vit presque sa bourse à sec ;
 Dans ce plomb il est pis que Sec,
 Où Mort l'a mis à coups de Bec.



Ce futur mort voidant carafe,
 A fait ainsi son Epitafe,

La premiere Lettre du Pere
 Cracoüille à esté si bien recue
 que je vous envoie une se-
 conde.

40 MERCURE

Seconde Lettre du Pere Cra-
coüille , du 12. Decembre
1705.

*Je veux bien, mon Reverend
Pere continuer à vous informer des
nouvelles de Litterature qui se
passent, dans les Pays Etrangers &
pour entrer tout d'un coup en ma-
tiere je vous diray, qu'on a publié
en Hollande les Lettres de M^r
Cupere à M^r Jurieu, & de quel-
ques autres Scavans. Dans une
réponse que le premier fait au se-
cond en datte du 7. Juin 1704. Il
luy témoigne qu'il est bien aise de*

voir que son explication Litterale sur Jupiter Mad-Bacus, n'est pas fort differente de celle de Mr Huet ancien Evêque d'Auranches, & du Pere Guillaume Bonjour Augustin, natif de Toulouse & établi à Rome, Mr Cuper avoit consulté ces deux sçavans hommes sur les Inscriptions venuës d'Alep, & il en voye à Mr Jurieu les reponses qu'il en a receuës. Le Pere Bonjour est un des plus sçavans hommes que nous ayons dans la connoissance des, Langues Orientales des Peres de l'Eglise, & de tout ce qui concerne les belles Lettres. Il a demeuré long - temps avec feu

Fevrier 1706. D

42 MERCURE

Mr le Cardinal de Noris , & c'est dans le commerce de ce sçavant Prélat , dont il avoit été long-temps confrere , qu'il s'est perfectionné dans les sciences. Mr Cuper croit que le mot DII , est tout à fait nécessaire dans les inscriptions dont il est question & que Mad-Bacus , & Lelamanes , sont des epithes données à Jupiter dans les lieux où l'on a trouvé ces inscriptions ; où qu'il y est parlé de Jupiter Mad-Bacus , & d'une autre divinité appelée Lelamanes. De quelque maniere que soit la chose , il ne croit pas qu'il y ait lieu d'en faire deux Prestres , bienfaicteur de la Déesse

Syrienne , & mis , pour cette raison au nombre des Heros où des Dieux après leur mort , il est vray qu'Enée a été appellé Jupiter Indiges : il n'y a pour en estre assuré qu'à jetter les yeux sur le troisiéme chapitre. du 1. Livre de Titeliue : cependant l' Auteur de l'Origine du peuple Romain le nomme seulement Patrem Indigetem & Deuis d' Halicarnasse luy donne un autre nom Grec.

On a publié à Hall en Saxe le quatriéme Volume du Livre intitulé : Observationum selectarum ad rem litterariam pertinentium. Tom. 4. Ce Volume

Dij

44 MERCURE

ontient vingt-une Observations.

Je ne les parcoureray pas toutes , cela me menicroit trop loin. Je parleray seulement de quelques-unes , dont la matiere m'a paru plus interessante ; telles que sont la septième , qui contient un échantillon de l'indice expurgatoire dont il a esté parlé dans le troisième Volume , dont Mr Bernard a donné un extrait assez étendu dans ses Nouvelles , &c. du mois d'Aoust 1704. On y peut recourir ; mais quant à l'Indice, c'est une piece tres-curieuse , qu'on ne doit pas manquer de voir. Le livre qui a pour titre , *Epistolæ obscurorum virorum* , fait le

GALANT 45

sujet de la neuvième Observation.

On sçait que ces Lettres furent composées au sujet du differend qu'eut Reuchlin avec les Moines de Cologne , qui avoient condamné au feu tous les Livres des Juifs sans exception , quelques-uns ont attribué ces Lettres à Reuchlin luy-même , mais on fait voir qu'ils se sont trompez , & l'on soutient qu'Ulric Hutten en a composé une bonne partie & qu'il a aprouvé l'édition des autres. La plusspart des Epîtres dont il s'agit sont adressées à Ortuinus Gratius , parce que cet Auteur avoit composé l'Apologie des Moines de Cologne contre Reu-

46 MERCURE

chlin. une autrefois Mr, je vous parleray plus amplement des autres observations qui composent ce Volume. J'avois déjà commencé dans une autre Lettre à vous parler de la Lettre qui court sous le nom de Mr de la Croix & il a voit remarqué ou dû remarquer que Mr Bernard qui y a ajouté ses reflexions, observe qu'il est étonnant que Mr de la Croix ignore qu'il y ait des gens qui croient que les Peres n'ont rien dit que d'excellent, après avoir cité l'Auteur de l'Art de penser. Il cite aussi Mr de Sacy, qui estoit de la mesme société. Ces deux Auteurs paroissent dans tous

GALANT 47

leurs ouvrages dans ce préjugé ,
sur tout , le dernier , dans ce qu'il
dit du 201. sermon de Saint Au-
gustin de tempore. Mr de la
Croix deffend ensuite *Votius* sur
le P. des Hebreux sur lequel Mr
Ruchal l'avoit attaqué , en fai-
sant voir que Saint Jerôme &
plusieurs grands hommes qui l'ont
suivi ont esté du mesme sentiment.
On peut voir Saint Jerôme sur le
2. chapitre d'Isaye , il remarque
pourtant sur l'onzième chapitre
de Daniel , que de son temps les
Juifs prononcoient le P. dans un
seul mot Hebreu. Les Arabes
dont la langue a du raport avec

48 MERCURE

celle des Hebreux & dont l'ancien alphabeth ebraïque est le mesme que l'alphabeth Hebraïque, n'ont jamais eu de P. & n'en ont point encore aujourd'huy. Il n'y a qu'à voir le vingtième chapitre du premier livre du Chanaan de l'illustre Mr Bochart. Mr de la Croix attaque ensuite un Auteur qui ne s'est fait connoître que par la lettre initiale de son nom B. sur l'explication d'un passage d'Euripide & il soutient en mesme temps l'explication qu'il avoit d'un vers d'Aristophane. Mr de la Croix finit sa Lettre qui est dattée de Berlin, par un post scriptum, dans

dans lequel il dit, qu'ayant lû depuis peu l'*Aristarque de Vossius*, il y a trouvé les Passages de *Saint Jerôme*, fortifiez de quelques reflexions. On peut consulter les *Questions Hieronymitanæ* de *Mr le Clerc*, & on trouvera dequoy répondre à ceux qui objectent aux *Septante*, qu'il faut dire *Jemiahou* & *Jeschahiahou*, au lieu de *Jeremias*, & d'*Esayas*.

On a publié à la *Haye* le troisième tome de l'*Histoire de Guillaume III. Roy d'Angleterre*, &c. Par *P. A. Samson*. Ce volume ne contient l'*Histoire* que de trois années : sçavoir, 1673. 1674. &

Fevrier 1706. E

50 MERCURE

1675. le coup d'autorité du feu Prince d'Orange , en rétablissant en 1673. le General Tromp dans sa Charge de Lieutenant-Amiral , dont les Etats l'avoient dépoüillé , les démarches du Roy de Suede pour procurer cette année-là la Paix entre les Princes qui estoient en guerre ; la nécessité où se trouva l'Electeur de Brandebourg de faire son Traité particulier avec la France , le fameux Siege de Mastrick , que le Roy fit en personne. La conqueste de Narden & de Bonn , par le Prince d'Orange ; les Batailles qui furent données sur la mer , l'entrevue du Prince Guil-

GALANT 51

laume de Furstemberg, fait à Cologne par l'ordre de l'Empereur ; la celebre Bataille de Seneff, donnée en 1674. les reflexions de l'Auteur sur le gain de cette Bataille & sur l'estat où estoient les deux Armées, quand elle finit. La prise de Grave par le Prince d'Orange, qui finit la Campagne de 1674. Le refus que ce Prince fit de la Souveraineté du Duché de Gueldres & du Comté de Zutphen en 1675. Enfin, les soins genereux que le feu Electeur de Brandebourg employa pour le rétablissement de la santé du Prince d'Orange son neveu, qui eut cette

E ij

52 MERCURE

année-là la petite verole, sont les évenemens & les faits qui composent ce volume.

Idée d'un regne doux & heureux, ou Relation du voyage du Prince de Monberaud, dans l'Isle de Naudely, premiere Partie. Enrichy de Figures en Taille-douce. A Cazerès, capitale de l'Isle de Naudely, 1703. & se trouve à Amsterdam, chez Henry Desbordes.

Cet ouvrage, qui est dédié à Monseigneur le Duc de Bourgogne, est un ouvrage semblable à Telemaque, on du moins dans le même goust; c'est pourquoy on

L'appelle à Paris le Telemaque Bourgeois ; c'est encore un ouvrage semblable à la Republique de Platon , à l'Utopie de Mony , à l'Histoire des Severambes , & à quelques autres livres de cette nature : ordinairement ces sortes d'ouvrages sont lûs avec plaisir , mais il n'y en a pas dont le plan & l'exécution coûtent moins à l'Auteur.

D'un costé il faut remarquer que dans les Etats les mieux policez , & qui sont gouvernez par les meilleurs Magistrats & par les Loix les plus judicieuses , il ne laisse pas d'y avoir plusieurs defauts dont on souhaiteroit la re-

54 MERCURE

formation. D'un autre costé, quand il y auroit des Etats où l'on ne trouveroit rien du tout à reformer, l'esprit de l'homme est si bizarre, qu'il y en auroit toujours quelqu'un qui y trouveroit à redire: En un mot, on voit bien les inconveniens des Loix établies, mais on ne voit pas ceux des nouvelles Loix qu'on voudroit établir. Je suis, &c.

M^r de Varax, Comte de Chastel, est mort en Savoye, dans une de ses terres. Il estoit de l'illustre Maison de Varax, dont la branche aînée est finie

en celle de la Palu Varembon.
Il comptoit parmi ses ancestres
plusieurs Chevaliers & Com-
mandeurs de l'Ordre de Mal-
the qui ont signalé leur zele,
& leur courage pour le service
de cet Ordre militaire. Le Com-
mandeur de Blandeux, qui en
estoit Chevalier, & qui estoit
un des grands oncles de M^r le
Comte de Chastel, merita le
Comté de Bouleine, pour avoir
enlevé le Guidon des ennemis
dans un Combat important.
Un Comte de Varax eut l'hon-
neur d'estre nommé cinquième
Chevalier de l'Ordre de l'An-

E iiiij

56 MERCURE

nonciade à la creation de cet
Ordre. Willelme de Varax ,
Evêque de Laufane , merita le
titre de Bien-facteur de son
Eglise , par les grands biens
qu'il luy fit. Jean de Varax ,
Evêque de Bellay , donna des
marques de sa pieté , en faisant
reparer son Eglise Cathedrale ,
& son Palais Episcopal. M^r le
Comte de Chastel dont je
vous aprens la mort , après
avoir receu les premiers prin-
cipes de l'éducation de ses pa-
rens , fut envoyé à la Cour de
Madame Christine de France ,
Duchesse de Savoye , & grand'

mere de Monsieur le Duc de Savoye qui regne aujourd'huy. Cette Princesse ayant trouvé en ce jeune Gentilhomme d'excellentes dispositions, voulut bien se donner le soin de les faire cultiver. Le progrès qu'il fit en peu de temps dans les Lettres & dans les beaux Arts, dans l'exercice des armes, & dans l'étude des usages du monde, surpassèrent bien-tost l'attente de sa genereuse bien-faitrice. Il fut fait Page de feu Monsieur le Duc de Savoye. Il entra ensuite dans l'escadron de Savoye, qui passe pour le

58 MERCURE

Corps le plus considerable des Troupes de cet Etat ; il a remply cet employ important pendant quelque temps , après lequel ses infirmitéz l'obligerent à l'abandonner. Ce Comte a sanctifié sa vie par l'exercice des vertus chrestiennes ; toute la Savoye assure cette verité , & son testament est une preuve de ce que j'avance ; le bien qu'il y fait aux Membres de Jesus-Christ , les legs considerables qu'il a fait aux Eglises de ses Terres , feront des marques immortelles de sa pieté. Il laisse des enfans de Dame N.... de

Baillaud de Verboz ; cette Dame est d'une des plus anciennes Maisons de Savoye. Jacques de Baillaud s'établit en 1440. en ce pays-là , sous le regne & par les bien-faits de Louis Duc de Savoye. Cette Maison a fourni aux Ducs de Savoye des Grands-Maistres de leur Maison, des Ministres dans leur Conseil , & de grands Generaux dans leurs Armées. Cette Maison a produit plusieurs autres branches qui subsistent encore aujourd'huy en Italie, & elles ont donné des Generaux d'Armées à la Repu-

60 MERCURE

blique de Venise, trois Dôges
à celle de Genes, des Ambaf-
fateurs au Duc de Mantouë,
& un grand nombre d'hom-
mes illustres, dont les noms
& les actions sont marquez
avec éclat dans l'Histoire de ces
Etats, & dans celle des Croisa-
des. Mr de Chastel a laissé plu-
sieurs enfans, du nombre des-
quels sont deux filles Religieu-
ses. Dame N... de Varax, veu-
ve de feu M^{re} N... de Maly-
vert, Seigneur de Reous en Bu-
gey, touchoit de près à ce
Comte. M^r Aymé Plantez,
Docteur en Theologie, Doyen.

GALANT 61

de Rumilly , &c. a fait l'Oraison funebre de M^r le Comte de Chastel, qu'il a dedié à la *Noblesse*. Il fait voir dans cet éloge funebre, que M^r de Chastel a honoré l'état de la Noblesse , par toutes les vertus morales qui peuvent la rendre aimable & glorieuse aux grands hommes, & qu'il a sanctifié l'estat de la Noblesse par toutes les vertus chrestiennes qui peuvent la rendre precieuse aux yeux de Dieu.

M^{re} N.. de Talaru-Chalmazel Comte de Lion & Chantre del'Eglise Cathedralé, est mort

62 MERCURE

à Lion depuis quelque temps ;
Il estoit oncle de feu M^r l'Ab-
bé de Chalmazel & Docteur
de Sorbonne de la Maison de
Navarre & Abbé d'Estampes,
mort de la petite verole à Lion
il y a quelques années , & de M^r
le Marquis de Chalmazel qui a
épousé Melle de Chamarante
sœur de M^r le Marquis de
Chamarante , Lieutenant Ge-
neral des Armées du Roy. La
maison de Talaru a donné 2.
Cardinaux au Sacré College
& 3. Archevêques à l'Eglise de
Lyon. Jean de Talaru , fils de
Matthieu de Talaru, & frere

GALANT 63

de Philippe Baron de Talaru ,
s'ouvrit le chemin à une bril-
lante fortune , par une grande
piété & par une profonde doc-
trine. Il fut d'abord Chanoine
& Obeancier de l'Eglise de S.
Just de Lyon , & ensuite Cus-
tode de la Cathedrale , & peu
après Doyen de la mesme
Eglise , où il s'aquit une si gran-
de consideration , que la mort
de Charle d'Alençon ayant fait
vaquer le Siege de Lyon , il fut
élevé à cette dignité en 1375.
Il assambla l'année suivante un
Synode , où il donna des mar-
ques de son zele pour le bien

84 MERCURE

de l'Eglise & pour les fonctions de son ministere. Le Pape Boniface neuvième, qui fut le second Pape après le rétablissement du Saint Siege à Rome par Grégoire XI. luy donna le Chapeau de Cardinal en 1389. Charles VI. Roy de France, le demanda pour luy. L'Archevêché de Lyon demeura vacante par cette promotion, & Philippe de Thurey fut élu en sa place la mesme année. Le Cardinal de Talaru mourut à Lyon en 1393. Amédéc de Talaru Cardinal Archevêque de Lyon, estoit fils de Matthieu

GALANT 65

second, Seigneur & Baron de Talaru, & de Beatrix de Marcelli, il fut premierement Chanoine & Comte de Lyon. Il fut nommé par le Chapitre pour assister au Concile de Constance en 1414. & l'année suivante il y reçût la nouvelle de son Election à l'Archevêché de Lyon, vacant par la mort du Cardinal de Thurey. Ce dernier avoit succédé à Jean de Talaru, aussi Cardinal & Oncle d'Amedée. Le Concile approuva cette Election, son merite & sa capacité luy estant connues. Il en donna des marques.

Fevrier 1706. F

66 MERCURE

en plusieurs occasions , en 1436. il se trouva au Concile de Bâle, mais en qualité d'Evêque. Les Prelats qui s'assemblerent à Bourges en 1432. l'avoient engagé de se joindre avec les Ambassadeurs du Roy Charles V I I. pour demander à Eugene I V. qu'en continuation du mesme Concile pour le bien de la religion. On y parla d'une affaire qui regardoit l'Eglise de Lyon. Charles V. Duc de Bourbon, retenoit quelques Châteaux qui en dependoient ; le Concile luy écrivit pour le prier d'en faire rai-

Ion à Amedée de Talaru. La Lettre des Peres est du 16. Mars 1436. Ce Prelat judicieux prévoyant que la més-intelligence du Pape & du Concile auroit des suites fâcheuses pour le bien de l'Eglise, s'en expliqua en diverses occasions. Sponde & l'Evêque de Pamiers parlent de quelques lettres qu'il écrivit sur ce sujet, dans lesquelles il marquoit la peine que ce Schisme qu'il prévoyoit devoir bien-tost arriver, luy faisoit. Cependant il fut fait Cardinal par l'Antipape Felix V. (autrefois Amé Duc de Savoye)

F ij

68 **MERCURE**

le 12. Novembre 1440. & il mourut le 12. Février 1443. Hugues de Talaru succeda à Charles, Cardinal de Bourbon, en 1488. & il mourut en 1517. c'est le troisiéme Prelat que la maison de Talaru a donné a l'Eglise de Lyon. M^r le Comte de Chalmazel, qui vient de mourir, estoit genetalement estimé, il s'est démis avant sa mort de sa dignité de Chantre, entre les mains du Chapitre, & l'a fait prier d'y nommer Mr le Comte de Rochebonne, son parent, & Grand-Vicaire de Poitiers. Le Chapitre a eu égard

à la recommandation du Mourant.

. Dame Anne de Harlay ;
Abbesse de Nostre-Dame de
Sens , sœur de feu M^r l'Arche-
vêque de Paris , & d'Elizabeth
Marguerite , Abbesse du Port-
Royal à Paris ; est morte
dans de grands sentimens de
piété ; & après avoir gouverné
avec beaucoup de sagesse & de
prudence sa Communauté du-
rant plusieurs années. Elle estoit
fille d'Achilles de Harlay ,
Marquis de Breval & de Chan-
valon , & de Odette de Vaude-
tar , Dame de Nerville , & fille

70 MERCURE

de Louis Baron de Persan. Achilles de Harlay estoit frere aîné de François de Harlay Archevêque de Rouen, & Abbé de Saint Victor lez Paris. Ce Prelat avoit esté Coadjuteur du Cardinal de Joyeuse en 1613. & il luy succeda deux années après. Il assemblea une nombreuse Bibliothéque à Rouen, qu'il rendit publique. Il presida plusieurs fois aux Assemblées du Clergé de France, où il se distingua par son éloquence. Il se démit en 1651. de son Archevêché en faveur de son neveu, qui a esté ensuite Ar-

chevêque de Paris. La memoire de ce Prelat est celebre par le grand nombre d'excellens ouvrages qu'il a laissé. Ce Prelat & M^r le Marquis de Breval, estoient fils de Jacques de Harlay, Marquis de Chanvallon, premier Ecuyer du Roy, & Mestre de Camp du Regiment des Gardes de François de France Duc d'Anjou & d'Alençon, & de Catherine de la Mark, Dame de Breval, fille de Robert IV. Prince de Bouillon, & Souverain de Sedan, & Maréchal de France, & de François de Brezé. La branche de Har-

lay-Chanvalon s'estoit formée en la personne de Louis de Harlay 4^e fils de Louis de Harlay, Seigneur de Monglas, & de Germaine-Cœur. Quelques Auteurs croyent que cette illustre Maison est venuë d'Angleterre; & d'autres soutiennent que la Ville de Harlay en Franche-Comté, luy a donné son nom, & que cette Terre, qui est la premiere Baronnie de la Province, passa de leur Maison dans celle de Chalou, & de celle-cy dans celle de Nassau. François de Harlay, fils de Philibert, fut le premier qui s'établit

blit en France. Il vivoit sous le regne de Charles V I. & de Charles VII. Il époufa Louise de Berbizy, & c'est de luy que descend toute la Maison de Harlay.

Dame Catherine Pepin, épouse de M^{re} François Pingré, S^r de Farinvilliers, Conseiller au Grand Conseil, est aussi decedée. Cette Dame joignoit à un merite distingué qui la faisoit estimer dans le monde, une solide vertu, & une pieté sincere. Elle sortoit d'une famille qui a produit des personnes de merite, & des gens de

Fevrier 1706. G

74 MERCURE

Lettres. C'est à un Jean Pepin de cette même famille, qu'Ambroise Paré, Chirurgien d'Henry III. dédia son Livre d'Anatomie, où il rapportoit qu'un Serrurier nommé *le petit Lorrain*, avoit trouvé le secret de faire des demi bras artificiels, pareils à ceux du Pere Sebastien. L'Epitre Dedicatoire de ce Livre, renferme de grandes louanges de celuy à qui elle est adressée, & fait voir qu'il étoit fort attaché aux belles Lettres. M^r de Farinvilliers, époux de la Dame qui vient de mourir, est d'une famille tres. connue,

& qui a produit plusieurs personnes de merite dans l'épée & dans la robbe.

Je vous envoyay il y a un an , une Relation de Canada , qui fut trouvée aussi curieuse , que divertissante , & attachante. Je vous en envoye la suite. Vous trouverez sans doute d'abord , que le temps est long , & vous direz , avant que d'y avoir fait reflexion , que c'est faire languir long-temps la curiosité , que de faire attendre une année la suite d'une Relation ; mais il y a de la difference , entre une Relation d'une

G ij

76 MERCURE

chose consommée , & la suite d'une Relation d'une chose qui ne l'est pas , lors qu'elle part des lieux d'où on l'envoie. Celuy qui a écrit la Relation que vous allez lire , s'est proposé de donner tous les ans seulement , une Relation de tout ce qui se passera d'Historique en Canada , pendant le cours de chaque année. Il envoya , il y a un an , une Relation de ce qui s'estoit passé , pendant toute l'année précédente , & il vient d'envoyer tout ce qui s'est fait depuis un an dans le mesme pays. Vous

le trouverez dans la Relation
qui suit.

A Quebec le 19. Octobre

1705.

*Vous voyez, Monsieur, que
je m'applique à vous apprendre
chaque année, ce qui se passe de
plus curieux dans ces Regions
froides & éloignées. La neige
couvre la terre depuis le commen-
cement de ce mois, & elle y de-
meurera jusqu'à la fin d'Avril de
l'an prochain.*

*Tout est icy plein d'Anglois
pris (comme j'ay eu l'honneur de*

G iiij

78 MERCURE

vous le marquer dans mes precedentes) en Acadie, dans la Nouvelle Angleterre, & dans la Nouvelle Yorck, Le Ministre de Dierfield est icy parmi les prisonniers. On l'a pris avec toute sa famille. Je vous ay assez fait connoistre son caractere dans ma Lettre de l'année passée, il est des plus entestez, il n'a jamais ouï parler des Peres de l'Eglise. Deux Ecclesiastiques de Saint Sulpice à Mont-Real, luy ont voulu ouvrir la Carriere, mais il n'a jamais voulu entrer en lice, soit qu'ils l'y invitent de vive voix ou par Lettres, moyen cependant facile; car

Vous sçavez que souvent on écrit mieux qu'on ne parle. Le Cabinet & le public sont des lieux differens ; il n'est pas facile de briller dans les deux : on a présenté le Combat au Ministre , mais il a refusé de mettre l'épée à la main, il évite toujours & ne répond point. Mr le Marquis de Vaudreuil , Gouverneur general de ce pays-cy, a toujours eu pour luy toutes les considerations possibles , il l'a logé dans sa Maison pendant quelque temps , & depuis , on l'a mis à la Coste de Beaupré proche Quebec. Cette année s'est passé presque toute entiere en pour-

80 MERCURE

parler touchant l'échange des Anglois, avec quelques François Canadiens pris en Acadie. Le Gouverneur & Conseil de Baston, ont dépêché icy un Envoyé appelé M. Levingston (il est fils du Tresorier d'Orange) pour traiter avec Mr le Gouverneur General de la Nouvelle France; qui ne pouvant s'accommoder des Articles proposez par ce Milord Gouverneur, a renvoyé (mais après luy avoir fait toutes sortes d'honnestetez) Mr Levingston, avec le fils du Gouverneur Anglois, qui estoient venus de la Capitale de la Nouvelle Angleterre, accom-

pagnez de Mr d'Arpentigny - de Courte - Manche , Gentilhomme Canadien & Capitaine , que Mr le Marquis de Vaudreuil avoit choisi pour negocier cette affaire à Baston ; le succès n'a pas répondu à l'attente. Dudley , Gouverneur de Baston , demande absolument tous les Prisonniers quels qu'ils soient , sans rançon , non homme pour homme (cette prétention est un peu fiere) quoyque nous en ayons des leurs plus de deux cent , au dessus de ce qu'ils ont à nous .

Depuis la fin de 1703. jusqu'à la fin de 1705. il s'est converti cinq femmes Angloises prisonni-

82 MERCURE

res , dont une vient de se marier à Montreal. On a baptisé huit ou neuf enfans qui ne l'avoient point encore esté dans leurs pays , plusieurs ont dix à douze ans ; peut-estre viennent-ils de parens Anabaptistes , Secte , comme vous savez , assez regnante en Angleterre. Trois autres enfans ont reçu seulement les ceremonies du Baptême. Plusieurs personnes de cette Nation d'entre les prisonniers , se preparent à se faire Catholiques ; & tout cela , par les soins d'un des Messieurs de Saint Sulpice , qui est à Montreal , & qui s'applique infatigablement à

GALANT 83

la Conversion des Anglois, qu'il aime (pour leur salut) de toute l'étendue de son cœur. Cet Ecclesiastique ne s'épargne en rien en leur faveur, jusque là même qu'il souhaiteroit, comme Moyse ou comme S. Paul, estre Anathème pour eux, & les mettre tous en Paradis. Sa douceur les gagne, & les Anglois qui sont à Montreal, avoient qu'ils ne peuvent se deffendre de ses charmes; pour moy je croy que sa methode, qui est tout-à-fait juste & aisée, fera prendre le bon chemin à ces Anglois, que la Providence n'a permis d'estre pris par les Canadiens.

84 MERCURE

que pour les convertir à Dieu , & les faire rentrer dans la Religion Catholique.

L'an passé, Monsieur, je vous marquois, que nous avions quelque dessein sur le Fort S. Jean, qui est à l'Est de l'Isle de Terre-Neuve ; c'est la plus considérable, & la meilleure Place que les Anglois possèdent dans cette Isle. A cet effet Mr de Beaucour, Capitaine dans les Troupes de Canada, alla joindre Mr de Soubercas, Gouverneur de Plaisance, qui est au Sud de l'Isle de Terre-Neuve. Mr de Beaucour arrivé là, il y séjourne avec ses gens. Revue fai-

te à Plaisance , on trouve trois cens ^a Basques capables de porter les armes , ils furent équipez à la Canadienne , c'est-à-dire , le Tarpabord en teste , le Fusil , la Corne à poudre , & le sac à plomb en bandoliere , la ^b raquette aux pieds. Les Canadiens , & les Sauvages , nos Alliez , grossirent la troupe. Un Brigantin armé en Guerre , devoit les soutenir , & se trouver au rendez-vous. Mr

a Les Basques viennent regulierement tous les ans pescher sur le grand Banc , & aux Atterrages de Terre-Neuve.

b Mes Lettres vous ont appris ce que c'estoit que les Raquettes.

86 MERCURE

de Soubercas ayant donné l'ordre
& le mot, on partit de Plaisance
le 15. Décembre 1704. mar-
chant toujours sur la Neige, ou
sur des Lacs glacez. Les vivres
& munitions de bouche estoient
portées sur ce qu'on appelle icy,
Traines (ce sont des Traineaux)
Ce petit Bastiment estoit chargé
de plusieurs milliers de poudre, de
quelques Mortiers, & de sept
ou huit pieces de campagne. La
marche, nonobstant le froid & la
neige, a esté vigoureuse, & à la
distance d'une lieuë du Fort Saint
Jean; on commença à découvrir
plusieurs Maisons ou Habitations

assez apparentes, & sur tout le Presche.

Mr le Gouverneur de Plaisance qui conduisoit les Troupes, croyoit que tous les détachemens qu'il avoit fait au commencement de la marche, se réuniroient selon son ordre, proche le Fort, pour l'emporter d'assaut ; dans cette pensée il marchoit toujours, mais dans des chemins si étroits & si difficiles (il vouloit cacher sa marche) qu'il ne s'est trouvé suivi que de dix hommes, lors qu'il s'est vû à la porte du Fort S. Jean. Ses mesures d'ailleurs estoient justes, sa marche tres-secrete,

88 MERCURE

comme on va le voir, & il estoit parfaitement informé de tout ce qui se passoit à S. Jean, où tous les Officiers de la Place estoient dans la joye, dans la bonne chere, & dans le vin.

Les choses en estoient à ce point là, lors qu'un des dix qui te suivoit, alla imprudemment tirer un coup de Fusil à un Anglois, qui parut à une fenestre du Château. Les Canons de la Place estoient couverts de neige, & les batteries n'estoient pas en état; on avoit tout l'avantage, lorsque l'Anglois, par ordre du Gouverneur du Fort, a fait battre la Ge-

nerale , on a couru partout aux armes ; les portes qui estoient d'a-bord toutes ouvertes ont esté fermées , & les Canadiens découverts se sont vûs contraints de se rabattre sur les environs de ce Fort , & sur les Habitations voisines.

Pendant ce temps là , on s'est canonné de part & d'autre ; mais la Batterie de Mr de Soubercas fut si bien conduite , qu'elle ruina celle des Ennemis , de telle maniere qu'on s'est rendu maistre de tous les environs du Fort S. Jean , où l'on s'est si bien retranché , que malgré les sorties vigoureuses de
Fevrier 1706. H

90 MERCURE

la Garnison Angloise, on a désolé toute la Côte voisine. La Chaîne qui est un ouvrage infini, qui a coûté des sommes immenses, & qui est à l'entrée du Port, a esté emportée; les Anglois se sont vus obligez de jeter cinquante mille Barriques de sel en Mer. On leur a renversé tout ce qu'ils avoient d'échafaux dressés pour les Pescheurs, ce qui est une perte considerable pour les Anglois, parce que tout le commerce de cette Isle ne peut venir que de la pesche.

L'année a esté tres-bonne icy en toutes sortes de grains, & jamais on n'a tant vu de blé. La

cherté du sel, & le prix extraordinaire des marchandises, avoient porté quelques esprits broüillons des environs de l'Isle de Montreal, à en venir à des extremitéz fâcheuses, mais la prudence des Mrs de S. Sulpice, & sur tout l'éloquence du a Supérieur du Seminai-
re de cette Ville, & Mr le Baron de Longuëil, Capitaine, frere de Mr le Chevalier d'Yberville, ont arresté les desseins audacieux de ces Mécontents.

L'Hostel-Dieu de Montreal vient d'estre achevé, le Portail de l'Eglise est d'assez bon goût, il est
a Monsieur de Belmont.

H ij

92 MERCURE

tout de pierre de taille , ce qui est rare icy , à cause des Carrieres , & des bons Ouvriers qui la sçachent tailler , qui y manquent. Ce Bâ-timent est du dessein de Mr de Beaucour , Capitaine ; c'est celuy qui a esté au Fort S. Jean.

Les Recolets ont fait élever à Montreal , une belle Eglise de pierre & un Cloistre. On trouve que ce Convent égale en grandeur , & en beauté , celuy qu'ils ont à Quebec , & peut-estre qu'il le sur-passe.

Chose nouvelle , Monsieur ; trois Intendans en Canada en mê-me temps. Mr de Beauharnois

dont je vous parlois l'année passée dans mes Lettres , que le Roy a fait Intendant de Marine ; & Mrs Raudot pere & fils. Le premier repasse en France cette année, & Messieurs Raudot demeurent.

Monsieur le Comte d'Arquien a commandé cette année la Flotte du Canada , son Vaisseau est de cinquante-deux pieces de Canons ; il fait beau voir ce Bâtiment dans la Rade de Quebec , qui est une des plus belles & des plus commodes de l'Univers. Le Fleuve de S. Laurent prend sur les bords ; le froid nous saisit , mais nous nous en débarasserons en faisant grand

94 MERCURE

feu ; le Canada n'est qu'une For-
rest.

Nous avons vécu cette année dans une grande paix avec les Anglois nos voisins ; nous les avons , les années dernières , toujours battus , aussi-bien que les Sauvages de leur parti. Nos Villes & nos Côtes sont pleines de prisonniers. La guerre a amené la paix. Je vous assure , Monsieur qu'il ne tiendra pas à Mr le Marquis de Vaudreuil Gouverneur General , que Milord Dudley à present Gouverneur de Baston , & en mesme temps de la nouvelle Angleterre , ne soit satisfait touchant

les prisonniers que nous luy avons fait , mais les conditions qu'ils met sont trop déraisonnables; quoy- qu'il ait demandé le premier par son envoyé à Mr Levingston à Québec à traiter l'échange, contre quelques Canadiens qu'ils nous ont pris en Acadie, dont le nombre est fort inferieur aux Anglois que nous avons.

Le Seminaire de Quebec de Messieurs les Missions Etrangères, a esté brûlé pour la seconde fois, le premier Octobre 1705. par l'imprudence d'un Compagnon Charpentier, qui fumoit sur le faite de la maison; une étincelle

96 MERCURE

de feu tomba sur des copeaux qui prirent d'abord feu, & le communiquèrent à des Madriers voisins. Ce vaste édifice a esté brulé deux fois en quatre ans sçavoir en 1701 au mois de Novembre, & 1705. en Octobre. Les ornemens de l'Eglise Cathedrale, la Bibliothèque & les meubles, tout a esté consumé par les flâmes. Monseigneur de Laval, l'ancien Evêque, âgé de 83 ou 84 ans a été transporté aux Jesuites. Un miracle. Un Ecclesiastique de ce Seminaire s'est jetté d'un quatriéme estage en bas, pressé qu'il étoit par la fumée, & il ne s'est point blessé.

A

A Montreal le 9^e. Octobre
1705.

Les Iroquois demeuroient paisiblement sur leurs a nattes à b Kataracoui avec les Outraouacs, depuis le Traité celebre dont je vous ay parlé dans ma Lettre de 1703. que feu Mr le Chevalier de Cail- lieres, Gouverneur General de Canada, avoit fait entre toutes les Nations, lorsque les Outraouacs s'estant jettez brusquement sur les

a C'est à dire, demeuroient en paix.

b C'est le Fort de Frontenac, à environ 80. lieues de l'Isle de Montreal.

Fevrier 1706 I

98 MERCURE

Iroquois, en tuèrent quelques-uns, & firent trente prisonniers. Incident fâcheux, embarrassant, & d'autant plus difficile, qu'il est arrivé c chez Onnuntio. Les Outraouacs, cependant, emmenèrent leurs prisonniers au d Détroit. Mr Tonti qui y commandoit alors, va au devant, parle à l'Outraouac, le reçoit dans le Fort, & luy fait entendre là, qu'il ne sortira point,

c C'est à dire dans un lieu appartenant au Gouverneur general des François, dans un lieu qui est aux François.

d Lieu d'un Fort & d'un Magasin dépendant des François, situé entre le Lac des Hurons & le Lac Erié.

qu'il ne rende à l'Iroquois. On traite, on negotie, quelques couvertures données font la paix, au moins pour un temps, & l'Iroquois pris est renvoyé libre chez luy. Le bon succès de cette negociation est dû au juste choix qu'a fait Mr le Marquis de Vaudreuil, Gouverneur general, de Mr de Louvigny, Major de Quebec;

On est si accoûtumé icy de voir des Sauvages, qu'on en prend le stile; on auroit pu dire les Outraoüacs, les Iroquois; mais le Sauvage se sert ordinairement du singulier.

¶ Semblables à celles dont on se sert pour les lits. Les Sauvages que nous voyons icy, en sont presque tout couverts.

100 MERCURE

& de Mr de Vincennes Officier ;
car les Sauvages , par les bonnes
raisons de ces Messieurs , sont
descendus icy pour demander la
paix ; ce qui est un coup d'Etat
pour le Pays Les Sauvages
sont fort à ménager en Canada.

Voicy le détail de l'affaire. En-
trés bien , Monsieur , dans le stile,
vous allés devenir Sauvage en
lisant cecy. Le stile Sauvage est

g On dit icy descendre , parce que les
grands lacs sont beaucoup plus
hauts que l'Isle de Montreal , &
que Quebec. Le lac Otatio au Sud
duquel sont les cinq Nations Iro-
quoises , est quatre fois plus élevé
que la Montagne de Montreal.

GALANT 101

*figuré, concis, coupé, stile qui
laisse un peu à deviner.*

Accommodement fait entre
les Iroquois & les Outraouïacs
en 1705.

*Les Sauvages des deux^h na-
tions, Iroquois, & Outraouïacs,*

h Nations tout-à-fait différentes, car
les Iroquois font cinq Nations, &
une même langue, à quelques dia-
lectes près, mais les Outraouacs
parlent Algonkin, langue distin-
guée de l'Iroquoise: la langue Al-
gonkine est la plus étendue, & celle
qui est la plus en usage parmi les
Sauvages de l'Amérique Septen-
trionale.

102 MERCURE

se sont assemblez chez Mr le Marquis de Vaudreuil, Gouverneur General. C'est le meilleur homme du monde, on voyoit paroistre là des visages de toutes couleurs. Les uns portoient au 1^e & 4^e de gueule, au 2^e & 3^e d'azur. Les autres avoient seulement le nez teint en rouge, mais du plus beau rouge, les yeux noircis, avec de la mine de plomb, les cheveux coupés sur la teste jusqu'à la hauteur d'un pouce, frotés & imbibés de Matachas (de rouge) & de graisse de Loup-Marin; le tout (les cheveux) semé d'un duvet d'Otarde ou de Canard. Pour

pendans d'oreille, de petites peaux
blanches i de Lievre.

Le corps de Mrs. les Sauvages
estoit presque nud, & marqué de
cent Jeroqlifes differens, de Ser-
pens, d'Ours, de Cochons, de
Rats, de Corbeaux, de Poux,
&c. Des cornes de Chevreuil en
teste, chacun un Collier, fait de
dents & d'ongles de Loups-Cer-
vier... Cela auroit esté fort joli
à voir en Carnaval à Versail-
les.

Entre les chef des Sauvages
Outraoüacs, & Iroquois les plus

i Les Lievres icy sont blancs en hi

ver.

I iij

104 MERCURE

considerables estoient Agoïander du ^κ Saut au Reolet, la grande Cadenete, la Queüe de Cochon.

Du costé des Iroquois, parut avec éclat celuy qui a relevé le le nom de la Grangula la grande Gueule; la Chaudiere noire, &c.

Vous sçavez que la grande Gueule estoit fort connue, il y a plus de vingt ans, dans le temps que Mr de la Barre avoit le Gouvernement de la Nouvelle France.

κ Ce lieu s'appelle à present Lorete; c'est une Mission sauvage, gouvernée par Messieurs de S. Sulpice,

Premiere parole des Iroquois.

Les Iroquois sont entrez les premiers dans la Salle de l'Audience, & ont pleuré en chantant : An Hi, An Hi, O Manes de ma grande Mere ! O Esprit des Chefs, venez pleurer.... An Hi, mon oncle le Soleil... tu es tout rouge... & tu es tout noir.... An Hi, An Hi. J'ay le gosier bouché de douceur, les yeux fermez de larmes, de la bile amere dans l'estomac, les bras falis de sang .. An Hi An Hi... Ce Chef des Iroquois,

106 MERCURE

après avoir ainsi pleuré ; *salua*
Onnontio , & dit : Mon Pere ,
tu es blessé à mort. J'estois dans
ton cœur , & on m'a percé dans
ton cœur. Tu es donc blessé à
mort. *Icy l'Iroquois se tut tout*
à coup , on interpréta sa parole &
on l'écrivit.

Seconde Parole.

Mon Pere je demeuroid sur
ta ^l natte à Kataracouï , mais
on à fali ta natte de mon sang
& gâté ^m ta maison. *L'Inter-*

^l Natte pour maison , le stile Sauvage
est figuré.

^m Kataracoui & le Fort Frontenac est
la même chose ; c'est un Fort des
François à la rive droite du Lac
Antario. Antario signifie, beau Lac.

prette expliqua, & tout fut écrit.

Troisième parole.

Icy le Sauvage s'avança & garda un profond silence pendant quelques momens. Ensuite il n'ouvrit la bouche, & dit : Mon Pere, souviens toy que ° Fen-

■ Vous voyez que je me sers du stile Sauvage, ouvrir la bouche, pour dire, parler. S'il estoit permis de mêler le sacré avec le prophane, je dirois que les Evangelistes se sont servis de cette expression dans le Nouveau Testament.

○ Feu Mr le Chevalier de Caillieres, frere du Secretaire du Cabinet, Plenipotentiaire à Riswick.

108 MERCURE

onnontio , dont tu releve le nom , planta l'arbre de la paix si haut qu'on le voyoit de tout côté. *En cet endroit un grand silence. . . .* Toutes P les nations mirent la main à cet arbre pour l'apuyer . . . *Le Chef des Iroquois se tut ici* Onnontio fit croistre ses racines jusque chez toutes les nations.. *Profond silence ici* Onnontio prit toutes les haches , & les enterra dans un creux afin qu'on ne coupa pas ses racines. Il fit passer une Riviere sur ce creux..

p Plusieurs Nations sauvages , Iroquois & autres.

Le Sauvage s'aresta tout court en cet endroit. Onnontio, q une nation^r a retiré sa Hache, coupé sa racine, retiré sa main, l'arbre fletrit de ce côté la. C'est l'Outraoüacs . . . tu a dit que tu fraperois celuy qui gâteroit l'arbre.

Premiere parole des Outra-
oüacs.

Les Outraoüacs estant arrivez fort heureusement avec leurs Chefs. Le pesant Sauvage Outraoüacs, gros & grand, & bien taillé,

q La Nation des Outraouacs.

r Retirer ou déterrer la Hache ; c'est declarer la guerre.

110 MERCURE

avec Copanisé, autrement dit le Brochet, commencerent la seconde sceance, c'étoient les accusez. Ces Chef fumerent d'abord, & la fumée estoit si épaisse, que les tenebres d'Égypte ne l'estoient gueres davantage. Un d'eux parla ainsi.

Je pleure mon ^s esprit que j'ay perdu ... Ce Chef se tut icy tout d'un coup ... Je pleure mes anciens Chef qui le gouvernoient ... En cet endroit l'Outraouiac demeura en silence ... Je pleure mes Neveux, qui ont

^f Les Sauvages disent communément qu'ils n'ont point d'esprit, lorsqu'ils sont mal.

GALANT III

manqué aux ordres d'Onnontio, & manqué contre mes freres les Iroquois. Des paroles, Copanissé vint aux effets, il roula au milieu de la salle des Ambassadeurs, bon nombre de paquets de Castors, de Robes, pour refaire l'esprit d'Onnontio, le pria de redresser les affaires courbées, & d'estre son Mediateur envers l'Iroquois. Onnontio prit, ou interpreta, & le Secretaire mit tout sur le papier.

1. C'est ce qu'on appelle Castor gras, c'est le meilleur, les Sauvages s'en servent comme d'habits, & aussi de couvertures pour se coucher.

* Figure sauvage.

112 MERCURE

Icy se fit une pause.

Onnuntio dit à l'Outraoüiac qu'il luy parleroit, lors qu'il auroit fait entendre sa voix à l'Iroquois, puis il dit à l'Iroquois : Mon fils ^u le Midy, c'est le Sonnonthoüian, mon fils le grand * Calumet, c'est Goiogouien, mon fils le porte-nom ou Enseigne, c'est Onnonthagué : voilà l'Outraoüiac qui pleure sa faute. Il me prie de te porter

^u Onnuntio, qui est M^r le Marquis de Vaudreüil, se sert du stile sauvage, pour se faire entendre, & agréer.

^x Aux Chefs & aux autres Iroquois qui estoient là.

* Calumet signifie pipe.

sa voix, je l'ay fait venir par mon autorité, je l'obligeray à te satisfaire, je le corrigeray; écoute & parle paisiblement.

L'Interprete Iroquo: reedit les paroles d'Onnontio aux Deputez des Iroquois. Onnontio dit à l'Outraoiac, parle à l'Iroquois, il écoute . . . Alors l'Outraoiac jetta y à l'Iroquois trois paquets de Castor, pour les trois z Cabanes ou Nations, & un autre sur le

y Maniere efficace d'appaiser les gens & de les persuader.

z C'est à dire pour les trois Nations Iroquoises alliées des François; les Sononthouans, les Gaiogouïns, & les Ononthagues.

Février 1706.

K

114 MERCURE

corps des morts ; c'est sur le corps des Iroquois tuez par les Outraoïacs. Ce discours fut interprété, & on écrivit :

Seconde parole des Outraoïacs. L'Outraoïac reprit ensuite la parole, & dit : Mon frere l'Iroquois, tu as le gosier bouché, voilà un Julep pour le déboucher . . . Là dessus il jetta & un Collier de Porcelaine . . . on expliqua & on écrivit . . . Le Sauvage poursuivit : Mon Pere, tu as les yeux bouché de larmes, voilà pour les essuyer ; sur cela il

& Je vous ay marqué l'an passé ce que c'estoit que ces Colliers.

jetta un second Collier : l'Interprete tourna en François , & la chose fut écrite.

L'Outraouiac continua : Mon frere , tu as de la bile amere , voilà une douce medecine pour faire vomir ta bile , & t'adoucir le coeur. A ces mots , le Sauvage jetta au milieu de la Salle un troisieme Collier , & parla ainsi à l'Iroquois.

Tu es sali , voilà pour te laver . . . Autre Collier jeté pour couvrir le a mort . . . & afin

a Stile sauvage, le singulier pour le pluries, car il y en avoit eu plusieurs de tuez par les Outraouacs.

116 MERCURE

qu'il ne ^b paroisse plus, ^c voilà
un Collier pour les parens du mort.

Troisième parole des Sauvages,
Iroquois, & Outraouacs, & der-
niere Seance.

L'Iroquois dit à l'Outraouac:
Tu es menteur, tu es un four-
be, & tu recommenceras tes
trahisons au sortir d'icy. Cela
fut aussitost écrit ... Pour finir
l'affaire, Onnontio demanda aux
Chefs des Nations Iroquoises, les
réparations qu'ils souhaittoient.

b Afin qu'il n'en fust plus parlé.

c Les Sauvages appaisent ainsi les Ma-
nes des deffunts.

Premiere Demande des
Iroquois.

d Je veux des Esclaves pour les morts , & que l'Outraouac aille à la guerre chez les ^e Sioux. *Le Secretaire d'Onnontio écrivit, après que l'Interprete eut expliqué.*

Seconde Demande.

Je demande à Onnontio, qu'il châtie l'Outraouac , & qu'il le contraigne de répondre , qu'il obéira à sa voix.

Enfin le Chef Iroquois dit avec

- d C'est à dire , des Esclaves Outreouacs , en place des Iroquois tuez.
- e Sauvages aux environs de la source du Mississipi. Il y a les Sioux de l'Est, & ceux de l'Ouest.

118 MERCURE

fermé au milieu de l'Assemblée :

Je ne répons pas de moy, Iroquois, je porteray le Colliers & les Prefens aux ^f Anciens, & on en déliberera chez les Chef des ^g Nations.

Onnoncio conclut, & dit à l'Iroquois.

Premierement.

Tu vois que je suis prest de châtier l'Outraouac.

Secondement.

Que l'Outraouac ayant peur s'est humilié.

^f Les Anciens sont fort respectez chez les Sauvages.

^g Ce sont les trois Nations Iroquoises alliées des François.

Troisièmement.

Tu vois que j'ay fait rendre les prisonniers que l'Outraouac avoit fait.

Quatrièmement.

Que l'Outraouac devoit estre imité par l'Iroquois, & qu'il falloit pardonner.

Cinquièmement.

Que j'ay pris le parti de toy, Iroquois.

Sixièmement.

Que c'estoit la premiere faute.

Septièmement.

Qu'on ne tuë pas les enfans
(Qnnontjo est le pere com

mun de tous les Sauvages nos
Alliez) mais qu'on les corrige,
& qu'ensuite on leur pardonne.

Onnontio après cela, se tournant du costé de l'Outraouac, luy dit, tu estois ^h yvre, tu n'avois pas d'esprit quand tu as fait cela à Kataracoui. L'Arbre de la paix ayant esté touché & appuyé par la main, l'ayant vû planter, ayant vû enterrer la Hache... l'Iroquois devoit avoir ravagé ta ⁱ Cabane, &

h C'est à dire, insensé, chez les Sauvages, selon le genie de leur langue.

i Onnontio se sert du stile sauvage. & cela est prudent. Cabane, est pris là pour Nation ou Village. Un Village mangé

mangé ton Village . . . Il . . . &c.

Mais Onnontio s'appaisa , & comme il est clement , il leur pardonna , deffendant cependant à l'Outraouac , de retomber desormais en semblable faute , & le chargeant de remplacer les Iroquois tuez , par des Esclaves.

Allons , ajouta Onnontio , que l'Iroquois & l'Outraouac , furent également au même Ca-

fait assez souvent une Nation , comme il paroist chez le Iroquois.

✱ Calumet ou Pipe , signe de paix. C'est le Calumet de paix. J'ay marqué dans quelques-unes de mes Lettres , ce que c'estoit que Calumet de paix.

Feurier 1706. L

122 **MERCURE**

lumet , buvez dans le même Gobelet ... *A ces ordres on apporte des seaux de Bierre , on fume dans le grand Calumet de paix. Onnontio l'alluma de sa bouche Royale , & tous fumerent ... Deux puissans Bœufs furent mis dans la ¹ Chaudiere (je ne sçay si on vuida ces animaux) le Festin fut long , & les adieux se firent en chantant. Hé , He , vive les hommes de la Guerre. C'est le Hé , Hé , des Fendeurs de bois , dont je vous ay tant parlé dans mes Lettres des années dernieres.*

1 Je vous ay dit autrefois ce que c'étoit que faire chaudiere , chez les Sauvages.

Tous les ^m Canadiens qui estoient depuis plusieurs années aux Outaouacs, Miamis, Ilivois, &c. descendirent à Montreal en Septembre. Ils estoient quatre en chaque Canot, tous chargé de Pellerie de toutes sortes. Les Sauvages ont retenu chez eux (on l'a bien voulu) comme pour assurance ou Ostages quatre de ces Canadiens: ce sera un témoignage que les François n n'abandonnent pas ces Sauvages.

m Sont les François nés en Canada, ou les François qui y sont depuis plusieurs années.

n Mr Junquieres Capitaine des Gardes de feu Mr de Callieres est toujours chez les Iroquois pour négocier avec eux & les tenir en paix.

124 MERCURE

° *Missili makina n'est plus , c'est-à-dire , la Mission , les Forts , & Magasin. Les Sauvages qui s'estoient habitué là depuis long - temps , ont quitté ce lieu avec deux Jesuites , dont le plus renommé est le Pere Carheil, Saint Missionnaire , habile homme. Il estoit là depuis vingt ans. Les bons Peres sont descendus icy. C'est la proximité du P Détroit , & la demeure des Canadiens , coureurs de bois , dont plusieurs se débau-*

- o Est à 30. lieuës d'icy. C'est une Isle qui est a l'endroit où le Lac des Hurons se jette dans le Lac des Illinois.
- p Entre le Lac Erié & le Lac Huron, Lieu d'un Fort & d'un Magasin.

choient avec les Sauvages de cette Habitation , qui sont cause de cette destruction.

Mr de la Mothe - Cadillac , Capitaine , a le Détroit dont on vient de parler , à sa possession. On luy a donné permission d'y mener deux cens hommes , Soldats ou Canadiens ; il est à present le Gouverneur , & Seigneur de ce poste.

Un Parti de Sauvages , nos Alliez , vient de se mettre en marche pour y aller aux Anglois. Ces gens - cy sont alertes , & comme les Anglois sont de vrais
q Expressin Canadienne.

L iij

126 MERCURE

ventres de Biere , ils ont bien de la peine à s'échaper de leurs mains , tant pis pour les Anglois.

Des Sauvages de la Nation des Nepissiriniens , sont descendus des Lacs pour s'habituer dans l'Isle , ou^r proche l'Isle de Montreal. Mr le Gouverneur General, le Marquis de Vaudreuil , leur a offert la^r Terre , & Mr de Breslay , Saint Prestre de S. Sulpice, qui est dans cette Isle , à la pointe qui est voisine du Lac des deux

r Ils sont actuellement auprès du Lac des deux Montagnes , proche le bout de cet Isle.

f Terre dans l'Isle de Montreal.

Montagnes , s'est offert à estre leur Missionnaire. Je ne sçay si vous n'avez point connu ce Mr de Breslay à la Cour , il estoit Gentilhomme chez le Roy ; il a quitté le monde , s'est fait Ecclesiastique , & s'est consacré entièrement au Canada , mais particulièrement à la Mission des Algonkins , Nation Sauvage la plus connue dans ce pays - cy par la Langue.

On écrit de Misissipi , qu'on y attend Mr le Baron de Longueuil qui est icy ; il est frere de Mr le Chevalier d'Yberville , que l'on peut appeller un second Jean Barth. Je suis, M^r vostre , &c.

128 MERCURE

Je vous envoie une Chan-
son de M^r de Metz, de la Flé-
che en Anjou. Le sujet des pa-
roles vous feroit connoître
qu'elles sont de luy, quand
même je ne vous le nommerois
pas.

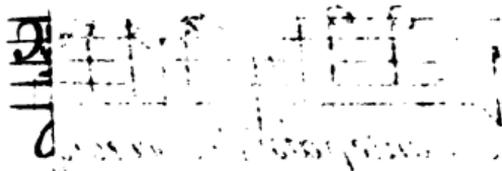
AIR NOUVEAU.

*O Paix ! charmante Paix ,
Exauce nos souhaits
Descend , Fille du Ciel , delice de la
Terre ,
Aux accents de ta voix , fait taire
le Tonnerre ,
Viens , Louis s'est lassé de ses propres
Exploits :
Tout l'Univers t'appelle , & même
les François.*

GALANT 129

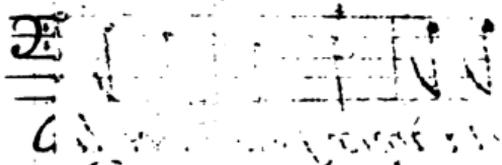
Le plus grand des humains te préfère à

elle

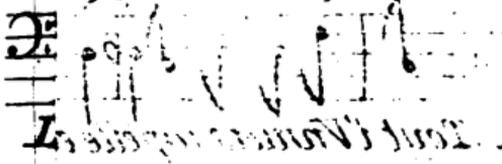


First musical staff with a treble clef and several notes.

lui



Second musical staff with a treble clef and several notes.



Third musical staff with a treble clef and several notes.



Fourth musical staff with a treble clef and several notes.



Fifth musical staff with a treble clef and several notes.

re-
nes
in-
de
s,
tre
a
in-
ch

LES DECEMBRE.

128 MERCURE

Je vous envoie une Chan-
son de M^r de Metz de l'El-

che

roles

qu'el

mêm

pas.

A

O

Ex

Descen

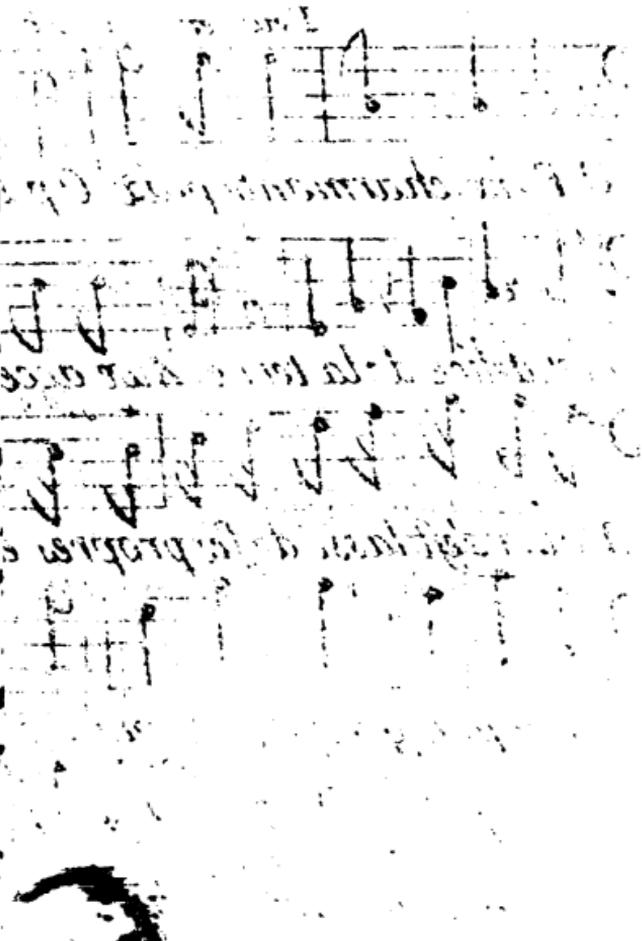
Aux a

le

Viens

E

Tout



*Le plus grand des humains te prefere à
Bellonne ;*

*En vain , toujours constante , elle
agrandit son Trône ,*

Il veut se délivrer de la nécessité

*De vaincre l'Univers , contre luy
revolté.*

Les Articles qui suivent regardent plusieurs personnes mortes dans le mois de Janvier. Je suis souvent obligé de reculer ces sortes d'Articles , parce qu'il est difficile d'estre instruit à fond de ce qu'il y a à dire des personnes de distinction, dans le même mois qu'elles decedent.

130 MERCURE

Dame Marguerite-Françoise de Rohan , épouse de M^{re} Louis-Piere Comte de la Marck. Cette Dame estoit fille de M^r le Duc de Rohan Chabot Pair de France , & de Dame Marie-Elisabeth Dubec-Crespin , fille unique de François René, Marquis de Vardes, Comte de Moret , Chevalier des Ordres du Roy , & Gouverneur d'Aigues-mortes , cy-devant Capitaine des cent Suisses de la garde ordinaire du Corps du Roy , & de Catherine Nicolai. Louis Chabot Duc de Rohan Prince de Leon Comte de Parrhoël

Pere de M^e la Comtesse de la Marck, est fils de feu Henry Chabot S^r de Saint Aulaire, Duc de Rohan, Pair de France, Gouverneur d'Anjou, & de Marguerite Duchesse de Rohan, Princesse de Leon, Comtesse de Porrhoët. Cette Dame étoit fille unique & heritiere du fameux Duc de Rohan, Henry deux du nom Duc de Rohan, Pair de France &c. qui fut Chef des Huguenots en France & qui fut tué a la premiere Bataille de Rhinfeld en 1638. & de Dame Marguerite de Bethune fille de Maxi-

milien I. de Bethune , Duc de Sully , Pair, Marefchal & grand Maiftre de l'Artillerie de France. On voit un magnifique Mausolée de ce Duc dans l'Eglife de Saint Pierre de Geneve. Quant à la maifon de Chabor, elle eft des plus illuftres du Royaume , où elle eft connue il y a près de 700. ans, en effet Guillaume Chabor qui fut un grand Capitaine vivoit en 1040. & Ictier Chabor qui fut Evêque de Limoges & l'honneur du Clergé de France , fleuriffoit en 1052. & mourut en 1073. un fiecle après , c'eft

à dire en 1177. Saibrand de Chabot fut aussi élu Evêque de la mesme Eglise : ce Prelat assista au troisieme Concile de Latran, qui fut l'onzieme Concile general en 1179. Thibaud Chabot 6. du nom Seigneur de la Greve, vivoit en 1380. il épousa Amicie fille de Jean Seigneur de Maure, dont il eut Louïs Chabot 1. du nom qui laissa de Marie de Craon Dame de Moncontour, Thibaud, pere de Louïs 2. qui ne laissa qu'une fille, & Renaut 1 Seigneur de Jarnac, qui épousa Françoise de la Roche foucauld.

134 MERCURE

C'est de luy que descendit le celebre Gui de Chabot Chevalier de l'Ordre du Roy & Gouverneur de la Rochelle qui foutint en 1547. ce fameux Combat en Champ clos contre François de Vivonne Seigneur de la Chasteneraye. Philippe Chabot, Comte de Charny, Amiral de France, Chevalier des Ordres de Saint Michel & de la Jarretiere, Gouverneur de Bourgogne, fils puiné de Jacques Chabot & de Madelaine de Luxembourg. Cet Amiral mourut en 1453. & fut enterré aux Celestins de Paris où l'on

Voit sa statuë en marbre blanc dans la Chapelle d'Orleans.

La Maison de la Marck dans laquelle estoit entré la Dame qui donne lieu à cet article , est une des plus illustres du Royaume, elle a formé trois grandes branches ; celle des Ducs de Bouillon , qui a fini en la personne de Charlotte de la Marck , Duchesse de Bouillon, Princesse de Sedan , épouse de Henri de la Tour , Vicomte de Turenne, Maréchal de France, en 1591. celle des Ducs de Clèves , qui commença à Adolphe qui épousa Margueri-

136 **MERCURE**

te de Cleves en 1332. & celle de la Marck-Maulevrier.

La Branche des Ducs de Bouillon Princes de Sedan de la Maison de la Marck , a possédé d'aîné en aîné la Charge de Capitaine-Colonel des Cent-Suisses de la garde ordinaire du Corps du Roy , dans son établissement , jusqu'au décès de Robert second du nom, Comte de la Mark. Il eut pour successeur en cette Charge Jean de Souillac Seigneur de Montmege , Lieutenant General des Armées du Roy , & nommé à l'Ordre du Saint Esprit , après

la mort duquel cette Charge fut donné à René Dubec, Marquis de Vardes, Chevalier des Ordres du Roy, pere de M^e la Duchesse de Rohan, mere de M^e la Comtesse de la Mark. La Maison de la Marck a tiré son origine du Comté de la Marck. Engilbert I. du nom, Comte de la Marck, mourut en prison en 1417. Il avoit épousé Cunegonde, fille du Comte de Schaffembourg, dont il eut Everard (nom fort commun aux Seigneurs de la Marck) & ensuite mariée à Henry de Mons, Seigneur de
Fevrier 1706. M

138. MERCURE

Vindck. Everard de la Marck, Cardinal, Evêque de Liege, estoit fils de Robert I. Duc de Bouillon, Prince de Sedan, & de Jeanne de Marlay. Il fut élu Evêque de Liege en 1505. Ce Prelat qui s'estoit mis sous la protection de la France, avoit esté pourvû de l'Evêché de Chartres, & avoit reçu plusieurs bienfaits des Rois Louis XII. & François I. Robert de la Marck, Duc de Sedan & de Floranger, Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre du Roy, estoit fils de Robert de la Marck 3^e du nom, & de Ca-

therine de Croy. Il fut blessé en 1513. à la Bataille de No-varre, & fut pris à celle de Pavie en 1525. On le conduisit à l'Ecluse en Flandres. Il fut pere du Maréchal de Bouillon (Robert de la Marck 4^e du nom) qui fut pris par les Espagnols, à la prise du Chasteau de Hesdin en 1553.

M^{re} Adrien Baillet, Prêtre, & un des plus sçavans hommes de ce siècle. Il estoit âgé de 55. ans. Il s'appliqua dès son bas âge à l'étude des belles Lettres. Il enseigna les Humanitez à Beauvais avec beaucoup de suc-

M ij

140 **MERCURE**

cés pendant quelques années; mais sa réputation estant devenue considérable, & son mérite l'ayant fait connoître, M^r le President de Lamoignon l'attira chez luy & luy confia la conduite de M^{rs} ses Enfans, & lors qu'ils furent entrez dans le monde, & qu'ils n'eurent plus besoin des soins de M^r Baillet, M^r le President de Lamoignon le retint chez luy en qualité de Bibliothecaire, & il a exercé cet employ jusqu'à sa mort. Personne n'ignore les augmentations qu'ils à faites à cette célèbre Bibliothèque, & le bon

GALANT 141

ordre qu'il y a mis. M^r l'Abbé Baillet a toujours esté un parfait modele de vertu & de pénitence ; il ne beuvoit point de vin , il couchoit sur la dure , & il s'est toujours constamment refusé toutes sortes de plaisirs , & de commoditez. Il estoit plein de charité pour le prochain ; quand quelqu'un de l'Hôtel de Lamoignon estoit malade , il ne l'abandonnoit point & il quittoit tout pour luy fournir tous les secours qui dépendoient de son ministère. Il travailloit régulièrement seize heures par jour , il se cou-

142 MERCURE

choit à minuit & se levoit à six heures du matin. Mais ce qu'on ne doit pas oublier dans l'éloge de M^r Baillet, est qu'il a toujours refusé avec beaucoup de fermeté, tous les Benefices qui luy ont esté offerts, & peu de personnes ont porté le desintéressement aussi loin que luy. Le grand nombre d'excellens ouvrages qui sont sortis de sa plume, rendront son nom immortel. Il a composé treize volumes des *Jugemens des Sçavans*; ce livre est connu de tous les Sçavans, & il n'en est point qui ignore l'honneur que cet

ouvrage a fait à son Auteur. M^r. Baillet nous a aussi donné la vie de Descartes; elle est tres-bien écrite & contient des choses tres-interessantes. Il seroit à souhaiter que quelque Sçavant prist le même soin à l'égard de M^r Baillet, que celuy-cy a pris à l'égard de ce Philosophe moderne. *L'Histoire de la Republique de Hollande*, est un ouvrage que M^r Baillet composa à la priere d'une personne de consideration, à laquelle il ne pouvoit rien refuser. Ce livre est fort estimé. Ce celebre Auteur a donné des mar-

144 MERCURE

ques de sa devotion pour la Vierge, dans son livre intitulé : *La devotion à la Vierge*; mais sa Vie des SS. en 4. Volumes *in folio* rendra sa memoire precieuse à la posterité. Il laisse plus de cent volumes Manuscrits, tant sur l'Histoire Ecclesiastique que sur d'autres matieres, dont il a deffendu l'impression en mourant.

M^{re} François Pingré, Seigneur de Farinvilliers, Conseiller Honoraire au Grand Conseil. Je vous ay déjà appris la mort de Dame N. . . Pepin son épouse, à laquelle il n'a survé-

cu

cu que de quelques jour. Depuis la mort de cette Dame, avec laquelle il avoit toujours vécu dans une grande union, sa santé avoit esté fort languissante. M^r de Farinvilliers, avoit quitté depuis quelque temps, sa Charge de Conseiller au Grand Conseil, il l'avoit exercé pendant plus de vingt années avec beaucoup d'honneur & de probité ; & tous ceux qui ont eû affaire à luy pendant ce temps là, conviennent que c'estoit un des Juges le plus éclairé du Grand Conseil. Il s'estoit attaché depuis sa jeu-

Fevrier 1706. **N.**

146 MERCURE

nessé à la connoissance des affaires Ecclesiastiques, & il en avoit un usage tres-parfait. La Famille de M^r de Farinvilliers a produit d'autres Magistrats, dont la memoire est encore en veneration dans les Cours superieures de cette Ville; elle a aussi donné à l'Eglise, & sur tout à l'Ordre Monastique de grands Sujets, du nombre desquels a esté un Joachim Pingré, Religieux du Tiers-Ordre de S. François, duquel il nous reste d'excellens ouvrages, qui n'ont pas, à la verité paru sous son nom, mais qu'aucun Sça-

vant n'ignore estre de luy.
 C'estoit un des plus grands
 Theologiens de l'Ordre de S.
 François.

M^{re} Leonor Aubry , Con-
 seiller du Roy , & Maistre or-
 dinaire en sa Chambre des
 Comptes. Il avoit appris la Ju-
 risprudence sous d'excellens
 Maîtres , & il avoit profité des
 leçons qu'il en avoit reçu d'u-
 ne maniere , qui luy a fait hon-
 neur toute sa vie. Il estoit fort
 considéré dans la Chambre des
 Comptes , il estoit fort estimé
 dans son Corps. Une exacte pro-
 bité & une severité rigoureuse ,

N ij

148 MERCURE

luy avoient fait meriter cette estime. Il aimoit les Lettres , & ceux qui s'y attachoient. Sa Maison a toujours esté ouverte à ceux , qui font profession de cultiver les Sciences. Il avoit une Bibliothèque considerable dans laquelle on faisoit de tems en tems de sçavantes Conferences ; M^r Aubry y brilloit beaucoup , & il estoit écouté avec plaisir. Ce Magistrat estoit fils d'un homme, qui avoit aussi beaucoup cultivé les Lettres , & sa famille a produit diverses personnes qui se sont distinguées en plusieurs genres de

Litterature , & sur tout dans la Geometrie ; & dans l'étude des Sciences naturelles.

M^{re} Alexandre-Jean Sevin, Seigneur de Menil-montant, President de la Cinquieme Chambre des Enquestes. Il estoit beau-frere de M^r le Marquis de Laval , dont le fils a épousé une sœur de M^r le Marquis de Hautefort , parce qu'ils avoient épousé les deux sœurs. M^r le President Sevin estoit d'une famille , qui avoit produit des hommes doctes & celebres en plusieurs genres de Litterature. Le Pere & l'Ayeul

Niiij

150 MERCURE

de ce President , se sont distingués dans la Robbe , & ils ont donné des marques de l'amour qu'ils avoient pour les Sciences & pour les belles Lettres. M^r le President Sewin , avoit esté élevé avec de grands soins , & il avoit parfaitement profité des Leçons qu'il avoit reçus, il s'attachoit fort aux Sciences , & il les avoit cultivées avec beaucoup de succès. Il avoit brillé dans plusieurs occasions d'éclat , & donné des preuves de son éloquence & de la délicatesse de son esprit.

Dame N... de Furstemberg,

fille de M^r le Prince de Furf-
 temberg, Gouverneur de l'E-
 lectorat de Saxe, & petite nie-
 ce du Cardinal de ce nom. Elle
 avoit époufé M^r le Prince d'I-
 fenghien, fils de feu M^r le Prin-
 ce d'Ifenghien, & de Dame N..
 de Crevant, fille de feu M^r
 le Maréchal d'Humieres. Les
 Prince d'Ifenghien font sortis
 de l'illufre Maifon de Guines.
 Cette Maifon a eu pour tige
 Sifrid, Scigneur Danois, qui
 passa en France avec les Nor-
 mans, & qui occupa fur l'Ab-
 baye de Saint Bertin, la con-
 trée où est le Comté de Guines,

152. MERCURE

où il fit bâtir un Fort pour se deffendre contre ses ennemis. Quelques Auteurs disent que Guillaume Comte de Ponthieu , ayant souûmis le Boulonois & les Pays de Guines & de S. Pol , sur Arnoul , Comte de Flandres , ce dernier appella les Normands à son secours , & alors Sifrid qui estoit parent du Roy de Dannemarck , reconquit la Terre de Guines , que Arnoul luy donna en fief , en luy faisant épouser une de ses filles , qui avoit nom Elstrude ; c'est de ce mariage qu'est sorti Adolphe , qui fut premier

Comte de Guines, & qui vivoit en 996. Ce Seigneur est celebre dans l'Histoire ; par de beaux faits d'Armes. Il épousa Mahaud, fille d'Hercule, Comte de Boulogne, d'où vint Ragul-Marc de Roselle de S. Pol, & pere du celebre Comte de Guines (Eustache) qui a tant fait parler de luy dans son temps. Il fut pere de Baudouïn I. Comte de Guines. Ce dernier eut Manassés, dit Robert, ce nom luy ayant esté donné par Robert le Frison, Comte de Flandres, son Parrain. Il vivoit en 1120. & il ne laissa qu'u-

154 MERCURE

ne fille nommée Sibylle , qui épouſa Henry , Châſtelain de Bourbourg , qui laiffa auſſi une fille unique nommée Beatrix , qui mourut ſans alliance. Gisle de Guines , ſœur de Manaffés , fut appellée à la ſucceſſion , & elle herita du Comté de Guines : c'eſt par ſon mariage avec Wenemar , Châſtelain de Gand que la Maifon de Guines tomba en quenouïlle. Elle fut mere d'Arnoul I. de ce nom , Comte de Guines , qui mourut en Angleterre en 1196. & qui fut pere de Baudouïn II. marié avec Chriſtine heritiere d'Ardres &

GALANT 155

pere d'Arnoul II. Comte de Guines , Seigneur d'Ardres & Chastelain de Bourbourg par son mariage avec Beatrix de Bourbourg. Ce fut en ce temps-là que Philippe Auguste ayant épousé Isabelle de Haynault , qui luy apporta la partie occidentale de Flandres, où estoient les terres du Comté de Guines ; ce Comte devint Vassal des Rois de France. Arnoul fut pere de Baudouïn III. Comte de Guines, qui épousa en 1220. Mahaut de Finnes , dont il eut Arnoul 3. qui épousa Alix de Coucy , fille d'Enguerrand 3.

156 MERCURE

Sire de Coucy , furnommé *le Grand*. Madame la Princesse d'Isenghien qui vient de mourir, estoit fille d'Antoine-Egon, Prince Landgrave de Furstemberg & de Bar , Gouverneur de l'Electorat de Saxe , & de Dame Marie de Ligny. Je vous ay si souvent parlé de la Maison de Furstemberg, que je ne vous en diray rien aujourd'huy , sinon que plusieurs branches de cette Maison possèdent des Etats en toute Souveraineté.

M^r le Marquis de la Grange a épousé à Lyon. Mlle Ferrus. Ce Gentilhomme est de l'illus-

tre Maison de Cremeaux , qui a produit la branche d'Entragues-Cremeaux , dont il y a eu des Comtes de Lyon , & dont M^r l'Abbé d'Entragues, connu par son esprit poli & agréable , & M^r le Comte d'Entragues, son neveu , Gouverneur de Mâcon, sont descendus. M^r le Marquis de la Grange est Seigneur de Thisi en Beaujollois & de Chafey en Bugey. Cette dernière terre estoit des anciennes dépendances de la Seigneurie de Revermont , & elle estoit sortie de la Maison de Coligni par le mariage de Beatrix de Coli-

158 MERCURE

gni , épouse d'Albert , Sire de la Tour-du-Pin , duquel est issu la dernière branche des Dauphins de Viennois. C'est par là qu'après les Sires de la Tour-du-Pin , les Dauphins de Viennois ont été Seigneurs de Chafey , & comme le Dauphin Humbert dernier du nom , remit le Dauphiné avec toutes ses dépendances , au Roy Philippe de Valois. Chafey échut à Pierre , Evêque de Clermont , par la cession de Guillaume Flotte , Chancelier de France. Chafey passa ensuite entre les mains du Comte Verd de Sa-

voye , qui le remit à Jean de Grangeac , du fils duquel il passa dans l'illustre Maison de Thoire. Philiberte de Savoye , épouse de Julien de Medicis , Duc de Nemours , l'eut ensuite de Philippes Comte de Baugé , & ensuite Duc de Savoye son pere : enfin le Duc Emanuel-Philibert la donna à Jacques de Savoye , Duc de Nemours qui l'engagea quelques temps après au sieur de Pasley , & c'est des mains de ce dernier , qu'elle passa entre les mains de feu Mr de la Grange-Cremeaux , Colonel d'Infan-

160 MERCURE

terie, ayeul de celuy qui donne lieu à cet Article. La Maison de la Grange est tres-illustre, elle a donné un Cardinal au Sacré College en la personne de Jean de la Grange, Evêque d'Amiens, Ministre d'Etat & Sur-Intendant des Finances, sous Charles V. Il prit l'Habit de Religieux dans l'Ordre de Saint Benoist, où il fit un grand progrès dans la Jurisprudence Civile & Canonique, il fut depuis Abbé de Fescamp, & le Pape Innocent VI. l'envoya en Espagne, & l'employa dans d'autres affaires. Le Roy Char-

GALANT 161

les V. connoissant sa capacité, le fit Conseiller d'Etat & ensuite Ministre, & luy donna la Charge de Surintendant des Finances. Il le nomma ensuite Evêque d'Amiens, & luy procura la Chapeau de Cardinal du Pape Gregoire XI. qui le luy accorda le 20. Decembre 1375. Le Roy l'ayant fait President de la Cour des Aides, & puis Conseiller au Parlement, il jugea plusieurs Procés dans cette Cour, même après avoir esté revestu de la Pourpre Romaine. La mort du Roy Charles V. apporta un grand chan-

Février 1706. O

162 MERCURE

gement à sa fortune , les Auteurs en parlent d'une maniere un peu desavantageuse ; par rapport à l'administration des Finances. Charles VI. le haïssoit fort. Etienne de la Grange son pere , fut élevé à la Charge de premier President du Parlement de Paris en 1373. Le Roy Charles V. qui le consideroit fort , le donna pour Conseiller à la Reine sa femme , lorsqu'il la laissa Tutrice des Princes ses enfans , & il le fit Executeur de son Testament. Charles VI. eut aussi beaucoup de confiance en luy. Il mourut en 1388.

GALANT 163

& ne laissa qu'une fille mariée au fameux Jean de Montaigu, Seigneur de Marcouffy. C'est de la posterité de ces deux Freres qui subsiste aujourd'huy en Baujollois que Mr le Marquis de la Grange est le chef. Mlle Ferus est fille de Mr Ferrus, Conseiller au Presidial de Lyon, & niece de Mr l'Abbé Ferrus, Chanoine d'honneur de l'Eglise d'Esnay de Lyon. C'est un Ecclesiastique d'un merite singulier. Mlle Ferrus est généralement estimée. Son grand pere a esté Officier dans le Consulat de Lyon.

O ij

164 MERCURE

M^r l'Abbé Tamisier Secre-
taire de M^r le Nonce , ayant
eu une Abbaye du Roy depuis
quelque temps , a demandé à
S. M. en faveur de qui elle sou-
haitoit qu'il fit la resignation
de sa dignité de grand Chantre
de l'Eglise Cathedrale de Tré-
guier en basse Bretagne. Le
Roy luy a nommé M^r Ruffi ,
& c'est en faveur de ce dernier
que M^r Tamisier s'est démis
entre les mains de Sa Sainteté
de sa dignité, qui est la premiere
de ce Chapitre & qui est d'un
revenu tres - considerable. M^r
l'Abbé Ruffi est de la Ville

d'Avignon où il a un frere Chanoine , qui a esté long temps attaché a M^r l'Archevêque de Genes cy-devant Nonce extraordinaire en France. Leur famille est tres - considerable à Avignon , où les Ruffi ont exercé les Charges les plus importantes de la Ville & de l'Université. Ce nouveau grand Chantre de Treguier est depuis quelques années à Paris où il s'est distingué par le talent qu'il a pour les belles Lettres ; c'est un Disciple zelé de M^r des Cartes & du Pere Mallebranche , & comme tel , c'est un

166 MERCURE

des meilleurs sujets de la conférence qui se tient deux jours de chaque semaine chez M^r l'Abbé de Cordemoy, avec qui il est lié d'une tendre amitié.

On doit remarquer deux choses dans cet Article qui font honneur à M^r l'Abbé Tamisier , l'une est la délicatesse de conscience qu'il a fait voir en remettant un Benefice qu'il ne peut desservir , parce qu'il demande résidence , & peut-être même aussi , parce qu'ayant une Abbaye , il n'est pas du sentiment de ceux qui

s'accommodent de la pluralité des Benefices. L'autre chose à laquelle on doit aussi faire attention, est que la grand-Chantrerie de Treguier dependant de sa Sainteté, il pouvoit la resigner sans en parler au Roy; cependant il a cru qu'en reconnaissance des bontés que S. M. venoit d'avoir pour luy en luy donnant l'Abbaye dont elle vient de le gratifier, il ne devoit pas resigner une des premieres dignités d'une Eglise Cathedrale sans que Sa Majesté luy indiquât un sujet.

Le Pape a donné un Cano:

168 MERCURE

nicat de Saint Pierre à M^r.
Orighi. L'Eglise de S. Pierre
est une de sept principales de
Rome. C'est un des plus su-
perbes Edifices qui ait jamais
été ; cette Eglise est toute revê-
tuë de marbre, tant en dedans
qu'en dehors. Sa couverture
est de plomb & de cuivre doré,
& tout y est si magnifique, soit
au dedans soit dehors, qu'elle
surpasse toute la magni-
ficence qu'il est possible de s'i-
maginer : Les uns y admirent
les Peintures excellentes, les
autres des colonnes de marbre,
& tous en fines richesses. Le
Por-

GALANT 169

Portail de cette Église a vingt-quatre toises de haut. Sa structure d'Ordre Yonique, il contient un superbe portique dont la voûte est dorée, & qui regne tout le long du Portail. On y voit une magnifique Galerie où le Pape paroît chaque jour de Jedy Saint & de Pâques, pour donner la benediction au Peuple qui est à genoux dans la Place. On y lit une inscription latine, qui apprend que Paul V. fit bâtir ce Portique en 1612. Monsieur Orighi qui vient d'avoir un Canoniat dans cette

Fevrier 1706.

P

170 **MERCURE**

Eglise, est un Ecclesiastique fort estimé, & qui a donné beaucoup de preuves de son sçavoir & de son merite.

La Charge de Clerc de Chambre, vacante par le decés de M^r Marciani, a esté donnée à M^r Priuli, Venitien, Cousin du Cardinal Ottoboni. Les Charges de Clerc de Chambre sont la voye qui conduit à la Prelature, aux Nonciatures, & aux autres dignités de la Cour de Rome : M^r Martiani dont la mort en a fait vaquer une, estoit d'une ancienne Famille de Rome qui a donné divers

Prélats à cette Cour, & qui a produit beaucoup de gens de lettres. Ce même Martiani estoit d'un merite generalement reconnu, il a donné en plusieurs occasions des marques de son intelligence & de sa prudence. Le Pape l'estimoit beaucoup & l'a fort regreté. M^r Priuli, qui a succédé à M^r Martiani, est sorti d'une Maison Venitienne qui a donné des Senateurs à la Republique de Venise, & qui a este dans un grand lustre en Italie. Monsieur Priuli qui a écrit une Histoire de France, & qui a

172 MERCURE

laissé des enfans qui sont dans ce Royaume , où ils sont tres - confiderez , est de cette Maison. Ce nouveau Clerc de Chambre est tres - estimé à la Cour de Rome.

M^r le Comte Ercolani a esté nommé Ambassadeur de l'Empereur à Venise , à la place de M^r le Comte de Berka. Ce poste a toujours esté rempli par des Ministres d'une grande habileté , & rien ne peut mieux faire l'éloge de M^r le Comte Ercolani , que la preference que l'Empereur luy a donné sur plusieurs autres Personnes de

consideration de la Cour de Vienne, qui esperoient d'estre nommez pour succeder à M^r le Comte de Berka. M^r le Comte Ercolani, est d'une tres-ancienne Maison, originaire de Moravie. C'est à la priere & à la sollicitation d'un des Agens de ce Comte, qu'Antoine Maria Gratiani, Evêque d'Amelia, composa la Vie du Cardinal Commendon, au service duquel il avoit esté long-temps. Ce Comte Ercolani sçavoit que ce Prelat avoit conservé des Memoires tres-curieux de diverses Legations & Nonciatu-

174 MERCURE

res , que le Cardinal Commen-
don avoit exercées , il se servit
de l'amitié qu'ils avoient con-
tractée en Allemagne , pour
l'obliger à les donner au pu-
blic.

Le Roy d'Espagne a donné la
Presidence du Conseil des Fi-
nances à Don Lorenzo Armen-
guol , Evêque Suffragant de
Sarragosse. Ce poste est une
preuve du merite de ce Prelat.
On ne le confie ordinairement
qu'à des personnes dont la ca-
pacité est reconnuë. Jerôme
Gratiani , Comte de Sarzana ,
natif de Pergola , dans le Du-

ché d'Urbain, & qui sortoit d'une Famille originaire de Perouse, estoit lié d'une tendre amitié avec le pere de ce Prelat; & un sçavant Espagnol avoit même eu dessein il y a quelques années, de donner au public le Recueil qu'il a rassemblé, des Lettres de ces deux illustres Amis. Si ce dessein avoit esté exécuté, on y auroit vû des choses fort interessantes sur le Gouvernement d'Espagne. Le Comte de Sarzana, fut Secrétaire d'Etat du Duc de Modene, & c'est de la liberalité de ce Prince qu'il eût le Comté de

Sars; ainsi la Lettre que le père du Prelat, dont je viens de vous parler, luy écrivit sur ce sujet, a esté imprimée en plusieurs Langues, & a esté regardée comme un Chef-d'œuvre.

S. M. Catholique, a aussi donné une place dans le Conseil de Castille, à Don Miguel Francesco Guerra, qui s'est déjà distingué dans plusieurs autres Emplois. Theodore Grafwincket, qui estoit un fort sçavant Jurisconsulte de Delft, dédia à un Oncle de Don Miguel Francesco Guerra, un de ses Ouvrages. On trouve dans

l'Épître plusieurs faits considérables qui regardent la Maison de Guerra. On en parle aussi dans un des Ouvrages de Guillaume Gracarole, Médecin célèbre, qui étoit de Bergame, & qui vivoit dans le seizième siècle. On peut voir dans le quarante-troisième Livre de l'Histoire de M^r de Thou, ce qu'il dit de ce Médecin, le sujet pour lequel Gracarole parle de la Maison du Ministre Espagnol, est curieux & intéressant; & il a servi à faire découvrir plusieurs autres faits, qui avoient esté jusqu'alors ensevelis dans l'oubli.

178 MERCURE

Le même Monarque a donné la Charge de premier Ecuier à M^r le Comte de Montenuovo. Ce Seigneur sort d'une ancienne Maison originaire de Castille ; le trisayeul du Comte de Montenuovo fut dans une grande consideration sous le regne de Philippe II. Il fit plusieurs voyages en Angleterre, auprès de la Reine Marie, épouse du Roy ; & il eut beaucoup de part à la confiance de cette Princesse. François Martius Grapaldus, Deputé de la Ville de Parme, vers le Pape Jules II. adressa à ce Seigneur

Espagnol une Relation sur le sujet de sa députation ; elle estoit écrite en Italien , & ce Seigneur Espagnol la traduisit en sa langue , & écrivit à Grapaldus sur la Couronne Poëtique qu'il avoit reçue publiquement à Rome des mains du même Pape Jules II. Cette piece qui est tres-belle, est le sort de diverses traductions.

L'Abbé Dom Augustin de Palafox , neveu du feu Archevêque de Seville , de la Maison d'Ariza , & l'Abbé Dom Emmanuel Orofco , de la Maison de Mortara , ont esté nommez

180 MERCURE

par Sa Majesté Catholique,
Sommeliers de Courtine. Sa
Majesté a nommé M^r le Mar-
quis de Canales, Directeur Ge-
neral de la Guerre, qui est une
nouvelle Charge établie en cet-
te Cour. On luy a donné pour
Secretaire de ses Depesches,
Dom Joseph Grimaldo, qui
estoit le troisiéme Official de la
Secretairie d'Etat, & du Dé-
partement du Nord, avec
cinq Officiaux, le Conseil du
Cabinet dépêche toutes les af-
faires de la Monarchie. Le nom
de Palafox est dans une grande
consideration dans toute l'Es-

pague. L'Evêque qui l'a porté
 & qui a donné de si grandes
 marques de sa vertu & de sa
 patience, a rendu ce nom cher
 aux Espagnols. L'Abbé qui
 vient d'être nommé Somme-
 lier de Courtine est remply de
 merite & universellement esti-
 mé en Espagne. Dom Orofco
 de Mortara est d'une des meil-
 leures Maisons de toute l'Espa-
 gne, où il y a des Grands de ce
 nom, & plusieurs Generaux
 des Armées des Rois d'Espa-
 gne. Dom Emmanuel a fait de
 grands progrès dans l'étude de
 la Theologie, il en a donné des

182 MERCURE

preuves dans les Actes publics qu'il a soutenus. M^r le Marquis de Canales qui vient d'être fait le premier Directeur general de la guerre qu'il y ait eû en Espagne, est considéré dans ce Royaume comme un des meilleurs Officiers de guerre. Il joint à la connoissance de la discipline militaire une naissance illustre & tres-ancienne. Le Roy d'Espagne ne pouvoit donner une preuve plus certaine de l'estime qu'il fait de ce Seigneur, qu'en luy donnant une Charge de cette conséquence, & dont les fonctions

sont d'une si grande étendue. Dom Joseph Grimaldo qu'on luy a donné pour Secretaire des dépêches, entend parfaitement ces sortes d'affaires. Il en a acquis un grand usage & une parfaite connoissance dans la fonction d'Official de la Secretairie d'Etat qu'il a exercé. Je vous ay déjà parlé de luy, mais je ne sçauois trop vous repeter que c'est un Officier tres estimé & plein de merite.

Je vous envoie un Etat des gratifications que le Roy vient de faire à quelques Officiers des Troupes de sa Mai-

184 MERCURE

son. On ne peut trop admirer l'attention de Sa Majesté à récompenser ceux qui se distinguent dans le service, de quelque maniere que ce soit, & l'application avec laquelle ce Prince s'attache à sçavoir, & à placer dans sa memoire les actions de tous ceux qui en ont fait de brillantes, afin que dans la suite des temps tout ceux qui en ont fait reçoivent des récompenses proportionnées à leurs services. On ne doit pas s'imaginer que ceux qui sont sur l'État des gratifications que je vous envoie, soient les seuls

GALANT 185

sur qui les graces de Sa Majesté soient tombées , & sur qui elles doivent tomber. Plusieurs Officiers de ces Corps ont des pensions. Ceux qui n'en ont pas , en auront à leur tour , & ceux qui ne sont pas sur l'Etat des gratifications que je vous envoie, y peuvent estre les années suivantes , un si grand nombre d'Officiers ne pouvant se trouver en même temps sur le même Etat. Ces gratifications sont tirées du fond qu'a produit la nouvelle imposition du liard par livre que l'on retient sur tous les payemens qui sont

Fevrier 1706.

Q

186 MERCURE

faits aux Troupes ; & elles voyent avec d'autant plus de joye retenir cette petite somme , que ceux qui échaperont aux dangers frequens dans le mestier de la guerre , sont assurez d'en estre récompensez au centuple. Ces gratifications sont d'autant mieux imaginées qu'elles produisent un effet merveilleux pour le service du Roy & de l'Etat , puisqu'elles sont autant d'éguillons qui donnent une nouvelle ardeur au courage de ceux qui se font une gloire d'estre des premiers sur un Etat , où il est glorieux

GALANT 187

& avantageux en même temps
de se trouver.

Regiment des Gardes Françoises.

M ^r Daffy , Capitaine,	2000. l.
M ^r Brilhac , Capitaine ,	1500. l.
M ^r Chardon , Capitaine,	1500. l.
M ^r de S. Paul Lieutenant ,	1500. l.
M ^r Clifson , Lieutenant ,	1500. l.
M ^r Mistral , idem ,	1000. l.
M ^r Briçonnet , idem	1000. l.
M ^r d'Audiffret , idem ,	1000. l.
M ^r le Feron , idem ,	1000. l.
	12000. l.

Regiment des Gardes Suisses.

Mr Gaudentz de Mont Capitaine, 800. l.

188 MERCURE

Mr Machet , idem ,	800. l.
Mr Daffry , idem ,	800. l.
Mr Jean Salis , idem ,	800. l.
Mr Gabriel Reynold de Bevier, id	800. l.
Mr Charles Jacques Bezenuald , Ma- jor ,	800. l.
Mr Joseph Fiva , Lieutenant	600. l.
Mr Rodolphe , Planta idem	500. l.
Mr Raget Baniere , idem ,	500. l.
Mr Jean Rodolphe Krevel , id ,	400. l.
Mr Sigismondus Tscharner , idem ,	400. l.
Mr Nicolas Joseph Bourquy , idem ,	400. l.
Mr Victor Antoine Gloutz , id ,	400. l.
	8000. l.

GARDES DU CORPS

Compagnie de Noailles.

Mr Desseville , Lieutenant ,	1500. l.
Mr d'Imecourt , Lieutenant ,	1000. l.
Mr de Chapiseaux , Enseigne ,	1500. l.

GALANT 189

Mr de Druy , Exempt ,	900. l.
Mr Fauvel , idem ,	900. l.
Mr de Segonzac , idem ,	900. l.
Mr le Chevalier Fauvel , idem ,	900. l.
Mr de Vachieres , idem ,	600. l.
Mr la Vesque , Sous-Brigadier.	800. l.

Compagnie de Villeroy.

Mr de Montesson , Lieutenant ,	1500. l.
Mr de Vilennes , Lieutenant ,	1500. l.
Mr de Brissac , Lieutenant ,	1500. l.
Mr de la Croix , Exempt ,	900. l.
Mr Grillet , idem ,	900. l.
Mr de la Fage , idem ,	900. l.

Compagnie d'Harcoüert.

Mr de Monlezun , Enseigne ,	1500. l.
Mr de S. Avy , Exempt ,	900. l.
Mr de Vareilles , idem ,	900. l.
Mr de Lyannes , idem ,	900. l.
Mr le Chev. Dauge , idem ,	900. l.

190 MERCURE

Mr de Crezolle, idem,	900 l.
Mr de Maison-neuve, idem,	900 l.
Mr de Langeay, idem,	900 l.
Mr Puiel, Brigadier,	800 l.

Compagnie de Boufflers.

Mr de Marnay, Lieutenant,	1500 l.
Mr de Vernassal, Enseigne,	1500 l.
Mr de Montauban, Exempt,	900 l.
Mr Danjouy, idem,	900 l.
Mr de la Plesse, idem,	900 l.
Mr de Boisandré, Brigadier,	800 l.
	31300 l.

Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roy.

Mr le Marquis de Gouffier, Enseigne.	2000 l.
Mr de Grebonval, Maréchal des Logis.	900 l.

GALANT 191

Mr Mazille , idem ,	900. l.
Mr Duplessis , idem ,	900. l.
Mr Derforges , Brigadier.	500. l.
Mr de Richemont , idem .	500. l.
Mr de Troussauville , Brigadier,	500. l.
Mr de Villers Fransure , idem ,	500. l.
	9700. l.

Compagnie des Chevaux-Legers.

Mr le Marquis de Poulpry, Corn.	1500. l.
Mr le Marquis de Saumery , id.	1500. l.
Mr Dalesme, Maréchal des Logis,	900. l.
Mr de la Ravillais , idem ,	900. l.
Mr Durepaire , Brigadier ,	500. l.
Mr du Chastenet , idem.	500. l.
Mr de Preval , idem ,	500. l.
Mr de Gioncour , idem ,	500. l.
	6800. l.

I. Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roy.

Mr de S. Georges , Cornette ,	1500. l.
-------------------------------	----------

Mr Darifat , idem ,	1500. l.
Mr Dufort , Brigadier ,	500. l.
Mr Dubosc , Sous - Brigadier & Aide- Major ,	800. l.
Mr de Senneville , idem ,	500. l.
Mr Thierty , idem ,	500. l.
Mr de S. Martin , idem ,	500. l.
Mr de Villabé , Mousquetaire ,	400. l.
	6700. l.

II. Compagnie.

Mr le Comte d'Hautefort , Sous-lieut- tenant.	2000. l.
Mr de la Surriere , Cornette ,	1500. l.
Mr de Combes , idem ,	1500. l.
Mr Baron , Maréchal des Logis ,	500. l.
Mr Doucet , idem ,	500. l.
Mr de Montholon , idem ,	500. l.
Mr Keringart , Brigadier ,	300. l.
Mr de Vignaux , idem ,	300. l.
Mr de Beauxhottes , idem ,	300. l.
Mr de Branbuan , Sous-Brigad.	300. l.
Mr de Borie , idem ,	200. l.
Mr Viart , idem , idem ,	200. l.
Mr de Menibus , idem ,	200. l.
Mr	

GALANT 193

Mr Dalon, idem,	200. l.
Mr Defort, Sous-Brigadier,	200. l.
Mr Doazac, Sous-Brigadier,	200. l.
Mr du Renest, Mousquetaire	150. l.
Mr du Saulon, Mousquetaire,	150 l.
	9700. l.

Dame Anne le Vacher de Beaulieu, veuve de M^{ic} Thomas Navarre Conseiller du Roy, Premier President des Tresoriers de France au Bureau des Finances de la Generalité de Mets, est decedé à Mets, âgé de plus de soixante & dix ans, après onze jours d'une maladie violente; qu'elle a soutenuë avec autant de resignation que de fermeté;

Fevrier 1706. R

194 MERCURE

& elle a terminé par une sainte mort une vie remplie de bonnes œuvres. Elle étoit Cousine germaine de M^{re} Charles le Vacher, Chevalier Seigneur de S. Victor, Marechal de Bataille des Camps & Armées du Roy, Premier Capitaine & Major du Regiment de Cavalerie de feu Monsieur le Maréchal de la Meilleraye, Grand Maistre de l'Artillerie.

Elle étoit Sœur de Gabriel le Vacher de Larchat, Tresorier & Intendant des Troupes, qui avoit épousé une Cousine de M^r d'Argouges Premier Pre-

fidant du Parlement de Bretagne, & mort ensuite Conseiller d'Etat. Elle étoit aussi Sœur de François le Vacher de Beaulieu Officier de distinction, qui servoit dans les Troupes du Roy de Pologne Jean Casimir, & de M^r Fleury le Vacher de Beaulieu, tué en Candie en servant dans les troupes commandées par M^r le Marquis de Villy, & de feu Dame Marguerite le Vacher de Beaulieu son aînée, épouse de M^{re} François Guyet Chevalier Seigneur de la Sourdicre, Ecuyer ordinaire de Madame la Dauphine.

R ij

Ces deux Sœurs ont fort brillé à la Cour de Marie-Louise de Gonzagues, Reine de Pologne, par leur sage conduite, par leur esprit & par leur credit, dont elles ne se sont servies que pour appuyer les interests de la France; ainsi que pour faire tomber les bienfaits du Roy Casimir, & de la Reine son Epouse leur Maîtresse, sur ceux de la Nation qui leur paroissent les plus affectionnez au bien de leur Patrie & de leur Souverain, sur les sujets les plus dignes des bontez de leurs Majestez

Polonoises. Aussi le nom & la memoire de Mesdemoiselles de Beaulieu, qui est celui qu'elles ont porté en Pologne, sont-ils encore en grande consideration parmi ce qui reste en ce Pais-là, de personnes qui ont vû la Cour du Roy Jean Casimir, pendant le Regne duquel elles sont entrées en beaucoup d'affaires qui ont réüssi avantageusement. Madame Navarre n'avoit pas encore dix-huit ans lorsqu'elle fut envoyée en Pologne. Elle y apprist la langue du Pais, & elle la scût en

R iij

198 MERCURE

tres-peu de temps, avec tant de perfection & de delicateſſe, que la Reine Louiſe-Marie en fit ſon Interprete.

Madame Navarre eſt Mere de M^{re} Navarre Seigneur des Granges, Preſident à Mortier au Parlement de Mets, illuſtre par ſa pieté, par ſon integrité, par ſa capacité, par ſon éloquence, par ſon zele pour le ſervice de Sa Maieſté, & pour le bien de ſa Province, & par mille autres belles qualitez.

Elle eſt auſſi Mere de N. Navarre, Epouſe de M^r No-

blet de Mauregard Secretaire
du Roy, frere de M^r de No-
gent, qui vient de deceder dans
l'exercice de la Charge de Se-
cretaire des Commandemens de
Monseigneur le Duc de Bour-
gogne.

Je vais vous parler d'une
mort que vous sçavez déjà,
puisque la Renommée a pris
soin de la publier; c'est de celle
de M^r le Cardinal de Coislin,
Grand Aumônier de France.
Il est mort aussi - tost après
avoir fait son Testament, &
lors qu'après luy en avoir fait
la lecture on le soulevoit pour

R iij

200 MERCURE

le mettre en état de le signer.

Le Roy en a fait un grand éloge en peu de paroles, ce Prince ayant dit, *que depuis cinquante ans qu'il étoit de ses amis, il ne luy avoit jamais oui dire de mal de personne, & que personne ne luy en avoit jamais dit de luy.*

Cet éloge est aussi beau, & aussi remarquable qu'il est court, & remplit d'abord l'idée du parfait caractère d'un véritable honneste homme, & comme toutes les vertus se trouvent dans un homme de ce caractère on ne peut rien ajouter à l'éloge que le Roy a fait de ce

Cardinal ; cependant je vous diray qu'on a remarqué , après sa mort , une chose dont les exemples sont rares parmy les grands Seigneurs ; c'est qu'il est mort sans aucunes dettes. Il étoit Evêque d'Orleans, & Abbé de saint Victor , & il possédoit aussi quelques autres Benefices ; mais il en avoit besoin pour soutenir dignement le poids de l'Evêché d'Orleans , dont le revenu est aussi mediocre que cet Evêché est considerable. Tout le peuple de ce Diocèse le regrette , & il ne pourra estre consolé que par

202 MERCURE

le choix d'un Evêque qui luy ressemble. Les grandes Maisons comme celle de ce Cardinal, sont si connues, & je vous ay si souvent parlé de celle de cet illustre défunt, que ce que je vous en diray aujourd'huy ne servira qu'à vous faire ressouvenir de ce que vous sçavez déjà de cette grande Maison. La Maison du Cambout de Coislin est une des plus illustres de Bretagne; elle est alliée à la Maison de Rohan, à celle des anciens Comtes de Dreux, & descend, par les femmes, des anciens Ducs de Bretagne.

M^r le Cardinal de Coissin étoit petits-fils de Charles, Marquis de Coissin , proche parent du Cardinal de Richelieu , qui a beaucoup fait parler de luy dans la guerre des Religionnaires sous le Ministère de ce Cardinal. Ce Marquis de Coissin fut pere de N... du Cambout premier Duc de Coissin, pere de feu M^r le Duc de Coissin, & du Cardinal qui vient de mourir , & de Dame Marguerite-Philippe du Cambout , qui épousa d'abord le Marquis de Lage , Duc de Puylaurens, avec lequel elle ne demeura que peu

204 MERCURE

de jours, puis que peu après son mariage ce Duc fut enfermé dans le Donjon de Vincennes, où il mourut quelques jours après. Cette jeune veuve épousa ensuite Henry de Lorraine, second fils de Charles I. Duc d'Elbeuf, qui s'est rendu fort celebre sous le nom de Comte d'Harcourt. Elle en a eu M^r le Comte d'Armagnac, Grand Ecuyer de France, & plusieurs autres Princes. La Maison du Cambout a formé une autre Branche qui subsiste encore, & dont est sortie M^e la Marquise de Merinville, tante du jeune

Marquis du Cambout , & de M^r l'Abbé du Cambout, jeune Ecclesiastique de grande esperance.

M^r le Cardinal de Coislin avoit pour neveu M^r le Duc de Coislin , M^r l'Evêque de Mets , premier Aumônier de Sa Majesté , & M^c la Duchesse de Sully.

La Charge de grand Aumônier de France , qui vient de vacquer par la mort de M^r le Cardinal de Coislin , est un Office de la Couronne ; celui qui en est revêtu dispose du fonds des aumônes du Roy ,

206. MERCURE

celebre le service divin dans la Chapelle de S. M. quand elle le juge à propos. Il est Evêque de la Cour , & fait toutes les fonctions de cette dignité dans quelque Diocese qu'il se trouve , sans en demander permission aux Evêques des lieux. Il donnoit autrefois les Provisions des Maladreries de France. Il a l'Intendance de l'Hôpital des Quinze - vingts de Paris. On compte quarante grands Aumôniers de France , jusqu'à M^r le Cardinal de Janson inclusivement. Le premier dont on a connoissance est Eu-

fache , Chapelain & Aumônier du Roy Philippe I. Il le trouva à la Dedicace de l'Eglise de S. Martin des Champs , & autorisa de son feing la Lettre Patente du Roy de l'an 1067. Roger Evêque de Seez , est le second , dont le nom soit venu jusqu'à nous ; il est nommé Aumônier du Roy Louis VII. en 1160. En 1351. Michel de Breiche , Docteur en Theologie , fut revêtu de cette dignité , il fut Evêque du Mans , & il fit bâtir l'Eglise de Quinzevingt , qui depuis ce temps - là a esté sous la direction des

grands Aumôniers de France. M^r le Cardinal de Jansson est l'onzième Cardinal qui a esté revestu de cette Dignité; & depuis le Cardinal du Perron, à qui le Roy Henry IV. la donna en 1592. après la mort de Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, elle a toujours esté possédée par des Cardinaux: En effet, François de la Rochefoucauld, Cardinal, Evêque de Senlis, Alphonse Louis du Pleffis de Richelieu, Cardinal, Archevêque de Lyon; Antoine Barberin, Cardinal Archevêque de Reims; Emanuel-

Theodose de la Tour, Cardinal de Boüillon ; & Pierre du Cambout, Cardinal de Coislin, qui vient de mourir , ont tous possédé cette Charge successivement. Les quatre autres Cardinaux qui estoient auparavant revêtus de cette dignité , sont : Jean de la Paluë , Aumônier du Roy Louis XI. Evêque d'Evreux , & ensuite d'Angers , & enfin Cardinal en 1516. Adrien Gouffier , Evêque de Coutances & Cardinal ; il estoit pere de l'Amiral Bonnivet ; Jean le Veneur , Cardinal , Evêque de Lizieux , qui fut élevé à cette

Fevrier 1706. S

210 MERCURE

dignité en 1528. Antoine Sanguin, dit le Cardinal de Meudon, Archevêque de Toulouse, qui fut élevé à cette dignité en 1543. Bernard de Ruthie, Abbé de Pontlevoy, fut honoré de cet Office en 1552. Ce nouvel Evêque de Rieux, dont je vous ay parlé depuis peu, descend d'une fille de la même Maison dont estoit ce grand Aumônier; mais on doit remarquer que ce dernier estoit Ruthie, & que M^r l'Evêque de Rieux est Charitte de Ruthie. Jacques Amyot, Evêque d'Auxerre, que son seul mérite éle-

va & à qui nous devons cette belle traduction de Plutarque, fut grand Aumônier de France en 1560. Ange de Castro de Benevent, Archevêque de Vienne, que l'on accusa de magie, fut grand Aumônier du Roy Louis XI. en 1476. C'est ce Prelat qui, disant la Messe devant le Roy, se tourna tout à coup, & luy dit : *Sire, le plus grand de vos ennemis (il parloit du Duc de Bourgogne) vient d'estre tué dans ce moment.* En effet, ce Prince fut tué devant Nancy, dans le même instant.

S ij

212 MERCURE

A peine le Roy eut-il appris la mort de M^r le Cardinal de Coissin, que Sa Majesté nomma M^r le Cardinal de Janson, pour remplir la place de grand Aumônier de France; ce qui est une marque que ce Prince n'a point balancé à faire ce choix, & que dès qu'il a jetté les yeux sur luy, il luy a trouvé toutes les qualitez necessaires pour exercer dignement la Charge dont il l'a revêtu. M^r le Cardinal de Janson a rendu de grands services à l'Etat, pendant qu'il estoit Ambassadeur en Pologne, & Sa Majesté Po-

lonoise, n'en a pas esté moins
 satisfaite que le Roy, puisque
 c'est sur sa Nomination qu'il a
 esté fait Cardinal. Il fut nom-
 mé pour aller prendre soin des
 affaires de France à Rome, après
 la mort de M^r le Duc d'Estrées
 qui y estoit Ambassadeur, &
 Son Eminence y a retourné une
 seconde fois, pour prendre
 soin des mêmes affaires, dont
 M^r le Cardinal d'Estrées qu'elle
 a relevé estoit chargé. M^r
 le Cardinal de Janson, qui
 avoit eu la permission de reve-
 nir en France, doit avoir re-
 çu, par le même Courier, la

214 MERCURE

nouvelle de la mort de M^r le Cardinal de Coislin, & celle de sa Nomination à la Charge de grand Aumônier, que le Roy ne luy a pas seulement laissé le temps de souhaitter. C'est ce qui s'appelle faire des dons d'une maniere si obligeante, que l'on est souvent plus charmé de la maniere dont le present est fait, que du present même.

M^r le Comte de Ximenes, Lieutenant General des Armées du Roy, & Gouverneur de Maubeuge, doit avoir place dans l'Article des Morts que je n'ay pas encore fini. Son seul

merite & sa feule valeur , l'a-
voient élevé aux Emplois les
plus distinguez. Il estoit d'une
bonne Noblesse de Catalogne,
après avoir passé les premieres
années de sa vie dans l'étude des
Humanitez ; il entra dans le
Service , il fut Officier de Cava-
lerie , & après avoir monté aux
premiers postes de son Regi-
ment , qui estoit un des plus an-
ciens Corps du Royaume , le
Roy le divisa en sa faveur , &
luy en donna la moitié sous le
Titre de *Regiment Royal Rouf-
sillon* , qu'il a conservé , jusqu'à
ce qu'il s'en soit deffait en fa-

216 MERCURE

veur de son fils aîné, qui en est aujourd'huy Colonel. M^r le Comte de Ximenes, laisse encore un fils qui est aussi dans le Service, & une fille qui avoit épousé feu Mr le Comte de Tourouvre, Brigadier des Armées du Roy, dont je vous appris la mort dans ma dernière Lettre. Mr de Ximenes avoit esté blessé en plusieurs occasions, & il s'en est peu passé de son temps, où il n'ait donné des preuves de son courage. Il se trouva à la Bataille de Senef, & l'année suivante 1675. il servoit dans l'Armée où Mr le Maréchal

Maréchal de Turenne fut tué.

Mr le Marquis de S. Fremont, a eu le Gouvernement de Maubeuge , vacant par la mort de Mr le Comte de Ximenes. Mr de S. Fremont a commencé à servir dans les Mousquetaires, dont il devint ensuite Brigadier. Il quitta ce Corps pour entrer dans le Regiment de la Reine, que le Roy créa il ya quelques années. Durant le cours de la derniere guerre, il vint à la tête de ce Regiment, & fut peu de temps après Brigadier des Armées du Roy, & ensuite Maréchal de Camp. Il

Fevrier 1706.

T

218 MERCURE

fut fait Lieutenant General au commencement de cette guerre, & c'est par les fréquentes preuves de sa valeur & de son intelligence dans la discipline militaire, qu'il est parvenu à tous ces honneurs. Maubeuge est une Ville des Pays-Bas dans le Hainaut. Son nom Latin est *Malbodium* ou *Malobodium*; elle est située sur l'Escaut entre Mons & Avennes, à quatre lieues de distance de l'une & de l'autre de ces Villes. Elle n'est pas moins considérable par les Fortifications dont elle est revêtue, depuis qu'elle est sous la

domination de la France , que par son Chapitre de Chanoinesses , qui suivent le même Institut que celles de Mons , & qui doivent , comme elles , faire preuve de Noblesse , pour estre reçûes dans ce Corps.

Messire Gabriel de S. Etienne, Chevalier , Marquis de Carmain , Baron de la Pomarede , Mestre de Camp de Cavalerie, Soufflicutenant des Gendarmes de Monseigneur le Dauphin, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis , mourut le 3. de Février âgé de trente huit ans. C'étoit un Cavalier des plus.

T ij

accomplis. Il avoit beaucoup d'esprit, & une grande droiture de cœur ; & sous cet extérieur des plus avantageux, une ame capable des plus grands sentimens. Tout cela étoit soutenu d'une bravoure sans ostentation & d'un sang froid, qui le rendoit aussi maître de luy dans les occasions les plus périlleuses, qu'il l'étoit dans les Compagnies les plus agréables. Aussi avoit-il mérité l'estime de toute la Gendarmerie qui le regardoient comme un Officier qui soutenoit dignement l'honneur du Corps, & qui pouvoit

esperer de monter au plus haut degré de sa Profession.

Ayant servi long temps en qualité de Capitaine d'Infanterie, & n'étant que Cadet d'une ancienne Maison où il y avoit plus d'honneur que de bien, il crut faire son chemin plus viste par une autre route. Il passa en Irlande en 1689. pour y servir d'Aide de Camp à M^r le Duc de Lauzun. Mais après la bataille de la Boyne, où il avoit commencé à faire connoître son intrepidité. Il revint en France, & se rendit en Piémont pour y faire les mesmes fonc-

222 **MERCURE**

tions auprès de M^r le Maréchal de Catinat. Il se trouva, en cette qualité, en 1691. aux sièges de Villefranche, de Nice, de Carmagnole, de Suze & de Montmellian. Cette dernière Forteresse s'étant rendue, Mr le Maréchal de Catinat, plein d'estime pour le Chevalier de Carmain, c'est le nom qu'il portoit alors, (estime qu'il luy a continuée jusqu'à la mort) le préfera à beaucoup d'autres pour en porter la nouvelle au Roy. Sa Majesté fut si satisfaite du compte exact que luy rendit ce jeune Officier, qu'elle

voulut dès ce jour-là, le placer dans son Regiment des Gardes ; mais il ne s'y trouva aucune Charge vacante.

Le Roy se ressouvint de luy après la Bataille de la Marfaille. Ce vigilant Aide-de-Camp y avoit brillé par une activité merveilleuse en portant les ordres de son General, & payant d'une présence d'esprit, au dessus de son âge. Il fut récompensé d'un Guidon dans la Gendarmerie, & il s'est depuis signalé dans toutes les occasions où ce Corps s'est trouvé, & sur tout à la dernière bataille

T iij

224 MERCURE

d'Hochstet. Il avoit commandé le Piquet cette nuit là , & dès quatre heures du matin ayant jugé sur les mouvemens des ennemis , qu'il y auroit une action , il s'y prepara. Mr le Marquis d'Estaing , Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Dauphins , servant en Italie en qualité de Lieutenant-General. Mr le Marquis de Carmain se trouva chargé de la conduite de tout l'Escadron, il eut besoin de tout son sang froid , ayant esté exposé pendant deux heures au canon des ennemis , qui mit trente Maistres hors de

combat. Il alla ensuite à la charge à cinq différentes reprises, & dès midy il reçut un coup de sabre sur la teste, qui l'auroit mis hors de combat, si le fer qui estoit sous son chapeau, n'eût amorti le coup. Il reçut ensuite cinq coups d'épée peu dangereux à la verité. Mais sur la fin du combat, il reçut deux coups de pistolet dans le ventre, presque à bout portant, ce qui l'obligea, étant abbatu par la quantité de sang qu'il perdoit, & les mouchoirs qu'il avoit mis dans ses playes, ne pouvant étancher le sang, de se

226 MERCURE

rendre prisonnier sur les six heures & demie du soir. Dès que ses playes luy permirent de se mettre en marche, Milord Marlborough luy donna la permission de venir en France, sur sa parole, & il luy progea d'une maniere fort gracieuse, la permission d'y rester durant quatorze mois.

M^r de Carmain avoit épousé en 1702. Paule de Bidauld, Dame des Bugodieres, veuve de M^r de Lagny, Secretaire du Roy, & Directeur general du Commerce de France, & par sa politesse, son esprit de paix,

sa probité & sur tout par son bon cœur, il avoit si bien gagné celui des enfans de cette Dame qu'ils le regrettent aussi vivement que s'il eut esté leur propre pere. Le grand nombre d'amis qu'il s'étoit fait à la Cour, à la Ville, dans l'Armée & jusques dans les Cloistres, ne sont pas moins touchez de sa mort.

On croit la Famille de S. Estienne, dont étoit sorti M^r le Marquis de Carmain, originaire d'Espagne. Il se trouve même à Toulouse chez un Conseiller du Parlement, un

228 MERCURE

ancien manuscrit qui fait descendre la Maison de S. Estienne d'un nommé Astal, homme de consideration chez les Maures, qui sur la fin du huitième siecle receût au Batême le nom de S. Estienne, premier Martyr, nom que sa posterité s'appropriâ. Toutes les filiations sont suivies dans ce manuscrit depuis cet Astal jusqu'à Dominique de S. Estienne, qui vint s'établir à Toulouse en 1336. & dont les Lettres de naturalité sont dans les Archives de cette Ville. Son petit-fils Hugues de S. Estienne, Seigneur de Linidres,

époufa en 1424. Anne d'Arpajou de Severac, dont le fils Antoine de S. Estienne Seigneur de Linidres, Capitaine de cinq cens Arbalestriers, s'allia avec Marie de la Palu. Le petit-fils de ce Jean de S. Estienne, fut marié en 1552. avec Marguerite de Carmain fille de Henry de Carmain Chevalier Seigneur de la Pomarede, & elle fut trisaïeule de celuy qui a donné lieu à cet article. Marguerite de Carmain étoit petite fille d'Antoine de Carmain Seigneur de la Pomarede, que M^{rs} de Sainte Marthe ont dit dans leur

230 **MERCURE**

Histoire de France Livre 30.
Chap. 1. être petits-fils de Jean
Vicomte de Carmain & d'Isa-
belle de Foix, petite-fille d'I-
sabelle heritiere du Comté de
Foix & d'Archambaut de Grail-
ly, laquelle descendoit par sa
bifayeule Jeanne d'Artois, de
Robert de France Comte d'Ar-
tois, l'un des Freres du Roy S.
Loüis : & par là, M^r de Car-
main auroit eu l'honneur de
descendre de ce Fils de Fran-
ce, & d'être allié de la Maison
Royale de Bourbon, qui est is-
sue par les femmes de cette Isa-
belle de Foix. Mais on croit que

M^{rs} de Sainte Marthe se sont trompez. Isabelle de Foix femme d'Archambaut de Grailly, eut un troisieme fils Archambaut de Foix Seigneur de Noalers, qui fut tué en 1419. sur le pont de Montereau, où il avoit accompagné le Duc de Bourgogne Jean *Sans peur*. Il ne laissa qu'une fille Isabeau de Foix mariée à Jean I. Vicomte de Carmain, petit Neveu par son pere du Pape Jean XII. Ce Vicomte de Carmain se remaria à Catherine de Coarase, veuve de Mathieu de Foix, Comte de Comminge, l'un des fils d'Isa.

232 MERCURE

belle de Foix & d'Archambaut de Grailly du premier lit. Il eut Jean Comte de Carmain, qui épousa, 1^o. par dispense Jeanne de Foix fille du susdit Mathieu Comte de Comminge, & de la susdite Catherine de Coarasc sa belle-mere; &, 2^o. Jeanne de Bologne. De ces deux femmes sont sortis les Comtes de Carmain & les Vicomtes de Lautrec: M^{rs} de Sainte Marthe disoient que les Seigneurs de la Pomarede étoient aussi issus de cette Jeanne de Pologne, Cependant on a verifié qu'Antoine de Carmain Seigneur de la

Pomarede, étoit fils du second, lit de Jean I. Vicomte de Garmain. Il épousa en 1492. Antoinette de Saint Estienne, dont il eut Henry de Carmain, Chevalier Seigneur de la Pomarede, qui fut pere de Marguerite de Carmain, mariée en 1552. à Jean de Saint Estienne, auquel elle porta le nom de Carmain, & la terre de la Pomarede. Il fut pere de Henry de S. Estienne de Carmain, Baron de la Pomarede, dont le fils Henry II. de S. Estienne de Carmain, fut pere de Guillaume de S. Estienne de Carmain, Baron de la Po-

Février 1706. . V.

234 MERCURE

marede, qui épousa en 1658.
Marche de Fabry de Roquaitel,
dont est issu feu M^r le Marquis
de Carmain.

Il avoit perdu deux freres
dans la Marine, Alexandre,
Chevalier de la Pomarede; &
Pierre, dit le Chevalier de S. Es-
tienne, moururent à la Havane,
des maladies qui se mirent dans
la Flotte de France en 1702.
& un Abbé Guillaume de S.
Estienne decedé en 1704. Il
reste encore Jean de S. Estienne
dit le Comte de Carmain, qui
après avoir servi long-temps
s'est retiré chez luy, à cause de

ses incommoditez, Guillaume, Chevalier de Carmain, & Joseph, dit *Laval*, qui servoient tous deux sur Mer.

Carmain est une petite ville du Lauragois à quatre lieues de Toulouse. Elle a esté possédée long-temps par les premiers Seigneurs de ce nom, qui étoient des Barons puissans, dont il est fait mention dans les Archives de S. Sernin. Le Roy Philippe le Bel, étant maître de cette petite Ville, l'échangea en 1305. avec Bertrand de Lautrec, & l'érigea en Vicomté. Ce dernier la ven-

236 MERCURE

dit en 1325. à Arnaud de Veze frere du Pape Jean XXII. Elle fut érigée en Comté par Louïs XI. selon M^{rs} de Sainte Marthe, ou par Charles VIII. Selon Ducatel, *Memoires de Languedoc*, cette Terre a esté portée par les filles dans la maison de Monluc, & de là dans celle de Sourdis.

La Pomarede est un Château ancien, situé dans le Diocèse de S. Papoul. Simon Comte de Montfort en fit le siege, au rapport de Pierre Moine des Vaux de Cernous, *Chap. 59. de son Histoire.*

Il est constant , & c'est un fait qui a toujours paru hors de doute , que tous les livres où l'on trouve un grand nombre de morceaux qui regardent l'Histoire , & qui s'étendent sur les Genealogies , ont toujours esté remplis de quantité de fautes. Il est mal de parler juste sur les rapports d'autrui , puisqu'il est même difficile de le faire des choses dont on peut dire que l'on a esté témoin , & que lors qu'on demande à des gens qui ont esté témoins de quelques mouvemens qui se sont passez avec quelque sorte

238 MERCURE

de confusion , chacun fait des rapports differens , & que le public a beaucoup de peine à démêler la verité des choses même qui se passent sous ses yeux. De maniere qu'il est bien difficile d'écrire juste sur des Memoires qui sont donnez , ainsi que sur des Manuscrits , & sur des Imprimez. Parmi ceux qui les ont faits il se trouve souvent des gens qui se sont trompez de bonne foy , & d'autres qui ont eu des raisons pour cacher la verité, en grossissant les actions, & en élevant trop les familles. Il s'en trouve même qu'une

bile noire a fait agir , & qui de dessein formé ont parlé contre la verité. Tous ces faits estant constant , on ne doit pas s'étonner si l'on trouve une infinité des fautes dans les livres de la nature de ceux dont je viens de vous parler. Un homme de merite & de bonne foy , dont les lumieres estoient grandes ; mais qui ne se mêloit point d'écrire , dit un jour au sçavant Pere Petau , qu'il luy demandoit pardon s'il prenoit la liberté de luy dire qu'il avoit trouvé plus de soixante fautes dans les livres de Chronologie qu'il ve-

240 MERCURE

noit de mettre au jour. Ce Pere luy répondit avec un air modeste : *qu'il luy estoit fort obligé ; mais qu'il en avoit déjà trouvé plus de trois cens , & qu'il estoit persuadé qu'il en découvreroit encore beaucoup d'autres.* On ne doit pas s'étonner (lorsque l'on fera reflexion à toutes ces choses) s'ils s'en trouve beaucoup dans mes Lettres ; & sur tout lors que l'on considerera qu'un mois est si court qu'il suffit à peine pour lire seulement ce qui doit servir de matiere à une de mes Lettres ; mais malgré toutes les fautes qui s'y trouvent,

vent , je puis dire que ceux qui les auront toutes pourront se vanter d'avoir l'ouvrage le plus correct que l'on puisse faire en ce genre, à cause de la facilité que j'ay seul de reparer les fautes qui se glissent quelquefois dans mes Lettres, (dans les Lettres qui les suivent) & même dans celles qui ne paroissent que long-temps après. C'est ce qui m'oblige de vous dire que j'ay esté trompé il y a un an dans le Memoire que l'on me donna de la mort de feu M^r le Marquis du Hamel, mort Capitaine General des Venitiens.

Fevrier 1706. X

Ce Memoire portoit que ce Marquis estoit issu d'une ancienne famille de Protestant. Il n'y a jamais eu de Protestans dans cette illustre famille, qui est originaire de Picardie, & qui depuis deux cens ans est établie en Champagne. Il suffit de dire pour prouver l'ancienneté de sa Noblesse, qu'un frere de ce General, est mort Grand-Croix & Tresorier de l'Ordre de Malthe. Il n'auroit pû estre reçu Chevalier si ses peres, meres, ayeuls, bisayeuls, premiers & seconds paternels & maternels, n'avoient pas esté Ca-

tholiques Romains. Il avoit deux neveux , l'un Comman-
 deur , & l'autre Chevalier du
 meſme Ordre ; & deux de
 ſes nieces ſont , l'une Abbeſſe
 de S. Pierre de Mets , & cela
 du choix du Roy , qui la nom-
 ma en 1700. par preference à
 pluſieurs autres Dames , à cauſe
 de ſa pieté éclatante & de ſon
 mérite diſtingué , ſans aucune
 ſollicitation de ſa part ; l'autre
 niece eſt Dame de Remire-
 mont. Perſonne n'ignore que
 pour entrer dans ces deux Col-
 leges de Dames Chanoineſſes ,
 il faut faire preuve , ſur tout

244 MERCURE

dans ce dernier, de seize quartiers de pere & de mere. Quant à M^r du Hamel General des Venitiens, il estoit fils de M^r N.... du Hamel, mort Gouverneur des Ville & Chasteau de S. Disier sous Louïs XIII. sous le regne duquel il avoit esté Ambassadeur en Suede, & en plusieurs Cours d'Allemagne. Ce General leva en 1667. une Compagnie de Cavalerie pour le service de M^r le Duc de Lorraine, qui luy donna le Commandement de ses Chevaux-legers en 1673. En 1675. il passa au service de S. A. E.

de Brandebourg , qui luy donna un Regiment de Cavalerie. En 1678. il le fit General Major. Et en 1680. elle l'envoya au Roy pour affaires importantes, Sa Majesté luy fit donner en 1682 son Portrait enrichi de diamans , par Mr le Mraquis de Rebenac. Son A. Electorale fut si contente de sa conduite & de sa valeur , qu'en 1687. elle le fit General de sa Cavalerie , en 1690. Lieutenant general , & en 1702. Chevalier de la *Generosité*.

Cette mesme année la Republique de Venise le demanda

X iij

246 MERCURE

pour la seconde fois , à Son Altesse Electorale, pour remplir la place de Capitaine general de ses Armes , & avec tant d'instance que S. A. E. ne pût le refuser.

M^r le Marquis du Hamel avoit un frere Abbé des Moncets , & il a laissé un neveu Abbé de cette mesme Abbaye; mais comme ces preuves ne font pas voir que ces ayeux n'ont pas esté Protestans , en voicy qui sont incontestables. Quatre Gentilshommes les plus qualifiez , & les plus anciens de Champagne entendus pour

témoins publics , sur la Commission du grand Maistre de Malthe , pour faire enqueste de la naissance , vie , mœurs & Religion de M^r du Hamel de Bourseville , postulant pour estre reçû Chevalier ; déposent tous unanimement , que son pere , sa mere , son grand pere , Gouverneur de Saint Disier , & Ambassadeur pour le Roy , & tous ses Ancestres , sont & ont esté de la Religion Catholique , Apostolique & Romaine.

Quatre témoins secrets entendus par les Commissaires du grand Maistre , choisis se-

248. MERCURE

cretement par eux dans tout ce qu'il y avoit de plus ancien dans la Robe en Champagne, & dont l'un étoit âgé de 85. ans, déposent la mesme chose. Ainsi l'ancienneté de la Religion Catholique Apostolique & Romaine, prouvée comme l'ancienneté de la Noblesse dans la famille de M^{le} Marquis du Hamel, on voit que ce n'est point à cause de la Religion Protestante, dont il ne faisoit pas profession, qu'il est sorti de France; en effet il n'en est sorti que pour une affaire d'honneur qu'il le fit aller en Brandebourg, où sa valeur

& sa prudence le firent choisir pour le grand employ où il fut nommé par la Republique de Venise.

On s'est mépris dans le memoire que l'on me donna pour le mois de Janvier , quand on a dit que M^r de Bouzols avoit vendu le Regiment Royal Picmont , Cavalerie , au fils de M^r de Lassay ; ce Regiment a esté vendu à M^r le Comte de Manicamp , frere de M^r de Lassay , & fils de M^r de Montataire , de son second mariage avec Mlle de Bussy , fille de feu M^r le Comte de Bussy Rabu-

250 MERCURE

tin. Le nom de leur Maison est *Madaillan de Lesparre*, & leurs ancestres sont connus dans Froissart, & dans les autres Historiens de ce temps-là, sous le nom des *Sires de Lesparre*.

On s'est trompé lorsqu'on a mis, en parlant le mois passé, du Benefice donné par le Roy, à M^r l'Abbé de Maria, que M^r l'Evêque d'Agen en avoit parlé avantageusement à Sa Majesté, ce Prelat ne le connoist point, & c'est par d'autres endroits que le Roy a esté informé du merite de cet Abbé.

S. M. a donné la Soufflet-

tenance des Gendarmes , vacante par la mort de Mr le Marquis de Carmain, à Mr de la Serre , Aide.-Major de ce Corps ; ce Gentilhomme est connu par ses services , par son merite particulier , & par une naissance considerable. Sa famille a produit plusieurs personnes qui se sont distinguées en portant les armes pour le service de nos Rois. Le pere & l'ayeul de celui qui fait le sujet de cet Article , les ont portez toute leur vie , & s'y sont acquis beaucoup de reputation. Feu Mr de la Serre , bisayeul

252 MERCURE

de celuy d'aujourd'huy, fut fort considéré de Mr le Cardinal de Richelieu, qui luy donna des marques d'une confiance tres-particuliere, & qui l'employa en des occasions qui marquoient bien le cas qu'il en faisoit. L'estime de ce grand Ministre étoit un éloge parfait pour ceux à qui il l'accordoit; ainsi on doit se former une idée bien avantageuse de celuy dont je parle, puisque non-seulement il eut part à la bienveillance de ce Cardinal, mais qu'il en eut aussi dans les affaires les plus secretes. Celuy qui

vient d'être nommé Sous-Lieutenant des Gendarmes, s'est acquis beaucoup de reputation par la belle Relation qu'il fit après la bataille d'Hochstet, pour justifier la Gendarmerie.

Le Roy a donné l'Enseigne de Gendarmerie, que M^r de la Serre avoit, avec son Aide-Majorité, à M^r le Chevalier de Baufremont, & S.M. luy a aussi donné un Brevet de Mestre de Camp. Ce Chevalier qui sert depuis plusieurs années, est frere de M^r le Marquis de Liffenois, dont je vous appris le mariage avec Mlle de Mailly, dans ma

254 **MERCURE**

Lettre. Je n'ay rien de nouveau à vous dire sur la maison de Baufremont, dont je vous ay donné un grand article, en vous apprenant ce mariage. M^r le Chevalier de Baufremont est fils de M^r le Marquis de Meximieux, qui s'est distingué tant qu'il a vécu par son attachement aux interets du Roy, & petit-fils du Marquis de Baufremont, qui donna de fréquentes marques de son courage dans les guerres que l'Espagne eut à soutenir contre les ennemis, au commencement & vers le milieu du siècle der-

nier. M^r le Chevalier de Baufremont, joint à une naissance tres illustre, un merite generalement reconnu, & une valeur déjà éprouvée en plusieurs occasions.

M^r le Marquis de Saché a épousé M^{lle} de la Frezeliere; & M^r le Marquis de la Frezeliere pere de cette Demoiselle, s'est démis en sa faveur de la Charge de Lieutenant General de l'Artillerie. M^r le Marquis de Saché est fils de feu M^r le Comte de la Mothe & de Dame N... Morin. M^r le Comte de la Mothe étoit frere de M^r,

256 MERCURE

de Saché, qui est mort sans laisser d'enfans de Dame N... de la Rongere son épouse. Mlle de la Frezeliere est de la maison de Frezeau, fort ancienne dans l'Anjou, & déjà connue dans les treize & quatorzième siècles. Feu M^r l'Evêque de la Rochelle, qui avoit long-temps porté les armes avant que de s'engager dans l'état Ecclesiastique, étoit oncle de cette Demoiselle, qui est tres aimable, & qui a esté élevée avec beaucoup de soin M^r le Marquis de Saché est encore fort jeune; il joint à une naissance distinguée toutes

les qualitez qui peuvent rendre un Cavalier tres acompli. Il a déjà fait une campagne ou deux, où il se st acquis beaucoup d'estime. Sa maison est originaire de Normandie , quoy-qu'elle soit à present établie ailleurs.

Mr l'Abbé Rolle soutint une These de Tentative dans la Salle de Sorbone le premier de ce mois ; il eut pour President un des plus grands hommes de ce siecle : c'est le Pere Alexandre qui a enrichi l'Eglise d'une quantité de beaux ouvrages, du nombre desquels est la belle Histoire Ecclesiastique.

Fevrier 1706. Y

258 MERCURE

L'assemblée fut tres belle & tres nombreuse : presque tous M^{rs} de l'Academie des Sciences, & de celle des Inscriptions y assisterent. Il y eut quantité de personnes de distinction, ainsi que plusieurs Prelats. Mr. l'Abbé Rolle fut admiré de tous ceux qui l'entendirent par la vivacité & solidité de ses réponses ; il répondit sur-tout à son President qui luy proposa de tres subtiles difficultez, avec beaucoup d'habileté & une grande presence d'esprit, & toute l'assemblée avoüa qu'on ne pouvoit mieux répondre. Le Sou-

tenant brilla encore beaucoup dans l'Argument que luy fit M^r l'Abbé Goubier Bachelier de la maison de Navarre. La difficulté regardoit la Vision beatifique; on ne peut la pousser avec plus de feu que le fit Mr Goubier, il rapporta des Passages de S. Chrysostome, puisiez dans la source même. Le Répondant donna à ces difficultez proposées, avec la plus fine dialectique, de bonnes solutions; & rien ne l'embarassa. C'est dans cette occasion qu'il reçut encore de grands éloges; & le Pere Alexandre avoua qu'il y avoit

Y ij

260 MERCURE

long-temps qu'il n'avoit presidé à une These dont il fut plus content.

Mr l'Abbé Rolle est fils de Mr Rolle de l'Academie des Sciences, fameux Geometre, & dont le démêlé avec Mr Saurin pour l'insuffisance de la Methode des Infiniments petits de feu M^r le Marquis de l'Hôpital, fait un fort grand bruit.

M^r l'Abbé du-Champ-du-Mont, Chanoine de l'Eglise Collegiale de S. Martin de Tours, soutint sa Mineure dans la Salle de la Maison de Navarre, dont il est Bachelier.

Quoyque cet Abbé soit de la dernière Licence, & qu'ainsi cette These eut dû estre soutenüe l'année passée ou la précédente, cependant, à la consideration de M^r le Duc du Maine à qui elle estoit dediée, la Faculté de Theologie a bien voulu passer sur les regles, & accorder à M^r l'Abbé du Champ un delay de quelques mois, à cause de quelques personnes qu'il souhaittoit qui s'y trouvaissent, & qui n'y auroient pû assister plûtoft. M^r l'Evêque de Toul presida à cette These; & il proposa trois difficultez.

262 MERCURE

La premiere fut sur la *Confirmation*; ce sçavant Prelat prétendoit que le Rite avec lequel on reconcilioit autrefois les *Hérétiques* avec l'Eglise, estoit le Sacrement de Confirmation proprement dit, & qu'ainsi ce Sacrement se renouvelloit, puis que les *Hérétiques* l'avoient déjà reçu. La seconde difficulté fut, sur la destination de la matière dans l'Eucharistie, & la troisième sur la Communion sous les deux especes. On ne peut parler avec plus de grace & de solidité que le fit ce Prelat; le Répondant se surpassa aussi dans

cette occasion. Les Bacheliers de l'ancienne Licence argumenterent tous ; il n'y eut que M^r l'Abbé Michel , Prieur de la nouvelle Licence , qui disputa, il parla avec force & avec un feu extraordinaire. Plusieurs Officiers de la Maison de Mr le Duc du Maine se trouverent à cet Acte , dont Mr le Comte du Rozel , parent du Répondant , faisoit les honneurs. Il y eut beaucoup de Vers François & Latins distribuez à la gloire de Mr le Duc du Maine , dont on voyoit le portrait tres-ressemblant dans la These , avec

264 MERCURE

tous les ornemens qui conviennent aux différentes dignitez dont ce Prince est revêtu. On vit à cet Acte un grand nombre de Prelats , entr'autres M^{rs} les Archevêques de Bordeaux , d'Auch , les Evêques d'Aire , de Carcassonne , d'Oleron , &c. avec un grand nombre de personnes de la premiere qualité. La plus part de ceux qui disputerent , preluderent par des Eloges de Mr le Duc du Maine. On y loüa beaucoup ce Prince sur son amour pour les Sciences , & sur son goût pour tout ce qui regarde les beaux Arts.

Vous

Vous sçavez que Monsieur & Madame la Duchesse du Maine, donnent tous les ans pendant le Carnaval, des divertissemens, où la magnificence, quelque grande qu'elle soit, brille souvent beaucoup moins que l'esprit, la galanterie & le bon goût. Ils ont ouvert cette année ces divertissemens par une piece de Theatre de la composition de M^r l'Abbé Genest de l'Academie Françoise, & qui a donné au public, la Tragedie intitulée, *Penelope*, dont le grand succès a répondu à la beauté de ce Poëme.

Fevrier 1706.

Z

Celuy qui a esté représenté à
clagny ~~_____~~, sous le nom de *Joseph*,
 n'a pas moins tiré de larmes,
 qu'il est attiré d'applaudisse-
 mens des Auditeurs, & quoy
 qu'il ait esté représenté trois
 fois, la foule y a toujours esté
 grande, les applaudissemens
 toujours égaux, & les larmes
 qu'il a fait répandre, ont tou-
 jours causé beaucoup de plaisir,
 puisqu'il n'en est point qui tou-
 che davantage, & auquel on
 soit plus sensible, qu'à celuy
 qui est causé par des larmes de
 joye. M^r l'Abbé Genest a con-
 servé dans cet ouvrage la fide-

lité de l'écriture, & la simplicité majestueuse de l'écrit Sacré qu'il a imité dans l'expression, paroît aussi dans la conduite du sujet. Madame la Duchesse du Maine representoit *Azaneah*, femme de Joseph, & quoyque M^r l'Abbé Genest n'en ait trouvé que le nom dans le lieu où il a puisé son Sujet; le caractère qu'il luy a donné, a paru tout-à-fait convenable. Madame la Duchesse du Maine jouïa ce Rôle avec une Noblesse delicate, & un agrément qui l'a fait admirer. Mlle de Merus representa *Thermasis*, Dame

Z ij

268 **MERCURE**

Egyptienne, Confidente d'Aa-
zaneth, & M^r le Baron le
Pere, qui representoit *Joseph*,
joua ce Rôle d'une maniere
qui ne peut estre imité, & tou-
te l'Assemblée trouva qu'il n'a-
voit jamais mieux joué. Mon-
sieur de Malezieu fit le person-
nage de *Juda*, & la force de son
jeu luy attira de grandes louan-
ges. Il fut imité par son fils aî-
né dans le Rôle de *Ruben*. Un
de ses plus jeunes representa
Benjamin, & son air d'innocen-
ce, & sa beauté, toucherent
extrêmement. M^r de Vernon-
nelles, Gentilhomme de Mon-

sieur le Duc du Maine , repre-
 sentoit *Simeon* , & ce Gentil-
 homme ayant esté obligé de
 partir pour s'embarquer avec
 Monsieur le Comte de Tou-
 louze , M^r le Marquis de Ro-
 quelaure jouïa son Rôle dans la
 troisième Representation, quoy
 qu'il n'eut eu que tres-peu de
 temps pour l'apprendre. Ce
 Marquis qui est Lieutenant de
 Gendarmerie , n'est pas moins
 distingué par sa valeur que par
 son esprit. Le Jeu de M^r le Mar-
 quis de Gondrin , fut admiré
 dans le Rôle de *Pharaon*. Ce
 Marquis a tres-bonne mine , il

270 MERCURE

est admiré de toute la Cour , & sa presence ne peut manquer de luy attirer des applaudissemens.

M^r d'Erlac , Capitaine aux Gardes Suisses , s'acquitta tres-bien du Rôle de l'Intendant , ou Major dome de Joseph , & il entra parfaitement dans le Rôle qu'il representoit. M^r de Roze-li fit celuy d'un vieil Hebreu , que Joseph venoit de tirer d'esclavage , & qu'il arrêtoit auprès de luy dans la Maison de Jacob.

Tous ces Messieurs animez du desir de plaire à Monsieur & à Madame la Duchesse du Maine, & par l'exemple d'une si gran-

de Princesse , ne negligerent rien pour l'execution de leur Rôle , & l'on peut dire , qu'il feroit difficile de trouver ailleurs des Spectacles de cette nature mieux executez.

La curiosité de tous ceux qui ont marqué de grands emprefsemens de voir cette Piece , n'a pû estre satisfaite , parce que l'on n'en a donné que trois Representations, les divertifsemens de Marly & de Seaux , ayant occupé le reste du Carnaval.

Le dernier Samedy du Carnaval , il y eut un grand Bal ferieux à Marly. Le Roy , la Rei-

Z iiij

ne , & Madame la Princesse d'Angleterre s'y trouverent. Ce Bal fut des plus brillans, toutes les Dames estant parées d'un grand nombre de pierres ; il fut suivi d'un grand soupé , après lequel leur Majestez Britanniques, & Madame la Princesse d'Angleterre , retournerent à S. Germain. Il y eut encore Bal le Lundy suivant, où le Roy d'Angleterre, & la Princesse sa sœur, vinrent superbement masquez, & d'une maniere toute extraordinaire ; il se trouva beaucoup d'autres Masques à ce Bal. La Reine

d'Angleterre demeura à S. Germain, où le Roy son fils & la Princesse sa fille retournerent après avoir soupé. Le lendemain, Mardy, il y eut encore grand Bal, avec cette difference, que ce dernier Bal ne commença qu'après le soupé, & qu'il ne fut permis d'y entrer que masqué; ce Bal fut ouvert par Madame la Duchesse de Bourgogne, & par M^r le Duc d'Enguien; il dura jusqu'à quatre heures du matin, ce qui fut cause qu'on ne servit que des eaux. Le Roy d'Angleterre ne vint point ce jour là à Marly, parce que ce Prince donna un

274 MERCURE

grand Bal à S. Germain , qui fut accompagné d'un souper magnifique. Je ne vous dis rien de la magnificence qui a paru dans tous les divertissemens de Marly , puisqu'elle est inseparable de la Cour de France , même dans les temps où elle n'a pas dessein de se distinguer par une parure extraordinaire.

Comme toute la Cour ne pouvoit prendre , à Marly , les divertissemens du Carnaval , Monsieur le Duc du Maine permit l'entrée de Sceaux pendant ces trois jours , à tous ceux qui voulurent venir dans ce lieu délicieux , & comme la

magnificence, le bon gouſt & les manieres obligantes du Prince & de la Princeſſe qui font les honneurs de ce lieu, ne ſont inconuës à perſonne, on ne doit pas s'étonner ſi malgré la longueur du chemin qu'il faut faire pour s'y rendre, l'affluence du plus beau monde y a eſté grande outre les perſonnes de diſtinction qui forment ordinairement la Cour de Monsieur le Duc & Madame la Duchefſe du Maine, Mlle d'Enguien, Mlle de Charolois, Meſdames les Duchefſes de la Ferté & d'Albemarle, M^e &

276 MERCURE

Mlle de Langeron & plusieurs autres personnes d'un rang distingué y ont demeuré pendant les divertissemens, qui ont duré trois jours, & qui ont eu chaque jour la grace de la nouveauté à cause de la variété des plaisirs & des Masques qui y ont paru sous toutes sortes de figures; & Monsieur & Madame la Duchesse y ont aussi pris part, & ont ménagé leur temps pour s'y trouver, quoi qu'ils ayent esté des divertissemens de Marly. Il y a eu deux tables ouvertes pendant ces trois jours, l'une de

vingt, & l'autre de douze couverts, toutes deux servies avec la même délicatesse, & la même profusion. Les plaisirs ont succédé les uns aux autres, & ils ont esté mêlez des jeux d'esprit où excelle Madame la Duchesse du Maine, qui par le brillant de son esprit divertit si agréablement ceux qui ont l'honneur d'avoir part à ces jeux. Le premier Bal commença le Dimanche à l'issuë du souper, & il dura jusqu'à quatre heures du matin; on dansa dans plusieurs pieces des grands appartemens du Château. On eut

278 MERCURE

la curiosité de faire compter les Carosses qui étoient venus de Paris , & il s'y en trouva 460 outre les Chaises de poste, & les autres Chaises. On peut juger par ce grand nombre de Carosses , de l'affluence du monde dont les lieux destinez pour la danse devoient estre remplis , & il est mal aisé de s'imaginer que tout s'y soit passé sans confusion. On doit juger par le grand nombre de Masques qui se trouverent au Bal de l'agreable varieté que devoit produire aux yeux tant de Masques differens , les uns super-

bement vêtus , & les autres de quantitez de manieres différentes , & dont les habits bizarres , grotesques & de nouvelle invention attachoient les regards , de sorte que les yeux n'eurent pas moins de part à cette Feste , que les oreilles & le goust. Les fruits , les liqueurs & les confitures seches , y furent prodiguez , & ce qui doit paroistre hors de vray semblance à cause du prodigieux nombre de Masques; personne ne se plaignit d'avoir manqué de quelque chose. Le bon ordre ne fut pas seulement obser-

280 MERCURE

vé dans les lieux où on dançoit; il s'étendit plus loin. Les avenues, les entrées, les cours & les issues étoient éclairées par un grand nombre de falots. Les Carosses dont je vous ay déjà marqué le grand nombre, arrivant presque à la mesme heure, ne laissoient pas d'entrer avec facilité. Ils entroient par un costé, & sortoient par un autre, & ainsi le chemin & l'accés étoient toujours libres & dégagés. On ne peut exprimer jusqu'ouà alla la prévoyance de Monsieur le Duc du Maine, pour empescher que dans une

si grande foule, quelque chose
 pût approcher du desordre &
 de la confusion. L'attention de
 Madame la Duchesse du Maine
 ne fut pas moindre pour faire
 danser tous les Masques à leur
 tour, & afin que toute l'As-
 semblée fut également satis-
 faite, ce qui réussit parfaite-
 ment à ce Prince & à cette
 Princesse.

! Le Lundy, après quelques
 divertissemens où l'esprit eut
 beaucoup de part, la Comedie
 des Fâcheux fut représentée;
 Madame la Duchesse du Maine
 qui joua un Rôle Comique

Février 1706. Aa

282 MERCURE

dans cette Piece , ne se fit pas moins admirer qu'elle avoit fait dans le Rôle serieux qu'elle avoit jouë à Clagny , quelques jours auparavant , & dont je vous ay déjà parlé. Cette Princesse y fit jouër Mlle de Beauval , Mr le Baron le pere & Mr de Rosely , qui ont quitté le Theatre , après s'y estre fait admirer. Le soupé fut servi après la Comedie , & il fut suivi d'un Bal particulier , où les personnes de cette Cour danserent seulement.

Tous les Masques furent encore reçus le lendemain dans

ce lieu enchanté, & le bruit du bon ordre qu'oy y avoit trouvé le Dimanche précédent, du plaisir qui avoient eu tous ceux qui avoient esté de la magnificence de la nombreuse Assemblée qui s'y étoit trouvée, & de l'accueil qui luy avoit esté fait par Monsieur & par Madame la Duchesse du Maine, fut cause que tout Paris se mit en mouvement pour se rendre à Sceaux ce jour-là. En effet, le concours de Masques y fut beaucoup plus grand qu'il ne l'avoit esté le Dimanche, & l'on en doutera pas, lorsqu'on

A à ij

284 MERCURE

ſçaura que l'on y compta près de ſept cent Caroffes , & comme le temps ne permettoit pas d'y venir ſans flambeaux , & que quantitez de ces Caroffes eſtoient éclairés par deux ou trois chacun ; toute la Campagne depuis la ſortie du Fauxbourg , juſqu'à Sceaux , eſtoit brillante de lumiere. Ce ſpectacle fut d'autant plus beau , que toutes ces lumieres firent briller les habits des Maſques qui rempliſſoient les Caroffes , & que ces Caroffes formerent une eſpece de Cours éclairé par pluſieurs rangs de

lumieres. On peut juger par la magnificence de ce grand nombre de Masque , de la beauté dont l'Assemblée devoit estre composée , le brillant de tant de riches habits estant redoublé par les lumieres dont tous les appartemens de Sceaux estoient éclairés , & qui paroissoient doublées dans un grand nombre de glaces , aussi-bien que l'Assemblée. Enfin il estoit impossible de voir ailleurs un plus grand amas de riches étoffes , de pierreries & de lumieres, & l'on peut dire que c'estoit un

286 MERCURE

enchantement. Cependant l'ordre qui fut observé ce jour-là en estoit encore un plus grand, puisque l'Assemblée étoit beaucoup plus nombreuse que le Dimanche precedent. On peut juger par le grand nombre de personnes qui la composoient, & à qui la chaleur inévitable dans ces sortes d'occasions, causoient une grande alteration, combien il falut d'Eaux pour rafraichir tant de personnes échauffées, par la foule, par la pesanteur de leurs riches habits & par la quantité de lumieres. Cependant la

grande abondance de toutes choses , & le bon ordre avec lequel les Eaux , les Liqueurs , les Fruits & les Confitures sèches furent distribuées dans tous les lieux où l'on dançoit , dans tous les lieux où l'on passoit , & mesme en beaucoup d'autres destinez pour faire cette distribution , furent cause que l'on eut pas seulement le temps de souhaitter les choses dont on avoit besoin , & que chacun s'en retourna comblé de satisfaction & de plaisir , & en donnant mille louanges au Prince & à la Princesse qui leur

avoit procuré tant de si grands
 plaisirs , & dont ils avoient
 jouï sans aucune incommo-
 dité.

Ces divertissemens étoient
 la suite de ceux que l'on avoit
 pris à Paris pendant les six se-
 maines du carnaval, & surtout
 pendant la dernière quinzaine,
 durant laquelle il y a eu plu-
 sieurs bals magnifiques ;
 ceux dont on a le plus parlé,
 & qui ont fait le plus de plai-
 sir, ont été donnez par M^r le
 Marquis d'Etampes dans le Pa-
 lais Royal, par M^{is} les Envoyez
 de Mantouë & de Genes, & par
 M^r

M^r Mansart. On en a aussi donnez plusieurs qui ont été nommez *Bals de jours*, parce que l'on n'y a dansé que l'apresdinée. Celuy de ces bals qui a le plus brillé a été donné à l'Hôtel de Conty. Je n'entre dans aucun détail de tous ces divertissemens, & je ne nomme pas même tous les lieux où ils ont esté donnez, parce que cela me meneroit trop loin. Pendant que le Peuple prenoit les divertissemens de la saison, il vit arriver Monsieur de Vendosme, qui traversoit Paris, pour se rendre à Marly. A peine eût-on

Fevrier 1706. Bb

apperçu ce Prince à l'entrée du Fauxbourg, par lequel il arrivoit, que le Peuple se souvenant de sa longue absence, & que ce Prince luy avoit souvent donné occasion d'allumer des feux de joye, & de rendre graces à Dieu de ses Victoires, qu'il fit éclater des marques du plaisir qu'il recevoit. Ces signes d'allegresses furent non seulement continuez dans toutes les ruës de la Ville où ce Prince passa, mais aussi dans tout le chemin jusqu'à son arrivée dans le Château de Marly. Le Roy ayant sçu qu'il entroit dans

L'Appartement où Sa Majesté
 étoit, se leva pour l'embrasser,
 & luy dit qu'Elle étoit bien aise
 de le revoir dans le même
 lieu où il avoit pris congé d'El-
 le il y avoit quatre ans, & qu'
 Elle sentoit autant de plaisir de
 le voir, que toute la Cour en
 avoit témoigné d'impatience.
 Le bruit de son arrivée se ré-
 pandit aussitost dans les Sallons
 de Marly, où la Cour prenoit
 le divertissement de la Musique:
 elle fut interrompue, Monsei-
 gneur le Dauphin s'étant levé
 pour embrasser ce Prince, &
 l'ayant entretenu pendant quel-

B b ij

que temps. Je ne vous dis rien des complimens qu'il reçût de toute la Cour, vous pouvez aisément vous les imaginer. Il fut visité le lendemain dans son Appartement, par toutes les personnes de la plus haute distinction qui se trouvoient alors à Marly.

Plusieurs s'offrirent à le regaler, il accepta les offres de quelques-uns, & il fit l'honneur à M^r de Chamillart, d'aller le dernier jour du carnaval souper à sa maison de Lestang. Jugez de la satisfaction du Roy, de voir que tout se prepare

pour achever de ruiner son plus irreconciliable ennemi, & que ceux qui doivent le plus contribuer à sa ruine sont si bien d'accord. Monsieur de Vendosme n'a point quitté Marly, tant que le Roy y a demeuré, & quand Sa Majesté est partie pour Versailles, ce Prince est allé à sa maison d'Anet, où il a esté visité par un grand nombre de Seigneurs qui n'étoient pas du dernier Marly, par tous les Officiers Generaux d'Italie qui sont icy, & par tout ce qu'il y a de personnes de distinction dans la

Bb iij

294 MERCURE

Province où le Château d'Anet est situé. Il a ensuite été passer quelques jours à Meudon, & il doit rester à Versailles pendant les 5 ou 6 jours, qui précéderont son départ, qui doit être dans peu. Il y a lieu d'espérer de grandes choses après son retour en Italie, puisque ce Prince aura pris des leçons du Roy, qu'il a toujours parfaitement bien exécutés ses ordres, qu'il est infatigable, qu'il sçait à fond le métier dont il se mêle, qu'il connoist le pays où il doit agir, & qu'il est aimé des troupes qui seront tou-

jours prestes à luy obéir , à le suivre par tout , & à exposer leur vies sous ses ordres pour le service d'un Roy , qui fait plus pour elles qu'aucun Monarque n'a jamais fait , & qui voyent des retraites assurées pour ceux qui deviendront invalides. Mr de Vendosme , en quittant l'Italie , avoit laissé une grande consternation dans le Mantouan , & dans la Lombardie , & l'on peut même dire que tous les sujets que le Roy d'Espagne a en Italie , étoient fâchez de son départ ; mais sa présence va dans peu redonner

Bb iiiij

le calme à tous ceux qui la sou-
haitoient avec tant d'ardeur.

Depuis la prise de Barce-
lonne, on a parlé sous le nom
d'Affaires de Catalogne, de tout
ce qui s'est passé dans cette Prin-
cipauté, dans le Royaume d'Ara-
ragon, dans celuy de Valence,
sur les Frontieres de celuy de
Murcie, sur celles de Castille
qui regardent le Royaume de
Valence, & dans le Roussillon,
& la grande union qui se trou-
ve entre tout ce qui regarde ces
differens Etats, dans la conjon-
cture presente, obligent d'en
user de la sorte: En effet, tout

ce qui se passe dans tous ces lieux là , ont le même objet pour but ; il ne s'agit que d'une même affaire ; cependant les Relations que l'on fait de tout ce qui s'y passe chaque jour , ne laissent pas d'être fort embarrassantes ; & il est même presque impossible de les faire sans quelque sorte de confusion , puisque lorsque l'on parle de ce qui s'est passé dans l'un de ces Etats , celui dont on vient de parler fournit une matière nouvelle ; & comme il en est de même de tous les autres , on ne peut faire un corps historique

qui soit suivi, de tout ce qui se
passe dans ces differens Etats
qui soit suivi, puisqu'on est
quelque fois obligé de parler
du même Etat à plusieurs repri-
ses dans la même Relation;
mais quoy qu'il paroisse par là,
que ceux qui écrivent, sortent
souvent de leur matiere pour
en reprendre d'autres, on ne
doit pas condamner ceux qui
en usent ainsi, lors que l'on
considerera l'impossibilité qu'il
y a de faire autrement. Je vais
me tirer d'affaire là-dessus le
mieux qu'il me sera possible,
& quoy que vous ne trouviez

pas la grace de la nouveauté dans tout ce que je vais vous dire, à cause de la grande quantité de Nouvelles que l'on debite tous les jours, tant imprimées que manuscrites ; vous aurez l'avantage de les trouver ensemble ; c'est-à-dire, en un seul corps, sans quoy dans la suite des temps, beaucoup de choses qui y sont renfermées, échaperoient à la posterité ; puis qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible de, ramasser & de conserver tous les écrits qui parlent de Nouvelles, & qui ne font que voltiger dans le

300 MERCURE

monde. J'ose dire de plus, que ce que je vous en voyeray chaque mois, sur ce que l'on appelle les Affaires de Catalogne, quoy qu'il embrasse un objet tres-vaste, sera purgé d'un nombre infini de faussetez, que l'on met tous les jours dans les Manuscrits qui paroissent, & que l'on avance sur des *oiii dire*, qui ne sont point confirmez dans la suite. Ce n'est pas que je sois persuadé que mes Relations soient toujours exemptes de fautes; mais il y a bien de la difference entre les fautes qui se glissent dans quelques Rela-

tions, dans lesquelles l'homme le plus exact peut tomber, & des Relations entierement fa-
 buleuses, comme l'on en voit tous les jours. Je puis aussi vous assurer, que bien que je sois obligé de repeter beaucoup de choses qui ont déjà esté dites, vous ne laisserez pas de trouver quelque chose de nouveau dans toutes les Relations que je vous enverray, ce qui, avec ce que je vous ay déjà marqué, doit estre compté pour quelque chose.

Je rempliray, autant qu'il me sera possible, mes Relations de Lettres originales.

Je vous envoie un extrait d'une Lettre de Perpignan du 31 de Janvier, dans lequel vous trouverez des faits dont aucunes Relations n'ont encore parlé.

A l'égard de Barcelone, je vous diray que j'ay parlé à deux Deserteurs Anglois, qui sont icy depuis trois jours; & qu'ils m'ont dit, comme ils avoient déjà fait aux Puissances de cette Ville, que dans Barcelone les Bourgeois avoient refusé de payer les contributions, & qu'ils avoient excité un tumulte, qu'ils disent devoir estre suivi de quelque plus grand desor-

dre. L'Archiduc pour y mettre remede, a fait venir auprès de luy le plus de Troupes Angloises qu'il a pû, mais cela n'a fait qu'augmenter le mal, puisqu'il faut plus d'argent pour vivre à ses Troupes, que si elles estoient dans Barcelone; on ne leur donne que six liards par jour, ce qu'ils assurent ne leur suffire que pour acheter du pain pour déjeuner; & qu'ils deserteroient tous si les passages n'estoient pas aussi bien gardez qu'ils le sont par les Paysans. Ils m'ont dit aussi qu'il y avoit beaucoup de dissenterie dans Barcelone, & une espece de maladie contagieuse, qui a esté

causée par la mauvaise nourriture
& par les remuëmens de terre,
qui ont gâté les eaux, & infecté
l'air, en sorte qu'ils jurent qu'il y
a eu des jours où ils ont vu enter-
rer jusques à deux cent & deux
cens cinquante hommes. Il y a trois
jours qu'il nous est arrivé deux ou
trois Bataillons par jour; il y a
encore dans Barcelone trois partis:
celuy de l'Archiduc, celuy des
Brutiflers ou de Philippe V. & ce-
luy des neutres. Ils vont la nuit
dans les maisons les uns des au-
tres; & au qui vive, ils ne man-
quent pas de faire le coup de pisto-
let, & de s'égorger, sans qu'on y

puisse mettre remede. A la Campagne ils font la même chose, & se cachent derriere les Buifsons.

La Lettre qui suit vous apprendra plus au long, & plus clairement que l'on a fait jusqu'icy, ce qui regarde les Evêques de Murcie & d'Orihuella, & qu'ils avoient fait des fonds pour payer les Troupes, aucune Relation n'ayant parlé de cette précaution. Je dois ajouter icy que l'Evêque d'Orihuella est demeuré à Alicante après sa conquête, estant âgé de quatre-vingt-dix ans, & que les

Fevrier 1706. Cc

306 MERCURE

Troupes de ces deux Evêques ont esté jointes par plusieurs Compagnies de Milices du Royaume de Murcie, avec un grand nombre de Volontaires, du nombre desquels il y a quelques Curez qui conduisoient leurs Paroissiens.

De Madrid le 29. Janvier
1706.

Vn Courier depeché d'Alicante a appris que les Rebelles s'estoient entierement dissipez, & que Don Francisco Davila leur Chef, avoit pris la fuite : ils se sont retirez de la Ville de Saint-Jean, où ils ont laissé quatre Canons, &

quantité de pain ; les Evêques de
 Marcie , & d'Oribuella se sont
 joints à ils ont deux cens hommes
 de Troupes réglées & environ trois
 mille hommes de Milices bien ar-
 mées , commandez par des Officiers
 qui ont servi dans Barcelone , &
 par beaucoup de Noblesse. Ces
 Prelats qui ont donné le comman-
 dement de leur petite Armée au
 Duc de Serna , à la charge qu'il
 n'agira que par leurs conseils , la
 conduisent à Donia , dont ils ven-
 dent faire le Siege , ayant du Ca-
 non , & pris toutes les mesures ne-
 cessaires pour la subsistance , &
 pour la solde de leurs Troupes , ils

Ccij

308 MERCURE

ont même du fond pour les payer
regulierement ; & après cette ex-
pedition , afin que les Troupes &
les Milices ne desertent pas , &
qu'ils servent de meilleur cœur.
Ces fonds proviennent de leur pro-
pre revenu , & des contributions
volontaires auxquelles ils sont en-
gagé , par leur exemple , la No-
blesse & les Bourgeois de leurs
Evêchez. Ces dignes Prelats font
des exhortations continuelles aux
Peuples pour les engager à garder
la fidelité qu'ils doivent au Roy ,
& ils en donnent des marques con-
vainquantes à Sa Majesté Ca-
tholique. Ces Exhortations & les

Imprimez de la Lettre Pastorale
 de Mr l'Evêque de Murcie, ont
 produit tout le bon effet que l'on
 devoit esperer, puisque plusieurs
 Vallées, Bourgs & Villages qui
 avoient suivy le mauvais party,
 sont revertis dans l'obeissance. En-
 fin le royaume est entier à Alicante,
 la Noblesse y a fait des merveilles,
 le Corps de la Ville qui s'est surpassé
 en dépense plus de vingt mille écus,
 pour se préparer à une vigoureuse
 deffense; le Sieur Sciard & son
 Equipage, ont esté d'un grand se-
 cours en cette occasion. Cette Ville
 s'en loüe infiniment, & leur auroit
 donné des marques de sa satisfac-

tion si elle avoit esté en estat de le faire.

Mr l'Evêque de Pamplune donne au Roy six mille charges de Bled; cette quantité qui sera suffisante pour la nourriture des Gentilshommes pendant six mois pourra estre transportée facilement en Anagon, où les terres ne produisent que pour la subsistance du Pays.

Par un Courier que Mr de las-Torres a dépêché, qui arriva icy le 22. au soir, on a appris que le 17. au matin il envoya sommer la Ville de Villareal de rentrer dans l'obéissance, elle le promit; d'abord il y envoya deux deta-

*chemens des Regimens des Gardes
 Espagnoles & Vallones, pour se
 saisir des Fauxbourgs; avec ordre
 de ne rien entreprendre qu'à son
 arrivée; mais les Habitans dudit
 lieu ayant manqué de parole, &
 fait grand feu sur ces détachemens,
 les Soldats irrités, que leurs Offi-
 ciers ne purent retenir, rompirent
 les portes à coups de haches, non-
 obstant le grand feu que les Rebel-
 les firent sur eux. Ces Officiers
 irrités se crurent obligés de sou-
 tenir leurs Soldats. La Ville fut
 forcée, tout y fut passé au fil de
 l'épée, le carnage y fut extrême; ;
 ensuite on fit sortir les femmes &*

les enfans , au nombre de quinze cens ou environ , & on mit le feu à la Ville , qui fut reduite en cendres. Il y a eu dans cette occasion cent quatre-vingts hommes tuez ou blesez , dont onze Officiers Espagnols ou Wallons. Ce Comte marcha le 17. au soir , & le 18. il fit attaquer & brûler quatre Bourgs ou Villages armez , à deux lieues de Valence , qui s'estoient revoltés.

Le même jour Bazet & Nebot sortirent de cette Ville à la teste de 200 chevaux & de 3000 hommes de Milices , pour se saisir d'un passage ; mais quatre ou cinq cent chevaux ;

chevaux de Mr de las-Torres s'é-
tant avancez, & feignant de se
retirer, ils couperent ces Revaltez
qu'ils attaquèrent si vivement
qu'ils en tuèrent quatre cens effec-
tifs, le surplus avec leurs Chefs
s'enfuit à Valence. On a trouvé
parmy les morts trois Officiers An-
glois. On a eu que huit hommes
tuez ou blessez en cette act.on.

Le 23. on eut avis par un Cou-
rier que toutes les Troupes estoient
arrivées aux environs de Valence,
que cette Ville estoit étroitement
bloquée. On travaille à couper la
petite Riviere qui y passe, & les
Fevrier 1706. Dd

314 MERCURE

conduits des Fontaines ; en sorte qu'on esperoit luy oster les eaux , & empêcher qu'il n'y entrast des vivres ; il n'y a point d'apparence qu'on puisse l'attaquer jusqu'à ce que le Canon , qu'avoit Mr le Prince de Serclaës , soit arrivé. Mr de las-Torres n'en ayant pas une piece.

Le 24. on fut informé que Mr de las-Torres avoit fait publier une Ordonnance , pour enjoindre aux Habitans & aux Paysans du Royaume de Valence , de luy apporter leurs armes , à peine de la vie , & que ceux qui s'en trouveroient saisis seroient pendus sur le

champ ; qu'ils s'empressoient d'ob-
 béir, & que l'exemple de Villareal
 avoit obligé quantité de Villes,
 Bourgs & Villages, à rentrer dans
 l'obéissance, qu'il n'y a plus que
 Denia, Saint-Mattheo, Viva-
 xez, & la Capitale, qui persistent
 dans la Rebellion : il sera facile de
 les réduire aussi-tost que les six
 pieces de canon, & deux mortiers
 que l'on attend, seront arrivez,
 que les travaux pour couper la Ri-
 viere & les Fontaines se conti-
 nuënt avec succès, qu'ils seront
 finis incessamment, & que Valen-
 ce est si étroitement bloqué, qu'il
 n'y peut entrer de vivres.

Dd ij

316 MERCURE

Par un Courier arrivé de Cadix la nuit dernière, on me mande par plusieurs lettres du 23. que les douze Vaisseaux qui estoient dans la Baye de Gibraltar, ont passé le 17; que le 19. après midy il y entra d'autres venus du Levant, au nombre de vingt-trois, dont neuf de guerre, deux Galiottes à Bombes, deux Flûtes, & de dix Navires Marchands, que de ces neuf Vaisseaux qui sont Hollandois, il y en a un qui porte Pavillon de Vice-Amiral, que le 23. les vents estoient Est, & qu'on esperoit le lendemain apprendre leur sortie de la Medittrannée, que par plusieurs

Deserteurs de Gibraltar, on a sçû que la Garnison souffroit terriblement par une extrême disette de viures, que quatre onces de biscuit par jour, & un real de platte par semaine à chaque Soldat, ce qui ne monte qu'à environ trois liards par jour monnoye de France, & qu'on s'en rendroit maistre facilement si on avoit à portée un petit Corps de Troupes.

On n'a aucunes nouvelles de Mr le Maréchal de Tessé, depuis le 18 à cause qu'il a prodigieusement negé depuis dix jours; cependant on croit qu'il se st mis en marche pour assiéger le Chasteau de Monent, &

Dd iij

318. MERCURE

*de là aller se rendre maistre du pont
sur l'Ebre , entre Tortose & Vi-
naros.*

Je dois ajouter à l'affaire de Willareal, qui fait un des Articles de cette Lettre, quelques particularitez qui sont assez essentielles pour n'estre pas oubliées, & qui font voir que Mr de Las-Torres n'a pû ni dû s'empêcher de faire verser le sang qui a esté répandu; que ce n'estoit pas son dessein, comme il paroist au commencement de la Relation que vous venez de voir; mais qu'il y a esté obligé, non seulement pour donner un exemple qui a esté si utile dans la suite, mais aussi pour sauver la vie à quantité d'Officiers &

de braves Soldats qui auroient peris , s'il n'en eut usé de la sorte ; vous en demeurerez d'accord en lisant ce qui suit.

Lors que Mr le Comte de Las-Torres entra dans la Ville, le Clergé vint au devant de luy avec le Saint Sacrement. Ce Comte fit garder à ses Troupes tout le respect qu'elles devoient avoir en semblable occasions ; mais les Rebelles qui marchoiēt aux deux côtez de la Procession, & qui estoient en grand nombre derriere , ayant tiré plusieurs coups sans avoir aucuns égards, & tué quantité de Soldats & d'Officiers , pendant que les Troupes de Mr de Las-Torres, qui avoient ordre de ne pas tirer , gardoient le respect auquel

D d iij

320. MERCURE

leur Religion, & les ordres qu'ils avoient reçu, les obligeoient. Ce Comte se vit forcé de faire restituer le Clergé, & dès qu'il le vit vu en sûreté, & hors d'estat d'essuyer aucun coups, les Troupes eurent ordre d'agir selon les loix de la Guerre, & de faire un exemple qui a fait épargner, & qui épargnera beaucoup de sang dans la suite de cette Guerre.

Je viens d'apprendre que l'Archevêque de Grenade, à l'exemple de l'Evêque de Murcie & d'Oribuela, a déclaré que la Guerre presente estoit une Guerre de Religion, & qu'il a envoyé des Lettres Circulaires à tous les Ecclesiastiques de son Diocèse, pour les exhorter à une contribution volontaire. La

pluspart des Chanoines ont donné cent pistolles chacun, les autres Beneficiers ainsi que les Curés, & même les Clercs des Eglises, ont contribué chacun à proportion de leurs revenus, & cet Archevêque a nommé un Chanoine pour venir à Madrid, presenter au Roy l'argent qu'il a amassé par cette queste, pour estre employé à la deffense de la Religion; ainsi voilà cinq Prelats, en comptant ceux de Saragoſſe, & de Valence, qui ont donné l'exemple aux autres, qui, avec leur Clergé, leurs Diocésains, & leurs revenus, doivent exciter toute l'Espagne à les imiter. Ce grand Etat qui contient dix-sept Royaumes, ne leur sera pas seulement

obligé de tout ce qu'ils font aujourd'hui en faveur de leur légitime Souverain ; mais comme la véritable Religion ne leur sera pas moins redevable. Le Souverain Pontife de cette même Religion, peut faire tomber sur eux des récompenses, qu'il seul droit de donner, & qui leur fourniront des occasions de faire encore plus pour la Religion, qu'ils ne font aujourd'hui, & de briller dans des Consistoires quand il s'agira de sa deffense & de son agrandissement.

L'affaire de Mr de Polastron a fait assez de bruit, pour n'estre ignorée de personne ; estant sorti la nuit du 14. de Janvier avec quinze cent hommes, il attaqua la Ville de Graus, qu'il

emporta, & qu'il brûla après l'avoir fait piller. Il fit conserver les Eglises & les Maisons de quelques Habitans, dont il estoit sûr de la fidélité, & dans lesquelles il avoit mis des Sauvegardes; on en avoit fait sortir auparavant trois cent Mulets chargez de butin. La rigueur dont on en usa fut jugée nécessaire dans la conjoncture présente, & d'ailleurs cette Ville s'estoit attirée ce traitement selon les loix de la Guerre.

Mr le Maréchal de Tessé, après avoir pris Calazeite, & quelques Postes des environs, a esté attaquer Batea qu'il a emporté d'assaut. Cette Place qui est à l'entrée de la Catalogne, couvre le pays jusqu'à l'Ebro,

324 M^R MERCURE

& jusqu'à Tortose. Cependant plus de trois cens Villes, ou Bourgs & Vilages de la vallée de Venos, & du Comté de Ribagorea, ont envoyé des Deputez au Chevalier d'Asfeld, qui est à la tête de 5000 hommes à Balbastro.

Depuis l'invasion de l'Archiduc en Catalogne, la ville de Rose avoit toujours esté dans un extrême danger jusqu'au dernier secours que Mr le Duc de Noailles y vient de jeter. Vous avez scû que les François empêchoient il y a déjà plusieurs mois l'effet de la conspiration qui avoit esté formée pour la surprendre, & que depuis ce tems - là Mr le Duc de Noailles s'estoit donné de

grands mouvemens pour y faire passer des vivres, & une partie des autres choses dont cette Ville avoit besoin, & que les projets de ce Duc avoient réussi. Cependant, tout cela n'étant pas suffisant pour sauver cette Place; & Mr le Duc de Noailles ayant formé le dessein de la ravitailler entierement dès qu'il auroit assez de force pour agir en personne, & pour ouvrir la Campagne, vient d'exécuter le projet qu'il avoit formé, & Rose n'est plus en état de souffrir, & de craindre; mais pour vous faire bien connoître le mérite de l'action que son libérateur vient de faire, je vous envoie l'extrait d'une lettre de Rose du 24 de Janvier.

326 **MERCURE**

On a reçu ici deux Tartannes envoyées par Mr le Duc de Noailles chargées de provisions. On fait trois ou quatre sorties par semaines, pour ravitailler, & pour changer la Garnison du Château de la Trinité qui est à un quart de lieue de la place. Il y a toujours trois ou quatre mille coups de Mousquets tirez de part & d'autre, à ces sorties. Il s'est sauvé plusieurs Officiers par-dessus les murailles, & il y a beaucoup de maladies parmi la garnison, qui ne sont ni logez, nourris, ni médicamentez, & qui sont réduits pour tous alimens, au pain de munition, & à un once de viande par jour. Le Gouverneur a répondu au Messager du Commandant de Figuiet, qui estoit un Tambour Anglois, que s'il lui en faisoit faire encore de pareils,

Il feroit pendre à la porte ce-
 lui qui viendroit de sa part.
*Beaucoup d'Officiers Espagnols &
 Napolitains qui ont deserté, & qui
 sont près de l'Archiduc, ont écrit à
 leurs camarades pour les corrompre.
 Le Gouverneur est très-zeté pour le
 service du Roi.*

La Lettre du Commandant
 de Figuières, & la réponse du
 Gouverneur de Roses, viennent
 de tomber entre mes mains, je
 vous les envoie, parce que ces
 deux lettres, avec celle qui les
 précède, joins à la lettre, & aux
 deux relations que vous allez li-
 re, feront un assez bon morceau
 d'histoire.

L E T T R E

Du General Anglois Donegal
au Gouverneur de Roses,
dattée de figuieres le 20. Jan-
vier 1706.

M O N S I E U R.

J'ay pris de telles mesures pour empêcher que vous ne soyez secours, qu'il n'est point au pouvoir des François de vous secourir à present ny par mer, ny par terre, & sçachant l'Etat de vostre garnison, cela fait que je vous envoie offrir toutes les conditions qu'un homme d'honneur peut accepter en toute seureté; c'est pourquoy je vous conseille de les accepter à present, car ce sont les der-

*nieres offres que je vous feray ;
Je suis*

MONSIEUR

Vostre tres-humble & tres-
obéissant Serviteur, DO-
NEGAL, General des
Troupes de la Reyne
d'Angleterre.

R E P O N S E

Du Gouverneur de Roses au
General d'Angleterre, dattée
du même jour.

MONSIEUR,

*F'ay receu vostre Lettre d'aujour-
d'huy. Je reconnois, par vos menaces,
combien l'on vous trompe dans les
avis que l'on vous donne : Tous
vos offres ne pourront jamais cor-*

Fevrier 1706.

E c

330 MERCURE

rompre ma fidelité, ny ébranler la valeur d'un grand nombre de braves Soldats, dont ma garnison est composée. Nous sommes résolus de demeurer fideles à nostre Roy Philippe V. & à deffendre, & conserver cette Place, sous sa juste, & douce Domination; & ainsi vos idées imaginaires, & celles des rebelles, ne scauroient nous inspirer que du mépris. J'ay assez de vivres, & de munitions pour rendre inutiles tous les efforts de l'Archiduc. Je vous remercie cependant des offres que vous me faites, & que je méprise. Je serai tres-content si je puis m'acquitter de mon devoir, en fidele sujet de mon Roy. J'espère dans peu de le voir maistre de ses Ennemis, avec le secours de la France, de pardonner avec clemence à ceux qui ren-

*iront en leur devoir , & de punir
severement les plus obstinez , cela
suffit pour réponse à vostre Lettre*
DON ANTONIO GONDOLFO.

La Réponse du Gouverneur fait voir son grand cœur, sa fidelité inébranlable pour le Roy son Maître, & son intrepidité; puisqu'il est constant qu'il manquoit de toute chose, lors qu'il a écrit cette Lettre, & qu'il auroit pû se rendre sans trahir son honneur. Car outre l'état où il se trouvoit, & qui est marqué dans la Lettre du 24. de Janvier, il a pour toute troupe que deux Bataillons, sçavoir un Bataillon François, & un Italien; & quoy que l'Italian fust fidele dans le cœur, comme il estoit composé

E c ij

de Soldats moins aguerris, & moins endurcis au métier de la guerre, il estoit tous les jours sur le point de se rendre; de maniere qu'outré tout ce que les troupes souffroient, le Bataillon François estoit jour & nuit en mouvement, parce qu'il estoit obligé de veiller sur l'Italien, de crainte qu'il ne se rendit.

Je vous envoie l'extrait d'une Lettre de Figuières datée du 12. de Fevrier, & qui doit servir de prélude, aux deux Relations que vous lirez ensuite. Vous verrez dans cet Extrait, les moyens dont Mr le Duc de Noailles s'est servi pour s'attirer l'amour, & l'estime de tout le Pais avant que d'entrer en action, quoy que tous ceux qui

portent le nom de Noailles, n'aient besoin que de leur nom pour être aimé en Roussillon.

Monsieur de Noailles a forcé en quatre jours les passages, secouru Roses par terre ; battu les troupes de l'Archiduc par trois fois, & obligé tout le Lampourdan à venir à l'obéissance, & tout ce sans avoir perdu que quatre hommes : Cela vous surprendra peut-estre, sçachant le peu de monde que nous avons, que le pays estoit généralement sous les armes, soutenus par trois mille Miquelets, par autant de Sommetans, & par six cens Anglois, il y avoit outre cela plusieurs autres difficultez jugées insurmontables : Mais que ne doit-on pas esperer d'un General qui se fait aimer depuis le plus grand

334 MERGURE

jusqu'au plus petits, & qui agit avec toute la prudence, & toute la bonté imaginable.

On admire les manieres dont il s'est servi pour faire prendre les Armes à tout le Rouffillon, & le suivre toujours par tout comme des troupes réglées, & bien disciplinées; Il alloit chez les Gentilshommes il beuvoit & mangoit avec eux, & il les prioit de venir chez luy tous les jours; enfin rien de tout ce qui pouvoit les engager au service n'estoit omis: Il est sur que tout le monde convient, que sa presence, & le nom de Noailles n'ont pas moins fait dans nôtre expedition que les troupes qu nous avions.

Monsieur le Duc de Noailles a conduit cette affaire, depuis le com-

*mancement, d'une maniere à faire
 plaisir à ceux qui l'aiment. On ne
 peut faire voir en même temps plus
 d'application, plus de sagesse, ny
 plus de bravoure. Sa Santé est de-
 venue si forte qu'il n'y a pas un de
 nous qui puisse soutenir autant de fa-
 tigue que luy. Toutes les troupes ne
 demandent qu'à le suivre, à luy faire
 plaisir, & à contribuer à sa gloire,
 & il soutient parfaitement l'amitié
 des peuples & des troupes. Son gent
 & son zele promettent tout, & il pa-
 roit qu'il auroit esté difficile de
 mieux faire que luy.*

La Relation qui suit est plus
 dans les formes que ce que vous
 venez de lire.

Mr le Duc de Noailles ayant

336 **MERCURE**

jugé à propos d'éloigner les ennemis de la frontiere, & de dégager Roses, qui estoit bloqué de si près depuis deux mois qu'on estoit dans de continuelles inquietudes pour cette Place, à cause du peu de troupes, & de munitions qu'il y avoit, se servit des premieres troupes qui estoient arrivées au Roussillon; Sçavoir d'un Regiment de Dragons, douze Bataillons, les Miquelets & des Milices du Pays; & ls ayant fait assembler le 8 à Bellegarde, il marcha en avant pour entrer en Lampourdan par la Jonquiere, & à Agullane qui estoient occupez par les ennemis: Ils voulurent tenir d'abord contre les premieres troupes qui se presenterent, mais Mr le Duc de Noailles les chargea si vivement, avec deux Escadrons du second Regiment de Dragons

Dragons de Languedoc & la Compagnie des Gardes de la Province, qu'il y en eut plusieurs de pris, & de tuez, & que le reste fut mis en fuite, de-là, Mr le Duc de Noailles marcha à Figuières, où il y avoit des troupes Angloises, & Hollandoises; mais sur la premiere nouvelle de sa marche, elles s'estoient retirées. Il y établit des troupes, & jugeant necessaire de faire occuper des postes avancez, il marcha jusques sur la riviere de Flavia, & ayant trouvé les ennemis, il les fit charger une seconde fois si vivement jusqu'à de-là de la riviere, que sans deux ravins qui favoriserent leur retraite, il ne s'en feroit sauvé aucun; on ne fit point de prisonniers; l'on tua tout ce que l'on put joindre, & il en resta beaucoup sur la place. Mr le Duc de
 Fevrier. 1706. FF

338 MERCURE

Noailles alla ensuite visiter Roses, & il établit des troupes dans plusieurs quartiers; Il va jusques dans Bascara, qui n'est qu'à trois lieues de Gironne. Cette expedition est d'autant plus avantageuse, qu'elle delivre Roses en éloignant les ennemis, elle ouvre un passage aux troupes que le Roi a destinés pour la Catalogne, & il doit faire une diversion du côté de Valence, & d'Aragon, en obligeant l'Archiduc de faire revenir auprès de lui, les troupes qu'il avoit envoyées pour soutenir les Revoltez.

La Relation qui suit estant beaucoup plus remplie de circonstances que celles que vous venez de lire, je crois la devoir ajouter ici, je vous l'envoie

dans le même stile qu'elle est tombée entre mes mains.

A Figuières ce 12 Fevrier 1706.

Dimanche septième de ce mois Mr le Duc de Noailles partit de Perpignan & alla coucher à Bellegarde, où il avoit donné ordre aux Troupes de se rendre ce jour-là & le lendemain au point du jour, les choses estant disposées, nous entrâmes dans le Lampourda par deux cols. Celuy par où nous passâmes nous fut disputé par les Miquelets de l'Archiduc. L'affaire fut bientôt décidée. Mr le Duc les fit charger par nos Miquelets, par des

Ff ij

340 MERCURE

Troupes de la Province, par la Compagnie des Gardes de Monsieur le Maréchal de Noailles, par seize Carabiniers, & par les Dragons qui profiterent d'une espede de petite Plaine (à la verité tres-remplie de roches.) Ce passage fut donc libre, & on alla camper à la Jonquiere, à une lieuë sous Bellegarde, & le soir à dix heures Mr de Mailly partit avec un détachement de huit Compagnies de Grenadiers, huit cens Fusiliers, douze Compagnies de Miquelets, & les deux Escadrons de Dragons de Languedoc, avec ordre d'aller se poster sur le chemin de Figuiere.

res à Gironne , pour tâcher de couper Milord Donnegall , avec sa Garnison de six cens hommes qu'il avoit aussi. La chose auroit pu reüssir si les Soldats n'avoient esté obligez de passer cinq fois une riviere ayant l'eau jusques au genou. Ce retardement fit que Mr de Mailly se trouva au jour à une lieuë & demie de Figuières , qu'il s'agissoit de surprendre. Mr le Duc , qui le suivoit de près , voyant le coup manqué , marcha droit à Figuières , qu'il trouva abandonné. Il entra avec la Brigade de Mailly , & mit le reste dans les lieux des environs , tout

342 MERCURE

devint calme , & nous allâmes le lendemain à Roses , avec autant de facilité qu'on va de Paris à S. Denis. Ce jour-là Mr le Duc envoya six cens hommes de la Province de Roussillon , six Compagnies de Miquelets , & douze Dragons , pour se saisir de Bascara , petit lieu fermé sur le chemin de Gironne ; ils trouverent à une lieue d'icy les Miquelets de l'Archiduc , dont ils tuèrent la plus grande partie. Ce Pays qui est assez plat fit que les douze Dragons en hacherent beaucoup à coups de sabres. Le reste se joignit à un Corps considerable de Revoltez qui est à Basca-

ra , au devant de laquelle Ville
 il y a une Riviere , ce qui fit pren-
 dre au Commandant du détache-
 ment le parti de se poster , & d'en
 donner avis à Mr le Duc , qui
 marcha hier au matin avec huit
 Compagnies de Grenadiers , quel-
 ques Miquelets , les deux Escan-
 drons de Dragons , la Compagnie
 des Gardes , & il se fit suivre de
 trois Bataillons , dont deux estoient
 destinez pour Bascara. Lorsque
 nous fûmes à la vuë , nous vîmes
 grand nombre de ces Messieurs qui
 couroient aux postes qu'ils avoient
 sur la riviere qu'il nous falloit
 passer , & qui tenoient une conte-
 nance

344 MERCURE

nance assez assurée ; elle se démentit bientôt en nous voyant avancer, & ayant pris le parti de se retirer. Mr le Duc envoya après eux ses Gardes & les Dragons, sans un ravin impraticable, l'on en eut écharpé un grand nombre. Il y a cependant assez de cadavres pour faire voir que nos épées coupoient assez bien ; un Officier de Dragons fit sauter la teste à un, aussi dextrement, & avec autant d'adresse que de vigueur ; nous fîmes prisonniers ceux qui se trouverent au delà de la riviere, & ils furent renvoyez après qu'on leur eut bien assuré que nous ne

venions que pour y mettre la paix entr'eux. On n'auroit osé se promettre un succès si heureux & si prompt. La prise de Gironne qui ne paroît pas difficile, pourroit ramener les esprits qui commencent à estre fatiguez du gouvernement de l'Archiduc.

Rien ne peut mieux suivre la Relation que vous venez lire, que le Madrigal que vous allez lire.

MADRIGAL:

Roze, reconnois tu celui qui te délivre ?

*Tu le vis, quand son pere ardent
te poursuivit*

346 MERCURE.

*Soumit ton fier orgueil. à l'éclat de
nos lys.*

•
*Aujourd'huy cet illustre fils,
Que par un beau sentier la valeur
sçait conduire,
T'attache aux Leopards venus pour
te détruire.* •

•
*Son jeune bras, armé d'un redoutable
fer,
En exterminera le reste sur la terre :
Et si l'Onde en vomit de nouveaux
pour la guerre,
Le fils du plus Grand Roy les noira
dans la mer.*

Mr le Comte Malfai Envoyé
de Savoye, délivra le 19. aux
Etats Generaux un Memoire,
dont vous trouverez les propres

GALANT 347

termes dans ce que vous allez lire ; il contenoit qu'il y a long-temps que le Duc son Maistre est agonisant , sans que les remedes apportez par les Alliez à son mal Bayent en aucune maniere soulagé ; que bien loin de là il empire tous les jours , & qu'il se voit à la veille de perdre sa capitale , (seul reste de ses Estats) qu'ainsi S. A. R. veut voir ce qu'on peut , & ce qu'on veut faire pour la tirer de la facheuse situation où elle se trouve , parce que les secours qu'on a offert au Prince Eugene , ne scauroient delivrer le Duc son Maistre de la perte entiere de ses estats , & que dans cette facheuse situation il luy faut des remedes spécifiques. Où bien qu'elle sera enfin obligé d'en prendre d'un Medecin qu'il luy en offre d'immanqua-

348 MERCURE

ble pour le prompt recouvrement de sa santé : Mr le Comte de Malfai partit le lendemain 20. pour se rendre en Angleterre , où il devoit tenir le même langage.

Il n'y a point d'Alliez plus pressans que Monsieur le Duc de Savoye , & quand il ne seroit pas dans la mauvaise situation où il se trouve , ce Prince a tant fait pour les Alliez , qu'il est en droit de se plaindre , & de les presser vivement ; mais s'il examine l'état où les Alliez se trouvent , il verra qu'il leur est impossible de luy donner davantage , que le secours qu'ils luy promettent , & que même ils feront plus qu'ils ne peuvent , s'ils luy tiennent parole. Trois Puissances seulement fournissent aux
frais

frais de la Guerre que les Alliez ont déclaré à la France & à l'Espagne. L'Empereur & l'Empire doivent estre regardez comme l'une de ces trois Puissances. L'Angleterre est la seconde, & la Hollande la troisiéme, & s'il se trouve dans leurs Armées des Troupes d'un grand nombre d'autres Puissances, ce sont des Troupes qu'ils ont acheté, fournissant seuls aux frais de la Guerre. Ainsi l'on ne doit pas s'étonner, si ayant un si grand fardeau à soutenir, & si ayant fait des dépenses immenses, depuis que cette Guerre est commencée, ils s'en trouvent accablés. Il est presque impossible de s'imaginer, combien Monsieur de Savoye leur coute

Février 1706.

Gg

350 MERCURE

d'hommes & d'argent. On sçait que le gros Corps de Danois, qui passa au service de ce Prince, après qu'il eut quitté le bon party, a peri entierement à son service, & l'on ne peut s'empêcher de demeurer d'accord, que Mr le Comte de Staremborg passa il y a deux ans en Piémont, avec une Armée tres-nombreuse: Cependant il ne reste pas aujourd'huy 2000 hommes de cette Armée, qui a peri dans une infinité d'actions, & dont les maladies ont emporté une partie, ceux qui sont nez dans des pays froids, ayant de la peine à vivre dans des pays chauds, sur tout, lors que leurs emplois les obligent à essuyer tous les jours la vivacité des rayons du Soleil.

Si les Alliez ont perdu tant de Troupes en Piémont, ils n'en ont pas moins perdu dans tous les endroits, où l'Armée commandée par Mr le Prince Eugene s'est trouvée, puis qu'il est certain que ce Prince s'est presque vû sans Troupes à la fin de chaque campagne, ayant, malgré la valeur qui luy est naturelle, toujours esté battu, & poussé fort avant, & souvent jusque dans les Montagnes. J'aurois tort si je soutenois, que les Espagnols & les François, n'ont pas aussi perdu beaucoup de monde; mais en récompense ils ont acquis beaucoup de gloire, gagné des Batailles, conquis un puissant Etat, à la reserve de quelques Places, & fait jusqu'à

G g ij

trente-deux mille prisonniers. On peut juger par là de l'état où Monsieur le Duc de Savoye est réduit. Voyons si les Alliez sont en pouvoir de luy donner d'aussi grands secours, qu'ils ont fait jusqu'à present. L'Empereur est un Prince honoré d'un grand Titre; il est Chef de l'Empire, mais il n'en a pas les revenus, & quand il s'agit d'une Guerre, chaque Membre de l'Empire fournit son contingent, & comme ces Membres de l'Empire ont esté épuisez par les dernières Guerres, ainsi que par la Guerre presente, & qu'ils avoient qu'ils auront bien de la peine à faire leurs Recrues cette année, pour mettre leurs Troupes sur le pied qu'elles estoient l'année

précédente. Il paroist impossible qu'ils puissent donner aucun secours à Monsieur de Savoye, & l'Empereur, comme Empereur, ne luy en peut donner aucun. Il est vray qu'il possède quelque pays, sous le nom de *Pays Hereditaires*, mais comme tous ses Etats ensemble ne luy rapportent que dix-neuf millions, & qu'il en tire peu de choses aujourd'huy, parce qu'ils sont presque tous soulevez contre luy, & que d'ailleurs il est obligé à de grosses dépenses, pour réduire les Mécontents, qui le font trembler jusque dans Vienne, dont il n'ose souvent sortir, & que d'ailleurs la dureté de ses manieres, tant envers les Sujets, qu'envers ceux

G g iij

354 MERCURE

des Puissances qui ne sont pas sous sa domination, l'obligent à prendre de grandes mesures pour la sûreté de sa personne, ce qui est cause qu'il a retenu dans Vienne trois Regimens qui devoient marcher en Italie. Ce Prince ne peut faire autre chose, que de recommander Monsieur le Duc de Savoye, à ceux qui tiennent aujourd'huy la bourse des Alliez, & qui font presque seuls les frais de la Guerre, c'est-à-dire aux Anglois; mais ils ont déjà fait tenir tant d'argent à Monsieur de Savoye, & ils sont obligez à de si grosses dépenses pour l'affaire de Catalogne, qui leur couta environ soixante millions l'année dernière, & qui ne leur coutera peut-

estre pas moins celle-cy, qu'il est impossible qu'ils fassent pour Mr. le Duc de Savoye, de plus grands efforts que ceux qu'ils ont déjà fait. Quant à la Hollande, il est manifeste, & les délibérations des Etats, & les Nouvelles publiques en font foy, qu'une partie des Provinces ne peut plus contribuer aux frais de la guerre, & qu'elle a proposé de vendre les Domaines pour y subvenir; ce qui se seroit fait si ceux qui ont le maniment des deniers qui en proviennent ne l'avoient empêché. Ainsi Monsieur de Savoye ne doit pas attendre beaucoup des Hollandois, qui ne peuvent envoyer qu'un secours tres-mediocre en Catalogne, & dont les recrues

pour la campagne prochaine ne font pas encore faites. Je vous néanmoins que toutes ces Puiffances fassent de nouveaux efforts pour Monsieur de Savoye. Il est constant qu'ils ne seront pas grands, & que s'ils les font, ils s'affoibliront de ce côté-cy. Ainsi de quelque maniere que les choses tournent les deux Couronnes en tireront toujours quelques avantages.

Je reviens au Memoire presenté aux Etats par Mr le Comte de Malfy. Vous avez dû vous appercevoir que c'est une Enigme, mais elle n'est pas plus mal-aisée à developper, qu'il est facile de s'imaginer pourquoy on a voulu parler enigmatiquement.

Mr le Duc d'Albe ayant eu

une audience particuliere du Roy, le 16. du mois de Fevrier, demanda à Sa Majesté, de la part du Roy d'Espagne, Mr le Duc de Barvik pour commander les troupes qui doivent agir contre le Portugal, & il parut le lendemain que le succès de l'audience de cet Ambassadeur avoit été aussi heureux que prompt, puisque le Roy nomma Mr le Duc de Barvik pour aller commander sur les frontieres d'Espagne, qui regardent le Portugal. Sa Majesté declara en même-temps qu'elle donnoit à ce Duc le Bâton de Maréchal de France. Toute la Cour en témoigna beaucoup de joye, & il y a lieu de croire que toute celle d'Espagne n'en fera pas moins

éolater, puisque la valeur, la sagesse, l'activité, & l'intelligence de Mr le Duc de Barwik, dans le métier de la guerre luy sont connuës, & que les troupes de Sa Majesté Catholique en ont eu des preuves.

Le 23 du même mois, le même Ambassadeur eut encore audience du Roy, à laquelle il fut conduit par Mr le Baron de Breteüil Introduceur des Ambassadeurs, & il assura Sa Majesté, que le Roy d'Espagne avoit dû partir le 20. pour se mettre à la tête de l'une des armées qui sont à la poursuite de ses sujets Rebelles, & qu'une partie de la Maison de ce Monarque avoit déjà pris les devants.

Les deux Listes que je vous

envoye, vous feront beaucoup
de plaisir.

VAISSEAUX ARMEZ,

Et partis pour la Coste
de Catalogne.

COMMANDANTS.

Canons.

Le Henry . . .	
<i>Mr de belle Fontaine.</i>	66
Le St. Esprit.	
<i>Mr le Chevallier de Norry.</i>	62
Le Bizarre.	
<i>Mr de Cerquigny.</i>	70
L'heureux.	
<i>Mr du Quesne Monier.</i>	68
Le Vermandois.	
<i>Mr. Le Comte de Bebhune.</i>	60

360 MERCURE

L'Esceüil.

Mr de Pontac. 64

Le Fleuron.

Mr de Mons. 56

Le Diamant.

Mr Lotié. 56

L'Entreprenant.

Mr Cafarro. 58

Le Mercure.

Mr de Bauquoine. 52

LISTE DES VAISSEAUX,

Qui ont estés armés ensuite, &
qui doivent presentement
avoir joint les autres.

Canons.

Le Parfait.

Monfieur l'Amiral. 76

Le Neptune.

Mr le Maréchal de Cœuvre. 78

Le

GALANT 361

Le Septre.

Mr le Marquis de Langeron. 90

L'Intrepide.

Mr le Comte de Sepville. 80

Le Vainqueur.

Mr de Vilars. 86

L'Eclatant.

Mr du Palais. 66

Le Furieux.

Mr D'ailly. 60

Le Toulouze.

Mr Chabert. 62

Le Serieux.

Mr de Champigny. 60

Le Trident.

Mr de Chasteaumont. 56

Le Content.

Mr de la Roche-Halart. 60

Le Fondant.

Mr de Modene. 60

Fevrier 1706. H h

362 MERCURE

Le Saint Louïs.	
<i>Mr le Comte d'Hausfort.</i>	60
Le Ruby.	
<i>Mr le Chevalier de Grancey.</i>	54
L'Invincible.	
<i>Mr de Boulinville.</i>	64
Le Sage.	
<i>Mr le Chevalier de la Roche-Ha-</i> <i>lart.</i>	54

Monsieur l'Amiral, étant parti
 le 13. de Fevrier pour aller com-
 mander cette Flotte, & non en
 qualité de Generalissime des
 troupes de terre, ainsi que l'on
 avoit publié, doit être presen-
 tement en Mer; & je suis per-
 suadé qu'avant de fermer ma
 lettre, je vous apprendray le
 départ de ce Prince, de Toulon,
 & même quelque chose de plus.

A peine ai-je cessé de vous parler des exploits de Mr le Duc de Noailles, que je me trouve obligé de vous entretenir des avantages remportez de nouveau par ce vigilant General Le Gouverneur de Gironne sçachant qu'il avoit mis quatre bataillons dans Bascara, & ces troupes l'inquiétant, parce qu'elles étoient trop près de sa place, il resolut de les faire enlever, & pour cet effet il fit assembler tous les Miquelets, auxquels il joignit quelques troupes réglées. Mr le Duc de Noailles, ayant été averti des mouvement que les ennemis faisoient, & jugeant bien que leur dessein ne pouvoit être que sur Bascara, ce General fit assembler, dans le

H h ij

364 MERCURE

peu de temps qu'il eut pour se préparer, le plus de Miquelets qu'il luy fut possible. Cependant la place ayant été invaincue fut presque aussitôt dégagée. Les ennemis ne s'attendoient pas que le secours seroit si tôt prest, ils furent attaquez ; & leur résistance ne dura pas long temps, puisqu'ils furent presque aussitôt mis en déroute. On leur tua près de six cens hommes, & l'on fit cent cinquante prisonniers, du nombre desquels est leur Commandant, il avoit plusieurs coups à tirer, puis qu'outre une carabine, dont il étoit armé, il avoit une ceinture de pistolets. Le Gouverneur de Gironne voulant appuyer les troupes qu'il avoit devant Bascara, &

croyant que sa présence, & un gros renfort obligeroit bientôt la place investie à se rendre, sortit de Gironne avec une partie de sa garnison, & deux pièces de canon; mais ayant appris la déroute des troupes qui étoient devant Bascara, il rentra aussitôt dans la place, ne jugeant pas devoir rien risquer. La frayeur des Fuyars luy ayant fait croire qu'il auroit eu à combattre un plus gros corps de troupes. On doit juger par cette action que la diligence est toujours nécessaire, puisque si le secours destiné pour Bascara avoit marché plus tard, & que le Gouverneur de Gironne fût arrivé le premier avec ses troupes, l'affaire seroit devenuë fort douteuse,

H h iij

366. MERCURE

& fort difficile, & les ennemis ne se seroient peut-être pas retirés. On mando que si Mr de Noailles avoit pu avoir de la Cavalerie, il n'en seroit resté aucun; mais il n'avoit que ses Gardes.

Je ne vous entretiendray plus des mouvemens de Baviere; ils sont cessez à la honte du vainqueur, dont ils flétriront à jamais la memoire, & il vaudroit mieux pour sa gloire, & pour le repos de sa conscience, qu'ils durassent encore, que d'avoir fin de la maniere dont ils ont cessez. On a égorgé en violant des capitulations, & toutes les loix de la guerre, des Garnisons qui estoient sorties sous la bonne foy des traitez, & on a

affommé dans des places des
 Paysans qui s'y estoient retirez
 sans armes, qui avoient refusé
 de les porter, qui n'avoient
 abandonné leurs Villages, que
 pour éviter la fureur des Sol-
 dats qui avoient ordre de les en-
 lever de force, ou de les massa-
 crez, & qui erioient misericorde
 à genoux, quoy qui n'eussent fait
 aucune faute qui meritaist puni-
 tion. Cependant ils ont esté
 affommez à coups de bâtons. On
 a fait executer dans Munich,
 & dans quelques autres Villos
 de l'Electorat de Baviere, des
 personnes de distinction, paroe
 qu'ils avoient de grands biens,
 qu'on vouloit s'approprier; de
 maniere que l'on peut dire que
leurs biens a fait leur crime. J'ay

368 MERCURE

En ces mesmes paroles dans une lettre qui venoit d'une Cour affectionnée à l'Empereur. Enfin on a pillé, volé, & enlevé de force, des peuples qui n'estoient point sous la domination de ceux qui en ont usé de cette maniere, & qui ont cruellement, & injustement fait répandre leur sang. Il y a apparence que le Ciel commence à les punir, par l'inquietude qu'ils ont pour leurs personnes même, qu'ils ne croient pas en seureté, estant menacées par leurs propres sujets qui ont fait afficher des Billets, & les ont fait semer jusque dans les appartemens de leurs Palais, par lesquels on voit ce qu'ils doivent apprehender. Un Souverain est bien malheu-

IGALANTI 369

teux, lorsqu'il n'a pas les cœurs
de ses Sujets pour Gardes.

Le mot de l'Enigme du mois
passé estoit *le Courredent*, ceux
qui l'ont deviné sont,

Mrs Favereau, de l'Extraordi-
naire des Guerres : Barrot : Tel-
leim Cormio : Sivray - Defiltz :
Jarlan, Sindic des Religieuses
de la Magdelaine de Toulouse,
l'Avocat aux Gardes de l'Isle
Notre-Dame : Maillard, grand
Expeditionnaire de Nottes :
Ganyat, Chevalier du Parnasse :
Mlles Dabilon de la rue du Plâ-
tre : Goubert la Cadette : For-
tin : Feloix & Moizet : la petite
Manette de Chartres : l'agrea-
ble Janneton & son petit Pou-
lot : la blonde Catin de chez Mr
de Bretaucourt : la Melancoli-

370 MERCURE

que Terja - d'Orbais : l'Agree-
ble dans les Compagnies : l'A-
mant secret des deux Piliers
d'or de la rue S. Jacques : Ta-
miriste le soupirant malheu-
reux : la famille des vigilans de
la rue Saint Severin : la jeune
Muse renaissante : l'amoureuse
du Clavessin : la bergere Clime-
ne & son berger Tircis : la gran-
de Sœur & la Picarde de la rue
des vieilles Etuves : la belle Fi-
leuse de la rue de Mousy : la
brillante Desenclos de la rue
des Prouvaires : le Rosier Clerc
& la charmante Olive de la rue
Guifarde : l'aimable aux che-
veux dorez & teint blanc
de la rue de Gesvres : la jolie
Fanatique : la jeune & belle
Agnés.

Je vous envoie une Enigme nouvelle, elle est d'un homme qui n'a jamais fait de Vers, & qui trouvant toutes les Enigmes trop faciles, s'est hasardé de rimer pour faire une Enigme qu'il croit beaucoup plus obscure que toutes celles qui ont paru jusqu'à présent. Vous en jugerez.

ENIGME

*Tortu, vilain, cornu, quand je
sors lentement.*

*D'âge innocent souvent je fais
l'amusement.*

*J ne suis ny poisson, chair, ny fruit,
mais sur table.*

*Z'on me sert quelques fois comme un
mets souhaitable.*

S

372. MERCURE

Dans la belle saison je porte mon
château.

Dont pendant les frimats j'avois
fait mon tombeau.

Marchant sans pieds, grimant,
sans mains & sans échelle.

Pour à Pomone faire une guerre
cruelle.

S
Je desole Bacchus, mais pour mon
châtiment.

Sous les ruines enfin de mon propre
édifice.

Je me vois accablé malencontreuse-
ment.

Par hazard, ou caprice, ou ven-
geance, ou justice.

La Chanson que je vous
Envoye est de saison, puisque
nous verrons bientôt paroître
le

le Printemps. Elle est de la composition de Mr Diereville.

AIR NOUVEAU.

*Depuis que le Printemps ramaine
aux champs Lizette ,
Pour faire paître ses Agneaux,
Ses yeux me paroissent si beaux
Qu'ils causens dans mon cœur une
flame secrette :*

*Elle fait tout mon entretien ;
A mes pauvres Moutons je deviens
Infidele ,*

*Je quitte mon troupeau pour prendre
garde au sien ,
Et je ne sçay d'où vient ce zele.
Ah ! qu'à la fin je pourois bien
M'oublier moy même pour elle.*

*Vous sçavez que le Roy a pris
Feurier 1706. li*

374 MERCURE

Je deüil en violet ; pour la more de la Reyne Douairiere d'Angleterre , veuve de Charles second, decedée en Portugal dans les Etats du Roy son frere. Ce seroit icy le lieu de vous parler de cette Princesse ; mais il me reste si peu de place , & j'ay un si grand nombre d'articles que je suis obligé de les remettre tous au mois prochain, ayant resolu de ne vous parler que des affaires de la guerre , dans le reste de cette Lettre.

Quoique les troupes soient partout en quartier d'hiver, & qu'elles dussent être en repos, sur tout en Italie, où la campagne est à peine fermée, les François ne laissent pas d'être toujours en action, d'harceler

sans cesse les ennemis, d'en tuer
 beaucoup, de leur enlever des
 gardes entieres, & de faire un
 grand nombre de prisonniers.
 De sorte que si on joignoit tous
 ces avantages ensemble, on trou-
 veroit que la perte des ennemis
 est considerable en Italie, de-
 puis que les troupes y sont en-
 trées en quartier d'Hiver. Mais
 comme il est difficile de ramas-
 ser un grand nombre de petites
 actions, faites en differens en-
 drois, je vous diray seulement
 ce que Mr de Cappy, qui com-
 mande à Carpenedolé, Mr de
 de Sauve Lieutenant Colonel
 du Regiment de Soucarriere, &
 Mr de Pauljack, qui commande
 nos Houffards à Chivas, ont cau-
 sé des pertes aux ennemis, soit

376 MERCURE

par la mort de ceux qu'ils ont tuez ou par les prisonniers qu'ils ont faits sur eux. Mr de Cappy leur a tué dix-huit hommes près de Montechiaro, où il a fait cent prisonniers, il leur a ensuite enlevé une garde de douze chevaux, & fait soixante prisonniers dans une autre occasion. Mr de Sauve dont je viens de vous parler, ayant attaqué une garde près de Montechiaro, en a tué six hommes, & fait huit prisonniers, On a aussi enlevé à Piacenza plus de deux mille sacs de blé, que les Allemans y avoient assemblez. Mr de Pauliak a été à Cete sur la route de Chivas à Turin, qui étoit occupé par un bataillon de Mr de Savoye. Il y avoit aussi dans ce poste un assez

grand nombre de Païsans, qui ont presque tous été enlevez, ainsi que soixante Houffards, qui étoient dans le même lieu, & qui ont pris parti avec ceux qui sont commandez par Mr de Pauliak. Les autres prisonniers ont été conduits à Pavie. Le même détachement prit aussi deux cens bêtes à cornes, qui ont été conduites à Chivas & à Cressentin.

• Mr le Maréchal de Tessé continuant à remporter tous les jours de grands avantages sur les Rebelles, soit par luy-même, aussi tost qu'il paroist, ou par les détachemens qu'il fait, je dois continuer aussi de vous parler de ce Maréchal. Après qu'il eut séparé ses troupes en deux Corps,

Li iij

378 MERCURE

pour occuper les deux costez de l'Ebro, il arriva le 14. à Calazeyte, qui est à la droite de cette Riviere, il y avoit dans cette place quinze cens Sommetans, qui parurent d'abord resolu à se bien défendre. Je ne sçay si vous sçavez que les Sommetans sont ceux qui habitent au lieux les plus élevez des montagnes, & que le nom de *Sommetans*, viens de celuy de *Sommet*, la partie la plus élevée des montagnes étant appelée *Sommet des montagnes*. Les Sommetans dont je vient de vous parler, firent d'abord grand feu sur les troupes; mais dès qu'ils se furent aperçus qu'on preparoit toutes choses pour monter à l'assaut, ils se retirerent dans les montagnes; ce qui leur fût difficile d'e-

xecuter sans avoir plus de cent cinquante des leurs tuez, parmi lesquels se trouverent leurs deux Commandans. A peine avoient-ils achevé de se retirer que la Ville fut pillée & brûlée.

Les Habitans de Val de Roblés, intimidés par cet exemple, se rendirent ensuite sans aucune résistance, quoiqu'ils eussent fait plusieurs bons retranchemens dans un Fort qu'ils avoient mis en état de faire une assez longue défense. Horta se rendit aussitôt après, & on y trouva une grande quantité de grains, & Batea ayant aussi ouvert ses portes, & Mr le Maréchal de Tessé après avoir assuré tous les Habitans de ces lieux, & ceux de quelque autres postes qui les imi-

380 MERCURE

serent; de la clomence de sa Majesté Catholique, descendit vers Tortose, & attaquâ la Ville & le Château appellez de *Miravet*; qu'ils occupoient au bord de l'Ebre. Il y avoit de l'artillerie, & cent cinquante Païsans Arragonois, tant dans ce Château que dans la Ville. Ils étoient commandez par un Notaire, sujet du Roy d'Espagne. Mr de Tessé fit battre ces deux postes avec le canon & les mortiers, & fit dire en même temps au Notaire qui commandoit les Arragonois, que *s'il ne se rendoit dans un temps qu'il luy marqua, il le feroit pendre.* La place se rendit le troisiéme jour, & tout le Païs, jusqu'à Tortose, se soumit à l'obeissance de sa Majesté Catholique,

Mais comme le Notaire avoit attendu trop tard, Mr le Maréchal de Tessé luy tint parole, & le fit pendre avec cinq ou six personnes, dont il avoit composé un Conseil. Il fit pendre aussi le Gouverneur du Château, qui, après avoir occupé long-temps ce poste, qui luy avoit été donné par Charles II. avoit pris le parti de l'Archiduc.

Pendant que Mr le Maréchal de Tessé faisoit toutes ces expéditions, les Troupes qui estoient de l'autre costé de l'Ebro, sous les ordres de Mr le Chevalier d'Asfeld, s'emparoit des Villes de Grans, de Fons, & de Banavarri, les habitans témoignèrent la joye qu'ils ressetoient de se voir délivrez du joug que les

382 MERCURE

Seditieux vouloient leur imposer, & des demandes qu'on leur faisoit tous les jours. Le même Chevalier d'Asfeld ayant seu que 3. Compagnies Angloises, & environ huit cens Payfans armez, s'estoient retranchez à Sant Itevan de Litera, lieu situé entre Monçon & Lerida; le Chevalier les y alla attaquer & après un combat fort opiniâtre, il s'en rendit maître. Tous les Anglois furent taillez en pieces; mais le Commandant eut le bonheur de se sauver, quoy qu'il fust fort blessé; & les Payfans qui restoient gagnerent les montagnes.

Les Troupes qui agissent pour le Roy d'Espagne triomphent de tous costez, celles qui sont com-

mandées dans le Royaume de Valence par les Evêques de Murcie & d'Origuella , ayant attaqué Ontiniente , près de Valence , l'Evêque de Murcie fit battre la muraille avec du Canon , & la brèche ayant esté faite en peu de temps , la Ville fut emportée d'assaut , & après avoir esté exposée au pillage pendant quelque temps , les Habitans se rachetèrent en donnant six mille pistoles , & le Chef de la rebellion. Cet Evêque fit distribuer cinq mille pistoles aux Troupes , & ayant fait ensuite venir ce Chef devant luy , il luy fit connoître que méritant la mort il auroit du le faire executer ; & il luy dit qu'il l'envoyoit à Madrid , afin qu'il püst

384 MERCURE

implorer la clemence du Roy.
Il le fit aussi tost partir avec une
escorte de cinquante chevaux.

Mr Mahony, Colonel de Dragons & Brigadier, a esté attaqué dans Marivedro, par quatorze escadrons, du nombre desquels estoit le Regiment de Nebot, & par trois bataillons & cinq mille Miquelets, commandez par Milord Peterborough, & quoy que sa Garnison ne fust que de quatre cens Dragons, & de quelques Gardes du Corps, & que le poste ne fust pas en estat de deffense, il a neanmoins obtenu la Capitulation la plus honorable qui ait jamais esté accordée, puisqu'il est sorti avec toute sa Garnison, & deux cens hommes qui avoient esté
faits

faits prisonniers à Villareal. Mr le Comte de las-Torres, ayant appris cette action, l'a trouvée si belle qu'il luy ordonna d'en aller luy-même rendre compte au Roy d'Espagne à Madrid.

S'il est vray, comme le public se le persuade, que les Vainqueurs grossissent toujours leurs avantages dans les Relations des Batailles qu'ils ont gagnées, & que les vaincus s'efforcent toujours d'en diminuer la perte, vous devez croire, en lisant la Lettre que je vous envoie, que la perte des Saxons a été encore plus grande, dans la Bataille dont il s'agit, qu'il n'est marqué dans cette Lettre, puisqu'elle a été écrite par un Officier Saxon: cependant il ne paroît

Fevrier 1706. K k

386 MERCURE

pas qu'il déguise la perte de son parti, puisque selon la Lettre, il seroit difficile que l'on pût gagner une Bataille plus complète que celle qui vient d'être gagnée par les Suedois.

Nous eusmes hier sur les dix heures avec les Suedois, une Bataille plus funeste qu'aucune de celles qui se soit données dans toute la guerre. Notre Infanterie est entièrement ruinée, & il faut plus de vingt ans pour la rétablir. Nos Generaux ne croyoient les ennemis fort que de huit à dix mille hommes, mais nous apprismes par un Passager qu'ils étoient pour le moins dix-huit à vingt mille hommes. Les nostres étans fatiguez de leur marche, & de grand froid, il en est resté dix mille sur le Champ de

bataille. Je plains sur tout mon General, qui tomba de son cheval près de moy ; mais comme nos gens, & les Moscovites furent poussez par la Cavalerie Suedoise, je ne pus le secourir. Je m'étois un peu refait cette année dans les troupes, mais me voilà renversé tout d'un coup. Tous nos meilleurs Officiers, tant Generaux que Colonels, sont peris generalement. Les Mouviski, Mossonit, Froghen, Iac-Bosc, & autres braves Officiers, sont regrettez beaucoup, à cause de leur merite. Depuis que je fais la guerre je ne me souviens pas d'avoir vu un feu si violent. La Victoire se declara pour les Suedois, au bout d'une heure : mais le feu de la mousqueterie dura davantage. Nôtre Infanterie s'étant formée en quarré, & ayant soutenu encore quelque temps le com-

bat. On ne ſçauroit attribuer nôtre perte à perſonne. La plus grande faute ſemble venir de nôtre fierté, & du peu de cas que nous faiſons de l'ennemi. L'ordre fut donné à l'entrée de l'action, d'aller lentement du côté où l'ennemi auoit gagné le vent, les hauteurs, & un bois qui luy couuroit le dos ; & nôtre terroir étant trop ferré, il a eu plus de facilité d'emporter ce grand avantage.

Je ne vous enuoye pas cette Lettre comme une Relation de la Bataille que les Suedois viennent de gagner ; mais comme un aveu fait par les Saxons même, de ce que cette Bataille leur couſte, & de la grande perte qu'ils viennent de faire. Si il tombe entre mes mains quel-

ques-unes de ces Relations, qui sont trop étendues pour être inserées dans des feuilles volantes; je ne manqueray pas de vous l'envoyer.

Je viens de voir encore une Lettre d'un autre Officier Saxon, qui assure que la Victoire remportée par les Suedois est encore plus grande que ne porte la premiere Lettre, puisque cet Officier avoie qu'il est demeuré dix mille Saxons sur la place; que tous les Officiers Generaux de leur Armée ont esté tuez dans ce combat, avec une infinité d'autres Officiers, & que les Saxons ont perdu tout leurs Bagages; & toute leur Artillerie.

Je vous envoie une Lettre

Kk ij

390 MERCURE

d'Espagne, qui vous paroîtra assez nouvelle.

A Madrid le 17. Fevrier 1706.

Le Roy doit partir le 20. Il n'est pas encore décidé s'il ira en Arragon, ou à Valence ; cela dépend de ce que Mr le Maréchal de Tessé, qui déterminera s'il convient mieux d'assiéger Lerida que Valence, & Sa Majesté n'attend que le retour d'un Courier pour prendre sa route. Milord Peterborough est entré dans Valence avec trois Bataillons Anglois, & Espagnols, & huit cens chevaux. Sa Cavalerie & ses Dragons sont en mauvais estat. On doit faire entrer par Sala dix des Bataillons François qui viennent en Roussillon. Le nommé Campredon, qui est dans

Tortose, ayant fait dire à Mr le Maréchal de Tessé qu'il seroit fâché d'avoir des procedez avec les Prisonniers qu'il feroit, parce qu'il avoit appris qu'on avoit pendu le Gouverneur de Miravet, avec quatre autres. Il a eu pour réponse, qu'il prist garde de n'estre pas pris, parce que si cela arrivoit, il seroit pendu sur le champ, comme traistre & comme voleur.

Lorsque je vous ay parlé des seconds avantages remportez par Mr le Duc de Noailles, depuis l'ouverture de sa Campagne; je n'avois pas encore la Relation que je vous envoie, qui est remplie de plus de faits, & de plus de circonstances: cependant vous avez dû trouver

392 MERCURE

dans ce premier article beaucoup de choses qui marquent l'extrême vigilance de ce General, & l'attention qu'il a à tout ce qui peut contribuer à la gloire des armes du Roy.

A Figuieres le 16. Fevrier 1706.

Depuis le 11. de ce mois que nous avons chassé les Ennemis du poste de Bascara, nous avons esté fort tranquilles jusqu'à la nuit d'avanthier à hier au matin; qu'on vint avertir Mr le Duc de Noailles, que le Gouverneur de Gironne avoit fait assembler tous les Paysans du Pays depuis quatre lieues au deçà de Barcelonne

jusqu'icy, se proposant de venir enlever le poste de Bascara, & celui de Navatte. Quelques troupes de Grenadiers eurent ordre de se tenir prêtes à marcher, & l'on envoya avertir dans tous les quartiers qu'on se tint sous les armes. Hier matin sur la nouvelle que les Ennemis avoient investi Bascara, & que même il y avoit près de quatre mille hommes qui avoient passé la riviere, on y marcha avec un gros détachement de cette Garnison, le Regiment de Languedoc, les Dragons, & la Cavalerie de la Province, & les deux Bataillons de Blaisois & de Tournon,

394 **MERCURE**

qui estoient dans Bourcessa, à une lieue de Bascara, & on posta ce détachement dans un endroit avantageux, après avoir envoyé dans tous les quartiers ordre de joindre promptement. Dès que les Troupes furent arrivées sur une hauteur où elles furent mises en Bataille, il fut facile de reconnoître par la manœuvre de ces gens-là, qu'ils vouloient occuper des maisons, & des bois entre-coupez, où il eut esté difficile de les joindre : C'est pourquoy on ne balança point à les charger sur le champ; ce qui se fit si heureusement, qu'ils furent tous culbutez, & nous les poursuivî-

*mes à plus de deux lieues de Bas-
 cara. Dès que le Gouverneur de
 Gironne qui marchoit avec quatre
 ou cinq cens hommes de sa Garni-
 son, & deux pieces de canon, &
 qui estoit encore à plus de deux
 lieues de Bascara, vit arriver les
 fuyards, il s'en retourna. On n'a
 pu prendre qu'un seul Hollandois.
 On a tué quatre à cinq cens hom-
 mes, & fait cent prisonniers, par-
 my lesquels est un Chanoine d'un
 lieu nommé Vilberton, qui est un
 de nos quartiers. Ce Chanoine
 marchoit ordinairement à la teste de
 cette canaille, avec quatre pistolets
 à la ceinture, & une carabine. Il*

396 MERCURE

estoit un des plus seditieux & des plus mutins de ce Pays-cy. Dans le même temps que leurs Troupes faisoient attaquer Navatte, d'où ils ont esté reponssés avec perte d'environ cent hommes, nous n'avions point de Cavalerie de ce costé-là. Ils se sont retirez sans qu'on ait pû les poursuivre. Plusieurs Consuls des lieux au de-là du Ter, sont venus aujourd'huy prêter obeïssance. Ils disent tous que la terreur est grande, & que l'on a peine à croire, est qu'ils ont assuré qu'il y avoit hier plus de douze mille hommes autour de Bascara, & six mille à Navatte.

Plu-

Plusieurs de ces gens - là sont
venus aujourd'huy demander si
l'on vouloit accorder le pardon à
tous les peuples de par delà Giron-
ne, en assurant qu'ils ne prendroient
plus les armes.

Les Charges d'Avocats Gene-
raux, étans tres-considerables
non seulement par elles-mêmes,
mais à cause des differens talens
que doivent avoir ceux qui les
possèdent; je vous parle ordi-
nairement de ceux qui sont re-
çus dans ces sortes de Charges!
Ils doivent non seulement sça-
voir à fond les Loix, comme tous
les autres Magistrats, mais ils
doivent aussi avoir le talent de

Fevrier 1706. L I

398 MERCURE

la parole, beaucoup d'éloquence, & beaucoup d'érudition. Le fils de Mr Goujon Conseiller du Roy en ses Conseils, Secrétaire du Conseil d'Etat des Finances, fut reçu au commencement du mois de Fevrier à la Charge d'Avocat General aux Requestes de l'Hôtel, qu'exerçoit ci-devant Mr de l'Etoile de Graville, fils de Mr de Graville, Président à la Cour des Aydes. Il fut reçu avec beaucoup d'applaudissemens par les quatre Quartiers assemblez, par Mr Turgot de Saint Clair, qui presida à la place de Mr de la Cour des Bois, qui ne pût s'y trouver. Le Discours que Mr Goujon fit à la Compagnie, fut trouvé fort éloquent. Il répondit sur la Loy,

sur la Coûtume, & sur les Ordonnances, d'une maniere dont toute l'Assemblée, qui luy donna beaucoup de loüanges, fut tres-satisfaite. Les quatre Secretaires du Conseil se trouverent à cette Reception, ainsi que plusieurs personnes de distinction.

Le Pere Hugo a pris congé du Public dans le Journal de Soleure du mois de Decembre dernier. *Il dit, que n'ayant entrepris son Journal que pour irriter l'amour des beaux Lettres, il l'abandonne pour calmer la colere des Ecrivains, GENUS IRRITABILE Vatum, & que puisqu'il n'a pas encore appris à dissimuler, il va se condamner à se taire & il dit que son silence le rendra tout entier à des occupations plus serieuses*

400 MERCURE

*Et qu'il rendra peut-estre le calme à
sa retraite. Je suis, Madame,
vostre, &c.*

A Paris ce 2. Mars 1706.

APOSTILLE.

Comme j'apprens, en fermant
ma Lettre, les nouvelles sui-
vantes, je ne puis encore vous
assurer si elles sont veritables.

Toutes les Troupes de Fran-
ce qui doivent servir en Catalo-
gne, ont dû joindre Mr le Duc
de Noailles, le premier de ce
mois, & Mr de Lapara est parti
en mesme temps de Paris pour se
rendre en Catalogne. Le Siege
de Barcelonne ayant esté resolu
suivant l'ancien projet. On al-

sure qu'avant le 20. de Fevrier il y avoit dix-neuf de nos Vaisseaux devant Barcelone.

Je viens de voir une Lettre qui porte que Milord Donnegal, Gouverneur de Gironne, en s'en retournant après avoir appris l'arrivée de Mr le Duc de Noailles devant Bascara, ayant resolu de ne pas avancer, esuya en s'en retournant, des injures & des maledictions de tous les Payfans qu'il rencontra sur sa route; ce qui a produit un si mauvais effet qu'il s'en fallut peu qu'on ne luy fermaist les portes de Gironne.

Pendant que ce Milord s'est acquis l'indignation & la haine des peuples, Mr le Duc de Noailles en a merité l'admira-

402 MERCURE

tion & l'amour , en renvoyant chez eux 85. prisonniers qu'il fit en revenant de son expedition , & qu'il trouva cachez dans des broffailles. Toutes ces choses font juger que si tost que l'Armée entiere sera en marche , & que Barcelone sera investi , tous les Catalans rentreront sous l'obéissance de leur legitime Souverain, & particulièrement ceux qui n'ont reconnu l'Archiduc , que parce qu'ils y ont esté forcez , dont le nombre est tres-grand. Rien ne manquera pour le Siege de Barcelone ; car outre les bombes qui devoient venir avec le Convoy de Toulon, il y a une Forge auprès de Pampelune où l'on travaille nuit & jour & qui en doit fournir un grand

nombre. Je viens de voir d'autres Lettres qui portent que l'on ne voit aux environs de tous les lieux où marchent les Troupes de France, que des Drapeaux blancs à tous les Clochers ; ce qui fait connoître que les Habitans de tous les Villages où l'on voit ces Drapeaux, sont renrez sous l'obéissance du Roy d'Espagne.

A V I S.

On avancera la distribution du premier Mercure, à cause des Festes, & de la Sainteté du temps ; & on le donnera le Mercredi de la Semaine Sainte,

T A B L E.

P Relude dans lequel on voit la situation où le Roy se trouve aujourd'huy

Liste des Ministres, & Gentilshommes Catalans, dont le Roy a recompensé, par des Pensions & de bons emplois, la fidélité, l'amour, & le zele à son service, dans les troubles presens de Catalogne. 19

Abbaye de S. Bertin donnée par le Roy. 30

Belle Question jugée au Parlement de Toulouse. 33

Sonnet. 36

Epitaphe. 38

Seconde Lettre du Pere Cracoüille, remplie de beaucoup d'étudition. 40

Premier Article des Morts. 54

Journal de ce qui s'est passé en Cana-

T A B L E.

<i>da pendant la dernière année.</i>	75
<i>Second Article de Morts.</i>	129
<i>Mariage.</i>	156
<i>Articles étrangers, & Dons fait par le Roy d'Espagne.</i>	164
<i>Etat des gratifications faites aux Troupes de la Maison du Roy.</i>	183
<i>Troisième Article des Morts, dans lequel se trouve la mort de Mr le Cardinal de Coislin, la nomina- tion de Mr le Cardinal de Sanson à la Charge de grand Aumônier, & plusieurs faits remplis d'érudi- tion touchant cette Charge.</i>	193
<i>Quelques fautes réparées, avec un Prelude qui regarde cet Article.</i>	237
<i>Charge donnée dans la Gendarme- rie.</i>	253
<i>Second Article des Mariages.</i>	255
<i>Deux Theses soutenues, dont la se-</i>	

T A B L E.

<i>conde est dediée à Monsieur le Duc du Maine.</i>	257
<i>Divertissement de Clagny.</i>	265
<i>Divertissemens de Marly, pendant les quatre derniers jours du Carnaval.</i>	272
<i>Divertissemens de Seaux, pendant les trois derniers jours du Carnaval.</i>	274
<i>Divertissemens de Paris pendant le Carnaval.</i>	288
<i>Arrivée de Monsieur de Vendosme, reception faite à ce Prince à la Cour, & à la Ville.</i>	289
<i>Affaires de Catalogne, & des Royaumes d'Arragon & de Valence; cet Article est rempli de beaucoup de Lettres curieuses.</i>	296
<i>Madrigal.</i>	345
<i>Affaires de Savoye.</i>	346
<i>Audiences données par le Roy à Mr</i>	

T A B L E.

<i>le Duc d'Albe.</i>	356
<i>Armée Navale commandée par Mr le Comte de Toulouse.</i>	358
<i>Suite des mouvemens de Baviere.</i>	369
<i>Article des Enigmes.</i>	362
<i>Deuil pris par le Roy.</i>	373
<i>Suite des Affaires d'Italie.</i>	374
<i>Suite des avantages remportez par Mr le Maréchal de Tessé.</i>	377
<i>Lettre touchant la Victoire rempor- tée par les Suedois sur les Saxons.</i>	385
<i>Lettre de Madrid.</i>	389
<i>Second Article des derniers avanta- ges remportez par Mr le Duc de de Noailles.</i>	391
<i>Reception de Mr Goujon à la Charge d'Avocat General aux Requestes de l'Hôtel,</i>	397
<i>Article tiré du Journal de Soleure,</i>	399

T A B L E.

<i>Apostile contenant plusieurs Nou- velles ,</i>	400
<i>Avis important ,</i>	403

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par , O
Paix ! charmante Paix , doit
regarder la page 128.

L'Air qui commence par , *De-
puis que le Printemps ramène
aux Champs Lisette* , doit re-
garder la page 373.



